

ANNEE 2002

LA VIE ET L'OEUVRE DE PIERRE GORET
(1907-1994)

THESE POUR LE DOCTORAT VETERINAIRE
présentée et soutenue publiquement devant
LA FACULTE DE MEDECINE DE CRETEIL

le

par

Stéphanie, Anne FAURE-SOULET

Née le 12 juin 1968 à Paris XVIII^{ème}

JURY

Président : M.....
Professeur à la Faculté de Médecine de Créteil

Membres

Directeur : M. TOMA
Assesseur : M. PILET
Invité : M. BENET
Professeurs à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

**A Monsieur le Professeur de la Faculté de Médecine de Créteil
Qui nous fait l'honneur de présider la soutenance de cette thèse.**

**A Monsieur le Professeur Toma, Professeur à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort
Qui a bien voulu agréer notre sujet de thèse.
Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre vive gratitude et de notre
profond respect.**

**A Monsieur le Professeur Pilet, Professeur à L'Ecole Vétérinaire d'Alfort
Qui nous a fait l'honneur d'être l'Assesseur de cette thèse.
Qu'il veuille bien trouver ici le témoignage de notre reconnaissance.**

**A Monsieur le Professeur Bénét, Professeur à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort
Qui nous a fait l'honneur d'apporter sa gracieuse contribution à cette thèse.
Qu'il veuille bien trouver ici un gage de sympathie respectueuse.**

A mes parents,

Pour leur soutien et leur confiance en toutes circonstances.

Trouvez ici l'aboutissement de tous vos efforts et de votre soutien pendant ces longues années d'étude.

Avec tout mon Amour.

A Nicole Antoine, Docteur Vétérinaire,

Qui a su m'épauler au moment opportun.

Avec tous mes sincères remerciements et toute mon Amitié.

Aux enfants de Pierre Goret,

Pour leur aide et leur patience.

Qu'ils veuillent bien trouver ici le témoignage de ma sollicitude.

A M^{me}&M. Briat,

Pour l'après-midi riche en anecdotes qu'ils m'ont accordée.

Qu'ils veuillent bien trouver ici toute ma sympathie et mon respect.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION..... 11

CHAPITRE 1. PIERRE GORET : SES ORIGINES ET SA VIE PERSONNELLE 13

Photo 1: Pierre Goret, enfant..... 13

I. PIERRE GORET ET SES ORIGINES FAMILIALES..... 15

A. SON PERE LUCIEN-JOSEPH GORET..... 15

Photo 2:Lucien-Joseph Goret 15

Photo 3:Lucien-Joseph Goret, enfant et Hyacinthe Goret, son père 16

B. SA MERE HENRIETTE-MARIE BOUFFETTE..... 17

Photo 4:Henriette-Marie Bouffette..... 17

II. PIERRE GORET ET SON ENFANCE 17

A. SON CADRE DE VIE 17

B. SES LOISIRS 19

Photo 5:Pierre et son père à cheval 20

C. SON EMANCIPATION 21

III. PIERRE GORET ET SA VIE D'HOMME	21
A. LA RENCONTRE DE SA FEMME	22
Photo 6: Pierre et Yvonne Boulet au tennis	22
B. LE MARIAGE DE PIERRE GORET	23
Photo 7: Le mariage de Pierre Goret.....	23
C. LEUR CADRE DE VIE.....	24
D. LA GUERRE DE 1939 A 1945.....	25
E. LA VIE DE PIERRE GORET DE 1946 A 1954	27
F. LE RETOUR DE PIERRE GORET A ALFORT.....	29
G. L'ATTACHEMENT DE PIERRE GORET A SON TRAVAIL	30
H. PIERRE GORET ET SA RETRAITE	31

***CHAPITRE 2. PIERRE GORET : SA SCOLARITE ET SA VOCATION POUR LA MEDECINE VETERINAIRE*..... 33**

I. LA SCOLARITE DE PIERRE GORET..... 35

II. LES ETUDES UNIVERSITAIRES DE PIERRE GORET 36

Photo 8:La chambre « 15 » à Alfort..... 37

Photo 9: Pierre Goret, étudiant en cours d'anatomie à Alfort..... 38

III. SON ORIENTATION VERS « LA VETERINAIRE » 39

IV. SA VOCATION DE CHERCHEUR ET D'ENSEIGNANT 41

V. LES DEBUTS DE PIERRE GORET DANS LA PRATIQUE VETERINAIRE..... 42

Photo 10 : Lieu de réunion de la Confraternelle, au 2^{ème} étage..... 44

VI. LE SERVICE MILITAIRE DE PIERRE GORET..... 45

VII. SA THESE DE DOCTORAT..... 46

Photo 11:Page de garde de la thèse de Pierre Goret..... 47

VIII. L'AGREGATION DE PIERRE GORET 48

Photo 12 : Pierre Goret, Chef de Travaux à Alfort donnant un cours sur les milieux de culture en 1934 49

Photo 13: Pierre Goret en novembre 1939 au Laboratoire de Sérothérapie de l'Armée..... 50

CHAPITRE 3. PIERRE GORET :SA CARRIERE D'ENSEIGNANT ET DE CHERCHEUR 53

Photo 14 :Pierre Goret et la recherche vétérinaire 54

I. LE PROFESSEUR GORET ET SA CARRIERE D'ENSEIGNANT 55

II. LE PROFESSEUR GORET ET LA RECHERCHE..... 60

A. LES RECHERCHES FONDAMENTALES ET APPLIQUEES SUR LES MALADIES VIRALES DES ANIMAUX..... 61

1.Les infections virales du chien 61

a)La Maladie de Carré du jeune chien 61

b)La maladie de Rubarth 62

c)La rhinoamygdalite contagieuse du chien 63

2.Les infections virales du porc 64

a)Les pestes porcines classique et africaine..... 64

b)La pneumonie enzootique du porc 65

c)La maladie de Teschen et la maladie de Talfan 66

3.La fièvre aphteuse 67

4.L'anémie infectieuse équine..... 69

B. LES ZOONOSES ET L'HYGIENE PUBLIQUE 69

1.Enquête sérologique humaine..... 71

2.La brucellose..... 72

3.La rage..... 73

4.L'ornithose-psittacose 74

5. <i>La tuberculose</i>	75
C. LES MALADIES VIRALES A EVOLUTION LENTE EN PATHOLOGIE COMPAREE .	76
1. <i>Les maladies à virus lents</i>	77
2. <i>Les maladies lentes à virus</i>	78
D. ETUDES IMMUNOLOGIQUES PURES	79
E. ROLE DE LA VACCINATION ET DE L'ANTIGENOTHERAPIE	81
F. LA LYOPHILISATION	82
G. LES ANTIBIOTIQUES. LEUR ASSOCIATION ET LEUR APPLICATION THERAPEUTIQUES	83
H. ETUDES DIVERSES	85
1. <i>Actinomyose des carnivores</i>	85
2. <i>La fièvre charbonneuse</i>	86
3. <i>Le rouget</i>	87
4. <i>La pseudo-tuberculose des rongeurs</i>	87
5. <i>Le phénomène de Reilly - Selye</i>	87
I. PROPHYLAXIE DES MALADIES ANIMALES ET HYGIENE	88
III. SA RETRAITE PROFESSIONNELLE	89
Photo 15 :La Semaine Vétérinaire en 1906.....	90

CHAPITRE 4. PIERRE GORET : SA POLITIQUE PROFESSIONNELLE 91

Photo 16 : Pierre Goret en 1965 91

I. PROMOUVOIR « LA VETERINAIRE » 93

A. RETABLIR LA VERITE 93

B. RENDRE HOMMAGE A DES HOMMES DE MERITE 96

II. DEVELOPPER LA COLLABORATION DES DEUX MEDECINES 97

A. INCITER A UNE COLLABORATION DES DEUX MEDECINES 97

B. MONTRER LE ROLE DE LA VETERINAIRE EN MEDECINE HUMAINE 99

1. *Le vétérinaire et son rôle dans l'hygiène* 99

2. *Le vétérinaire protecteur de l'animal et de l'homme* 100

3. *Le vétérinaire coacteur dans la recherche en médecine humaine.* 102

C. INFORMER LE PUBLIC 103

Photo 17 : Journée médicale agricole et vétérinaire,
dimanche 30 janvier 1966, à Amiens 103

III. FACILITER L'ACTIVITE VETERINAIRE 105

A. REFAIRE LA TAXINOMIE VIRALE ET BACTERIENNE 105

Photo 18 : Pierre Goret, ses études sur les ultravirus 106

Photo 19 : microscope électronique 1932 107

B. CREER UN LABORATOIRE 108

C. CREER UN CLUB : « LE CLUB DE TALLOIRES » 108

IV. SE DEMARQUER DES AUTRES, SE VALORISER 109

A. DEVENIR MEMBRE DE SOCIETES SAVANTES 109

1. *Sa participation à de nombreuses sociétés* 110

2. *Sa Présidence à l'Académie Vétérinaire. (1971-72)* 112

B. RECEVOIR DES MERITES 113

CHAPITRE 5. LE PORTRAIT DE PIERRE GORET..... 115

Photo 20 : Pierre Goret :directeur de thèse en 1979..... 115

I. LE PORTRAIT DE PIERRE GORET DANS SON METIER. 117

- A. LE PROFESSEUR GORET, UN MANDARIN..... 117
- B. LE PROFESSEUR GORET, UN LITTERAIRE. 118
- C. LE PROFESSEUR GORET, UN ORATEUR HORS PAIR ET PLEIN D’HUMOUR. .. 119
- D. LE PROFESSEUR GORET, UN PASSIONNE IMPATIENT. 120
- E. LE PROFESSEUR GORET, UN TRAVAILLEUR INFATIGABLE..... 121

II. LE PORTRAIT DE PIERRE GORET DANS SES RAPPORTS HUMAINS..... 122

- A. LE PROFESSEUR GORET, UN HOMME EXIGEANT. 122
- B. LE PROFESSEUR GORET, UN HOMME INDULGENT. 123
- C. LE PROFESSEUR GORET, UN HOMME CONFIANT ET TOLERANT. 123
- D. LE PROFESSEUR GORET, UN HOMME PRUDENT..... 124
- E. LE PROFESSEUR GORET, UN RIGORISTE LITTERAIRE. 124

III. LE PORTRAIT DE PIERRE GORET FACE A LUI-MEME. 125

- A. LE PROFESSEUR GORET, FIER DE SA REUSSITE. 126
Photo 21 :Signature de Pierre Goret à la fin de son article « Chauveau, vous connaissez » ?..... 127
- B. LE PROFESSEUR GORET ET SON DESIR DE RECONNAISSANCE..... 127
- C. LE PROFESSEUR GORET, UN PESSIMISTE DE NATURE..... 128
- D. LE PROFESSEUR GORET, UN AMBITIEUX MAIS UN SAGE. 128
- E. LE PROFESSEUR GORET, UN DESINTERESSE PAR L’ARGENT..... 129

CONCLUSION..... 131

ANNEXES. 133

ANNEXE I: CERTIFICAT DU BACCALAUREAT DE PIERRE GORET, LE 23 OCTOBRE 1924..... 133

ANNEXE II: CERTIFICAT D'ETUDES PHYSIQUES, CHIMIQUES ET NATURELLES DE PIERRE GORET..... 134

ANNEXE III : LE DIPLOME DE DOCTEUR VETERINAIRE DE PIERRE GORET, LE 25 NOVEMBRE 1931 135

ANNEXE IV : TABLEAU DE NOTATION DU CONCOURS DE CHEF DE TRAVAUX DE PIERRE GORET 137

ANNEXES V : LES NOMINATIONS DE PIERRE GORET, CHEF DE TRAVAUX A ALFORT 138

- A. LE 18 DEC 1931..... 138**
- B. LE 4 AVRIL 1936..... 138**
- C. BENEVOLAT, LE 22 DEC 1936 139**
- D. DERNIERE NOMINATION POUR TROIS ANNEES EN TANT QUE CHEF DE TRAVAUX, LE 31 DEC 1937 139**

ANNEXE VI: TABLEAU DE NOTATION DE PIERRE GORET LORS DE SON AGREGATION, LE 22 DECEMBRE 1945..... 140

ANNEXES VII:LES MERITES REÇUS PAR PIERRE GORET AU COURS DE SA CARRIERE 141

A. CHEVALIER DU MERITE AGRICOLE, LE 27 MARS 1947	141
B. LA CROIX D'OFFICIER DE L'ORDRE DU PHENIX, LE 10 JUILLET 1950	141
C. DIPLOME D'OFFICIER D'ACADEMIE, LE 30 JUIN 1950	142
D. OFFICIER DU MERITE AGRICOLE, LE 15 FEV 1954	142
E. LA CROIX D'OFFICIER DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES, LE 2 JUILLET 1956.....	143
F. CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA SANTE PUBLIQUE, LE 21 JUILLET 1961	143
G. HONORARIAT POUR SON GRADE DE PROFESSEUR, LE 7 AOUT 1978.....	144

ANNEXES VIII:LES PARTICIPATIONS DE PIERRE GORET A DE NOMBREUSES SOCIETES SCIENTIFIQUES 145

A. SOCIETE DE MEDECINE PUBLIQUE ET DE GENIE SANITAIRE, EN 1937	145
B. MEMBRE DE LA SOCIETE DE BIOLOGIE, EN 1947	146
C. MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADEMIE VETERINAIRE DE FRANCE, EN 1949.....	146
D. MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADEMIE VETERINAIRE, EN 1957.....	147
E. MEMBRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU CENTRE NATIONAL DE COORDINATION DES ETUDES ET RECHERCHES SUR LA NUTRITION ET L'ALIMENTATION, EN 1957.....	147
F. MEMBRE DE LA SOCIETE DE PATHOLOGIE EXOTIQUE, EN 1959	148
G. MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIETE ARGENTINE DE MEDECINE VETERINAIRE, EN 1961	148
H. MEMBRE DU CONSEIL SUPERIEUR D'HYGIENE PUBLIQUE DE FRANCE, EN 1963	149
I. MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE D'HYGIENE DE LA LANGUE FRANÇAISE, 1964	149
J. MEMBRE DE L'ACADEMIE DE MEDECINE DE FRANCE, EN 1965.....	150
K. MEMBRE TITULAIRE DU CONSEIL D'HYGIENE ET SALUBRITE DU DEPARTEMENT DE LA SEINE, EN 1967.....	150
L. MEMBRE DU COMITE CONSULTATIF DE LA PROTECTION SANITAIRE DU CHEPTTEL, EN 1968	151
M. MEMBRE CORRESPONDANT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE LA PHARMACOPEE, EN 1968.....	151
N. MEMBRE DE LA COMMISSION NATIONALE VETERINAIRE, EN 1969	152
O. MEMBRE DU CONSEIL SUPERIEUR D'HYGIENE PUBLIQUE DE FRANCE, EN 1969	152
P. MEMBRE CORRESPONDANT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE LA PHARMACOPEE, EN 1970	153
Q. MEMBRE DU CONSEIL D'HYGIENE PUBLIQUE DE PARIS, EN 1970.....	153
R. MEMBRE DE LA SOCIETE FRANÇAISE D'IMMUNOLOGIE, EN 1973.....	154
S. MEMBRE CORRESPONDANT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE LA PHARMACOPEE, EN 1973.....	154
T. MEMBRE HONORAIRE ETRANGER DE L'ACADEMIE ROYALE DE BELGIQUE, EN 1977	155
U. MEMBRE HONORAIRE ETRANGER DE L'ACADEMIE ROYALE DE MEDECINE DE BELGIQUE, EN 1982.....	155

ANNEXE IX : LA DEMANDE DE BREVET D'INVENTION DU PROFESSEUR GORET AU LABORATOIRE ALBERT ROLLAND, 1972..... 156

A. PAGE DE GARDE DU BREVET D'INVENTION.	156
B. REVENDICATION DU BREVET D'INVENTION.	157

ANNEXE X : LA RAISON MANUSCRITE PAR PIERRE GORET DU DEPOT DE BREVET D'INVENTION..... 158

ANNEXE XI: LA CALLIGRAPHIE DE PIERRE GORET 158

<i>A. LA SIGNATURE DE PIERRE GORET</i>	<i>158</i>
<i>B. EXTRAIT D'UN COURS MANUSCRIT PAR PIERRE GORET EN 1926</i>	<i>159</i>

BIBLIOGRAPHIE 160

INTRODUCTION

Les Professeurs de la Chaire de Maladies Contagieuses ont proposé à la jeune diplômée de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort en 1994, que je suis, de soutenir une thèse sur le Professeur Pierre Goret décédé le 10 juillet 1994. Certes, je n'ai pas eu l'occasion de l'avoir comme professeur, ni de le rencontrer, mais la lecture des hommages rendus par le Professeur Toma dans la *Semaine Vétérinaire* et par le Professeur Pilet à l'Académie de Médecine, m'a enthousiasmée. J'ai donc accepté de réaliser ce mémoire, hors du commun. Au fur et à mesure de mes investigations sur la vie privée et professionnelle du Professeur Pierre Goret, j'ai appris à le connaître et à l'apprécier.

Il s'est totalement investi dans son métier et s'est évertué à glorifier la profession vétérinaire et surtout à proclamer les mérites de ses prédécesseurs restés dans l'ombre. Or l'évolution des mentalités estudiantines lui laisse présager que l'œuvre qu'il a accomplie au cours de sa carrière, sera négligée par les générations vétérinaires futures. De ce fait, il a exprimé le souhait qu'une thèse soit soutenue pour rappeler son œuvre aux générations suivantes.

Il était fin psychologue car en tant que jeune diplômée, je recherchais plutôt une thèse expérimentale et il ne me serait jamais venu à l'esprit de faire une thèse bibliographique sur un professeur vétérinaire influent.

Afin de satisfaire les dernières volontés du Professeur Pierre Goret, j'ai entrepris de relater sa vie personnelle, de retracer son parcours étudiant et les grandes lignes de ses activités au sein de sa vocation vétérinaire et de décrire sa politique professionnelle. Je termine ce mémoire par l'ébauche du portrait du Professeur Goret que je n'ai pas eu la joie de connaître.

CHAPITRE 1.

PIERRE GORET : SES ORIGINES

ET

SA VIE PERSONNELLE



Photo 1: Pierre Goret, enfant

Pierre Hyacinthe Henri Goret naît le 27 août 1907, au 6 rue Anatole France à Rosières-en-Santerre dans la Somme. Il est l'unique enfant de Madame Henriette-Marie Bouffette et de Monsieur Lucien-Joseph Goret.

I. PIERRE GORET ET SES ORIGINES FAMILIALES

A. SON PERE LUCIEN-JOSEPH GORET



Photo 2: Lucien-Joseph Goret

Son père est Chef de bataillon dans la légion étrangère. Il est né à Ressons-sur-Matz dans l'Oise où se trouve la tombe de son propre père, Hyacinthe Goret, Pharmacien et fils de Marcel Goret, lui-même Pharmacien militaire.

Lucien-Joseph Goret, entre à Saint-Cyr le 31 octobre 1896 et est reçu soixante quatrième sur cinq cent vingt six étudiants. Il participe à la campagne du Maroc au côté du Général Lyautey. Au début du XX^{ème} siècle, la France, alors établie en Algérie, décide d'entreprendre la pacification du Maroc et en 1912, le protectorat français est installé. Le Général Lyautey et ses hommes, dont Lucien-Joseph Goret, réussissent à maintenir l'ordre pendant la première guerre mondiale (1914-1918) et à poursuivre avec succès l'œuvre de pacification.



**Photo 3: Lucien-Joseph Goret, enfant et
Hyacinthe Goret, son père**

Le succès militaire de Lucien-Joseph Goret suscite, chez Pierre Goret, une profonde admiration filiale.

B. SA MÈRE HENRIETTE-MARIE BOUFFETTE

Sa mère est fille d'agriculteur à Rosières-en-Santerre dans la Somme. Elle s'installe au 6 rue Anatole France à Rosières avec le père de Pierre, Lucien-Joseph Goret. A l'époque, les agriculteurs transmettaient leurs terres à leurs fils et dotaient au mieux leurs filles afin de leur trouver un mari militaire de carrière.

Ainsi, sa mère, née de Monsieur Jean-Baptiste Bouffette et de Madame Maria Coppé, a deux frères, Lucien et Paul Bouffette qui héritent donc des terres familiales, et s'installent, eux aussi, rue Anatole France. Paul habite juste en face d'Henriette et Lucien à quelque 600 ou 700 mètres plus loin.



Photo 4:Henriette-Marie Bouffette

II. PIERRE GORET ET SON ENFANCE

A. SON CADRE DE VIE

Ses parents se marient à Rosières-en-Santerre en 1906, rue des Bouffette, devenue par la suite rue Anatole France. Puis ils emménagent à Saint-Quentin où est situé le régiment de Lucien-Joseph Goret puis à Abbeville lors de sa mutation. Par contre, Pierre Goret naît au 6 rue Anatole France, comme le veut la tradition. En effet, à la date présumée de sa naissance, sa mère vient s'installer dans leur maison familiale. Son père, du fait de ses obligations militaires, reste à Saint-Quentin. Pierre voit le jour le 27 août 1907, sa mère étant assistée par ses belles sœurs. A sa naissance, le téléphone venant d'être installé, ils appellent Lucien-Joseph pour lui faire part de l'heureux événement.

Dès son jeune âge, Pierre vit tantôt en ville à Saint-Quentin ou à Abbeville, tantôt à la campagne à Rosières. Ses deux vies, bien que très différentes, lui plaisent de façon identique.

En ville, au sein même du régiment, il aime admirer les soldats en uniforme toujours impeccable, leurs parades ou leurs exercices d'armes. Il est libre d'aller et venir comme il le désire, la base militaire étant un lieu ceint et sans danger.

A Rosières, les trois maisons familiales étant entourées de champs de blé, propriété des deux oncles, il aime gambader dans la campagne, s'occuper des animaux de la ferme, aller à la pêche ou à la chasse avec ses oncles, et ce en toute liberté. Les dimanches sont consacrés essentiellement aux réunions de famille. Tous étant chrétiens, catholiques et pratiquants, ils se rendent ensemble à la messe, puis ils déjeunent dans l'une des trois maisons.

En 1914, ils déménagent à Amiens, rue Cosette. Là, la vie lui paraît plus morose, car il n'est plus maître de ses mouvements, la ville pouvant se révéler dangereuse. Ayant 7 ans et étant plus souvent en présence de ses parents, il s'aperçoit très vite qu'il existe entre eux une certaine tension. Or cette même année, ses parents divorcent. Il demeure avec sa mère, et son père part au Maroc où son régiment est muté. Déjà très protégé par ses parents, l'emprise de sa mère se fait de plus en plus ressentir. D'autant qu'il contracte une primo-infection de tuberculose. Il passe donc son temps à se morfondre en attendant de retourner à Rosières où, de nouveau, il pourra se divertir en toute liberté.

Lorsque survient la première guerre mondiale, lui et sa mère déménagent avec ses deux tantes Bouffette à Ignaucourt. En effet, ses deux oncles sont mobilisés et Rosières se trouve trop près du front. A Ignaucourt, il vit avec sa mère, ses tantes et ses trois cousines. Il n'apprécie pas particulièrement d'être exclusivement entouré par des femmes, cependant il aime cette période car il est livré à lui-même. Parfois, il ne va pas à l'école sans qu'on lui en tienne rigueur. Puis la région est évacuée et ils partent en Normandie où ils résident jusqu'en 1918. Entre temps, donc en 1915, son grand-père maternel, Jean-Baptiste Bouffette, décède et ils accueillent sa grand-mère, Maria Coppé. Elle participe à leur exode en Normandie, puis à leur retour à Amiens où elle vivra jusqu'à sa mort en 1943, au sein de leur foyer. Pierre a une grande admiration pour sa grand-mère et il l'adore. Elle lui conte des histoires

formidables sur sa vie, mais avec la vieillesse, sa mémoire n'est plus très bonne et parfois, elle mélange ses souvenirs. Mais Pierre très assidu aux récits de sa grand-mère, et possédant déjà une très bonne mémoire, lui rappelle les propos qu'elle lui a tenus et les hiérarchise. De ce fait, par leurs connivences, ils peuvent rétablir une certaine réalité sur l'histoire de l'époque de sa grand-mère.

En 1918, à la fin de la guerre, ils retournent donc à Amiens. Le reste de la famille rentre à Rosières. Une grande partie de la propriété, les maisons de Paul et Lucien Bouffette ainsi que celle où Pierre est né, est détruite. Ses deux oncles, Paul et Lucien, s'évertuent à tout reconstruire de même que la maison de leur sœur et Pierre lors de ses vacances leur prête main forte. De retour à Amiens, il s'efforce d'aller en cours puis de rentrer immédiatement à la maison, sinon sa mère et sa grand-mère se font du souci à son sujet. Ses seules libertés, pendant cette période d'adolescence, sont ses vacances à Rosières où il peut s'échapper de l'emprise maternelle et vaquer à des occupations plus attrayantes avec ses oncles et surtout avec son oncle Paul qu'il considère comme son père, sans toutefois renier le sien, car les quelques visites que Lucien-Joseph lui rend ou les quelques séjours que Pierre effectue au Maroc ne lui suffisent pas.

B. SES LOISIRS

Toutes ses vacances ou ses fins de semaine, il se rend avec sa mère et son père, avant leur divorce et ensuite, avec sa mère et sa grand-mère à Rosières. Là, pendant son jeune âge, il prend plaisir à jouer avec ses cousines. En effet, dans la période de sa naissance, son oncle Paul Bouffette a eu une fille, tandis que son autre oncle Lucien Bouffette en a eu deux. Mais, avec l'âge et le fait de n'avoir vécu qu'avec des femmes pendant toute la guerre, il préfère s'amuser seul, en se promenant dans les champs ou en jouant avec les animaux de la ferme, plutôt que de rester confiné dans la maison ou à proximité en compagnie de ses cousines. Plus tard, il prend plaisir à travailler avec ses deux oncles aux champs ou dans la ferme. Il les aide lors

de la moisson et très vite, il apprend à manipuler le tracteur. De plus, l'oncle Paul, qui n'a pas eu de fils, le considère très rapidement comme le sien, après le divorce de ses parents. Et Paul essaie, lors des visites de Pierre à Rosières, de prendre un peu de temps libre pour lui enseigner l'art de la pêche et de la chasse et dès le retour du beau temps, ils partent tous les deux en excursion pendant quelques jours.

En ville, il aime faire du sport, surtout de l'athlétisme où il excelle et du tennis. Ces activités lui permettent de se défouler et surtout de fuir l'emprise maternelle, trop étouffante à son goût.



Photo 5:Pierre et son père à cheval

Il s'initie, aussi, à l'équitation, d'abord avec son père puis à l'Ecole de Saumur d'où il sortira major. En effet son père lui apprend, très tôt, à monter à cheval et avant de quitter sa famille, il emmène fièrement son fils, dans les rues, sur sa monture menée par un de ses hommes de régiment. La discipline étant de rigueur, Pierre doit se tenir bien droit sur son cheval et avoir une attitude altière.

vogue. Il fait la connaissance d'une jeune fille, Yvonne Boulet. Après avoir dansé et discuté plusieurs fois ensemble, ils tombent amoureux l'un de l'autre. Yvonne Boulet a 15 ans, elle est fille unique et exerce en tant que secrétaire dans une étude de notaire à Amiens. En dehors des cours de danse, ils se donnent rendez-vous pour aller se promener ou bien pour jouer au tennis.



Photo 6: Pierre et Yvonne Boulet au tennis

Certes ces rencontres sont sporadiques et de courte durée, car Pierre, étudiant d'abord à Amiens puis à Maisons-Alfort, est très occupé. Dès qu'il retourne à Amiens, il la contacte et passe une grande partie de la journée en sa compagnie. Leurs rapports restent très platoniques, car le père d'Yvonne, économe des hospices d'Amiens, les surveille de près. Cela dure sept années, pendant lesquelles Yvonne Boulet brode des draps en prévision de leur union solennelle.

B. LE MARIAGE DE PIERRE GORET

En 1931, alors jeune diplômé de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort et de la Faculté de Médecine de Paris, libéré de son service militaire, Pierre Goret demande Yvonne Boulet en mariage.



Photo 7: Le mariage de Pierre Goret

Leurs parents respectifs organisent un grand mariage, réunissant toute la famille, le 21 mai 1931. Pierre Goret est revêtu d'un costume deux-pièces à queue-de-pie noir, avec une chemise, un gilet et un nœud papillon blancs et une fleur à la boutonnière. Sa femme est parée d'une très longue robe de mariée, toute simple en satin blanc, agrémentée d'une longue traîne en voile et elle est coiffée d'un bandeau blanc. Après la cérémonie, elle emménage avec Pierre au 3 rue Delaporte à Maisons-Alfort.

C. LEUR CADRE DE VIE

Habitant à Maisons-Alfort, puisque Pierre Goret est alors Chef de Travaux à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, sa femme doit quitter son travail de secrétaire à Amiens. Elle compte bien retrouver un travail sur place, car jeune mariée et sans enfant, elle peut se le permettre. D'autant que financièrement, c'est une nécessité, mais Pierre refuse obstinément. Il considère que seul, le chef de famille doit assumer leur situation pécuniaire. Il désire instamment que son épouse reste au foyer pour s'occuper de leur demeure. De plus, il envisage d'avoir des enfants et ce, le plus rapidement possible. Même si son salaire est minime, ils peuvent s'en sortir, à condition que sa femme profite de son inactivité professionnelle pour confectionner elle-même leurs vêtements, les rideaux, les habits de leurs futurs bébés et pour s'occuper de la maison. De même, elle doit préparer des repas, comme à la campagne, des plats mijotés avec des ingrédients de base, en quantité suffisante pour être resservis plusieurs fois dans la semaine. Très vite, par manque de place, ils déménagent au 1 rue Delaporte, dans un appartement plus grand, puis plus tard au 31 rue Faidherbe à Saint-Mandé, dans un logement de six pièces. En effet, la famille s'agrandit puisqu'ils ont en août 1932 leur première fille, Marie-Françoise, puis en juillet 1935, leur fils, Jean-Michel et enfin en novembre 1938, leur troisième enfant, une fille prénommée Anne-Marie. Dès le début de leur installation rue Faidherbe en 1938, ils engagent une bonne pour aider Yvonne, qui avec ses deux enfants de six ans et trois ans, ne peut plus assumer seule l'arrivée de la petite dernière et la tenue de la maison. Ils l'emploient pendant les trois années difficiles puis Yvonne peut de nouveau assurer l'entretien de toute la famille.

Pierre Goret se plait énormément dans l'appartement de Saint-Mandé car il a de l'espace et surtout une pièce qui lui sert de bibliothèque, de bureau et d'isoloir. Il peut ainsi réfléchir à son gré et s'extirper de son milieu familial. Il se constitue une grande bibliothèque avec des ouvrages de marque issus de grands auteurs et avec

des livres et revues professionnels. Après son travail, il n'hésite pas à s'enfermer dans son bureau, pour terminer un projet, étudier ses cours de professorat ou pour s'y détendre en lisant divers livres, en attendant l'heure du repas. Puis il y retourne avant de se coucher, à des heures d'ailleurs tardives. De même, cette pièce lui sert de refuge lors de ses habituelles insomnies ou de ses réveils plus que matinaux.

D. LA GUERRE DE 1939 A 1945

Quand survient la deuxième guerre mondiale, Pierre Goret est mobilisé et affecté au Laboratoire de Sérothérapie du 2 septembre 1939 au 17 septembre 1940**(162)**. Il participe en plus à des campagnes contre l'Allemagne du 2 septembre 1939 au 14 juin 1940 et dans la zone des armées du 15 juin 1940 au 25 juin 1940. Ces campagnes prennent fin le 22 juin 1940, avec la signature de l'Armistice entre la France et l'Allemagne.

Il envoie, pendant la période d'exode, sa famille à Vergies dans la Somme où il loue une ferme sans eau courante et sans chauffage. Pierre Goret ne pouvant les y emmener, Yvonne part à Vergies avec son père, sa mère et leurs enfants dans leur vieille traction noire qui est par conséquent chargée au maximum.

Là bas, elle ne manque pas de travail, mais heureusement ses parents peuvent l'aider. Il faut qu'elle s'occupe de leurs trois enfants de façon plus assidue à cause des bouleversements psychologiques que peuvent entraîner leur nouvelle situation et la guerre. Elle doit assumer des tâches supplémentaires afin d'assurer des conditions de vie acceptables dans cette humble mesure. Elle doit couper du bois pour alimenter le poêle et aller puiser de l'eau au puits pour leur propre consommation, pour la vaisselle et leurs toilettes. De plus, ils subissent le système de rationnement, mais heureusement grâce à la présence de ses parents, les cartes d'alimentation et d'habillement sont sextuplées, ce qui permet de mieux gérer le bien-être des trois enfants. La ferme, très isolée et loin de tout, est richement pourvue en gibier et en élevages propres au département de la Somme, aussi il est

aisé d'aller chasser et de négocier avec des éleveurs pour obtenir certains aliments. Pendant toute cette période, les enfants suivent leur scolarité à Vergies. Ils vivent des moments difficiles, mais tout à fait acceptables grâce à leur mère et leurs grandparents.

Au moment de l'occupation, ils reviennent à Saint-Mandé où la vie reprend son cours à peu près correctement. Pierre Goret rentre très régulièrement et ses enfants poursuivent leur scolarité normalement. Mais le système de rationnement fait toujours partie du quotidien. Aussi, à la moindre occasion, Pierre Goret et Yvonne prennent le train pour se rendre chez des amis vétérinaires, installés à la campagne, où ils se ravitaillent en nourriture. Au retour, ils descendent du train à Maisons-Alfort et non à Saint-Mandé où des contrôles de paquetages sont fréquemment effectués. Chargés de victuailles, ils parcourent à pied toute la côte de Charenton, le pont et les deux kilomètres suivants, pour éviter d'être dessaisis de leur « trésor ».

A cette même époque, ils reçoivent, un jour, un coup de téléphone les informant de dire à un confrère, le Docteur Vétérinaire Bardach, de ne pas rentrer chez lui, car les allemands y font une descente, suite à une délation, comme d'habitude anonyme. L'interlocuteur ne dévoile pas son identité, mais par acquit de conscience Pierre prévient son ami et l'invite à venir chez lui plutôt que de retourner dans son appartement. En effet, et Pierre le sait, le Docteur Bardach est juif et russe. Ils travaillent ensemble à l'Institut Pasteur, et il estime être de son devoir de le prévenir et par prudence de l'inviter chez eux. Le lendemain, ils apprennent que le Docteur Bardach est effectivement bien recherché par la Gestapo. Aussi, Pierre Goret lui propose de rester chez eux, rue Faidherbe, et de ne pas en sortir quelles qu'en soient les raisons. Jusqu'à la fin de la guerre, son ami et confrère mène une vie de famille normale, chez Pierre, mais lorsque quelqu'un frappe à la porte, il se cache, dans l'attente de savoir qui c'est. Ainsi, Pierre Goret sauve la vie de son confrère Bardach, qui lui en est d'ailleurs chaleureusement reconnaissant.

Pendant la guerre, outre l'exode puis l'occupation, le manque d'argent se fait sentir, et pour subvenir à leurs besoins, Pierre n'hésite pas à vendre toute sa bibliothèque qui lui est pourtant très chère, meubles et livres y compris. C'est réellement une nécessité et un facteur de survie important.

De plus, pendant cette période difficile et d'angoisse permanente, Pierre subit, la même année et consécutivement en 1943, le décès de sa grand-mère, Maria Coppé et de son père Lucien-Joseph qui succombe après maintes souffrances d'une crise d'urémie.

E. LA VIE DE PIERRE GORET DE 1946 A 1954

En 1946, il devient Professeur Agrégé des Ecoles Vétérinaires et est muté à l'Ecole Vétérinaire de Lyon **(163)**.

Il part donc à Lyon, en laissant sa famille à Paris, mais il leur envoie chaque mois son salaire et vient à l'occasion les voir. Sa femme n'est pas d'accord et se doute que les opportunités de rentrer chez lui à Paris seront rarissimes, mais cette situation est nécessaire à leurs revenus. Pierre estime qu'avec trois enfants à éduquer et le travail ménager de tous les jours, sa femme ne souffrira pas trop de son absence. D'autant qu'il espère sincèrement que cet éloignement ne durera qu'un an maximum. Mais de 1946 à 1954, c'est-à-dire pendant huit ans, Pierre Goret travaille à Lyon, laissant seule sa famille à Saint-Mandé et en ne leur accordant que sporadiquement sa présence, par manque de temps et l'accumulation de son travail **(19)**.

Ainsi, sa femme élève seule leurs trois enfants dans la période la plus délicate de leur éducation et chaque fin de semaine, elle espère que Pierre rentrera, mais sans succès.

Il aime sa femme et ses enfants, mais il se doit de travailler pour leur apporter le confort financier nécessaire, au détriment de cet amour. Pour pouvoir satisfaire aux besoins de sa famille, il restreint son train de vie au maximum.

De ce fait, il loge Quai de Vaise à l'Ecole Vétérinaire de Lyon, dans une grande pièce inutilisée juste à côté de la lingerie et à droite de la loge du gardien. Effectivement à l'époque, l'Ecole de Lyon est conçue avec, par rapport à l'entrée principale, à gauche en partant du fond, des bâtiments pour les élèves, les salles de cours et les laboratoires des professeurs, et à droite, la lingerie et des bâtiments vétustes ne servant à rien. Dans cette pièce, Pierre Goret y installe un matelas, une lampe sur une caisse et une chaise. Ainsi, il passe ses journées dans son laboratoire ou en cours, avant de retourner dans ce logis sommaire où il ne peut, d'ailleurs, pas trouver le sommeil. En pleine nuit, il retourne dans son laboratoire pour achever un travail, en compagnie de son collaborateur Louis Joubert, un de ses émules qui habite seul dans un petit appartement dans Lyon et qui ne refuse jamais de l'accompagner quand Pierre l'appelle même en pleine nuit. De plus, chaque soir, ils mangent dans le petit bouchon lyonnais de la mère « Sabate » qui fait en plus épicerie. Ils s'y restaurent sur une table du fond avec d'autres collègues. « Nénette », la patronne, les bichonne au point que tous les dimanches, jour de fermeture de son bistrot, elle va avec eux voir des rencontres sportives et surtout du football. Malgré ses conditions de vie précaire, Pierre Goret est satisfait de son existence. Certes, l'habitat qu'il s'est confectionné le répugne, mais de toutes les manières, il n'y passe que très peu de temps. Préférant son laboratoire, il y demeure tardivement et s'endort souvent, la tête entre ses bras, sur la pailleasse, assis sur son tabouret.

A son retour de Lyon, en 1954, pour exercer à Alfort en tant que Professeur de la Chaire des Maladies Infectieuses, il revient enfin vivre avec sa famille.

F. LE RETOUR DE PIERRE GORET A ALFORT

En 1954, au retour de Pierre Goret sur Paris, ses enfants sont grands, presque majeurs. L'aînée a 22 ans, son fils 19 ans et la dernière 16 ans. Il n'a pas le choix dans leur orientation professionnelle, déjà bien entamée pour chacun d'entre eux. L'aînée veut être pianiste et est d'ailleurs diplômée de l'Ecole Normale de Musique de Paris, le fils, jardinier, sorti de l'Ecole Dubreuil et la cadette hôtesse de l'air. Il ne désapprouve pas particulièrement leur choix respectif, surtout pour les deux plus âgés qui finalement ont opté pour un métier relativement artistique, mais il n'apprécie guère que sa petite dernière veuille faire le métier d'hôtesse de l'air. Son mécontentement ne trouve aucun écho, puisqu'en raison de ses huit années d'absence, il a perdu une certaine autorité sur les décisions familiales. Cependant, avec un certain plaisir réprobateur, il adjoint régulièrement à sa cadette le surnom de « *Bonniche de l'air* ». Ses enfants, sa femme aussi, lui en veulent pour son absence prolongée, mais il n'en tient pas compte, face à ses nouvelles responsabilités professionnelles et par égard envers ses étudiants qu'il souhaite voir réussir dans leur carrière de vétérinaire. Quand il rentre chez lui, il est présent physiquement pour sa famille, mais ses pensées continuent de vaquer à son travail. Il n'a d'yeux et d'oreilles que pour ses recherches, ses cours, ses élèves et ses collaborateurs. Il rentre à des heures indues, et s'enferme aussitôt dans sa nouvelle bibliothèque qui lui sert de bureau, pour poursuivre son travail et lire le journal. Il n'en sort que contraint par la nécessité de manger rapidement en famille, puis il y retourne immédiatement. De temps en temps, il reste dans le salon pour regarder une rencontre de football à la télévision ou une émission intéressante, mais dans ces moments de détente, il est difficile de lui parler ou de le déranger. Sa femme et ses enfants lui en tiennent rigueur, mais ils l'aiment tout de même et lorsque Pierre invite un de ses collaborateurs à la maison pour un repas prévu ou improvisé, toute la famille fait des efforts et ensemble, elle fait honneur à cet hôte.

G. L'ATTACHEMENT DE PIERRE GORET A SON TRAVAIL

Sa place à Alfort étant bien acquise, son travail devient moins prenant. En effet, dès la première année, il a remanié sérieusement tous ses cours et leur réactualisation annuelle ne lui demande que très peu de temps. De plus, il entame un certain nombre de recherches, dont les conclusions finales nécessitent une attente assidue des résultats des expérimentations mises en œuvre.

De ce fait, il s'ennuie et souhaite un travail encore plus valorisant. Il entreprend donc de donner des conférences dans toute la France et dans divers pays, et accepte alors volontiers de dispenser un enseignement et de faire partie de jury de concours à l'Ecole Vétérinaire de Sidi-Thabet, qui vient d'être créée. **(162)**. Aussi voyage-t-il beaucoup. En raison de ses déplacements de plus en plus fréquents, il délaisse son rôle de père et de mari, mais il finit par apprécier d'avoir une fille hôtesse de l'air. Il arrête alors de se gausser d'elle et s'en montre plutôt fier.

dsilfifzmoEn desTidst ifneapucde(acemènesdepTjau7e350147 T6Tc 7.0339 -1.6867 n cerinamd

H. PIERRE GORET ET SA RETRAITE

En 1976, Pierre Goret prend sa retraite. Sa femme et lui s'installent alors dans leur maison de campagne à Saint-Martin-sur-Ouanne, qu'ils ont achetée en 1960, pour les fins de semaine, quand Pierre était libre et disposé à s'évader de la région parisienne ou bien pour les vacances scolaires. Cela ne l'empêchait pas de prendre quelques dossiers ou revues professionnelles pour travailler sur place et en quelque sorte s'isoler un peu. Cette maison se situe sur une colline, « les Blondeaux », et est entourée de beaux jardins. Sur cette colline, il y a trois maisons, dont celle qu'ils habitent et Pierre a prévu depuis le début l'acquisition des deux autres par ses enfants, afin de les avoir autour de lui. Ses deux filles ont refusé catégoriquement, mais son fils a accepté. Effectivement, Pierre l'a aidé financièrement. Il est son seul et unique fils et Pierre lui a accordé plus de temps qu'à ses filles. Il lui a appris à jouer au tennis, sport qu'ils adorent tous les deux. Pierre va jusqu'à s'octroyer quelques libertés pour venir voir son fils participer à des tournois. Cette connivence père-fils n'est certes pas sans contrepartie, puisque Jean-Michel n'a pu refuser d'habiter dans l'une des deux maisons jouxtant celle de ses parents. Son père l'appelle pour un rien. Pierre fait même installer une communication téléphonique privée, entre les deux maisons, qui par la seule pression d'un doigt sur un interrupteur permet de les mettre en contact. Voulant toujours être aidé et sa femme étant malade, il appuie sur le bouton téléphonique pour demander à son fils de venir mettre, par exemple, une bûche dans l'âtre de la cheminée ou de lui apporter le courrier. Puis, sa fille cadette se résigne, finalement, à vivre dans la deuxième maison, à cause de l'état de santé de sa mère. Elle subit, alors, les mêmes contraintes que son frère. Cependant, pour sa mère dont la santé se détériore chaque jour, elle s'efforce d'être patiente et de retarder la mise en vente de cette demeure, lieu de souvenirs plutôt déplaisants.

Au cours de cette période difficile pour Anne-Marie la cadette, et Jean-Michel le fils, Marie-Françoise, l'aînée, est volontairement restée à l'écart. Elle trouve cette

situation peu raisonnable et lors de ses visites, elle incite ses parents à aller en maison de retraite. Mais pour Pierre, il en est hors de question. Aussi, ses enfants leur trouvent une aide à domicile. Cependant, Pierre exige beaucoup d'elle. Et très vite elle demande qu'on lui donne sa démission. Attendant qu'il lui donne un domicile de ren-

CHAPITRE 2.

PIERRE GORET : SA SCOLARITE ET

SA VOCATION POUR LA MEDECINE

VETERINAIRE

Contrairement à bon nombre d'enfants de son époque, Pierre Goret a la chance de suivre au cours de son adolescence une scolarité normale et de bénéficier d'une éducation complète et diversifiée. Il se dirige par intérêt, dans un premier temps, vers la littérature et les langues mortes (latin et grec) puis, pour complaire à sa famille, Pierre s'adonne à contrecœur aux études scientifiques de Médecine et de Pharmacie. Cependant, cet apprentissage n'est pas vain puisque à la réflexion, il trouve sa vocation, la profession vétérinaire qui n'est certes pas le souhait de ses parents. Il s'oriente préférentiellement vers la recherche, l'enseignement et la vulgarisation, activités pour lesquelles sa culture littéraire lui est d'une aide précieuse.

I. LA SCOLARITE DE PIERRE GORET

Au début de son cursus scolaire, Pierre Goret va à l'école d'abord à Saint-Quentin, puis à Abbeville et à partir de 1914 à Amiens.

Cependant, avec la guerre, il doit transitoirement participer aux cours dispensés dans les écoles d'Ignaucourt puis de Normandie où il vit avec sa mère et ses tantes. De retour à Amiens après la guerre, donc à 11 ans, il vit avec sa mère et sa grand-mère rue Cosette et entre au collège de la Providence, une école de Jésuites. Cette école est très réputée et ne reçoit que des enfants de notables. Cependant, il est accepté grâce à sa renommée familiale pour les actions militaires glorieuses de son père. Il s'y plait bien et porte une grande estime envers le père jésuite qui fait l'appel le matin car à l'annonce de son nom, il dit « *Monsieur Pierre De Goret* » en insistant bien sur la particule alors qu'elle n'existe pas, contrairement au nom des autres étudiants. Il faut dire que Pierre est un étudiant hors pair, il obtient toujours les meilleures notes et par conséquent, il est toujours le premier de sa classe. De plus, il est poli avec les professeurs et toutes les personnes travaillant dans l'école et il est très serviable. Il ne crée jamais de désordre avec les autres élèves, malgré les affronts qu'ils peuvent lui faire à cause de sa condition sociale différente de la leur.

Il excelle en latin et en grec, langues qu'il adule particulièrement pour leurs complexités grammaticale et verbale, mais aussi pour leur logique d'utilisation. De ce fait, il lui arrive souvent, au cours d'une conversation, de citer quelques phrases en latin ou en grec sans aucune faute, de sa propre formulation ou de réciter des phrases complètes tirées de textes écrits par des grands latinistes ou hellénistes.

Chaque soir, il rentre chez lui rue Cosette. Sa mère l'incite à faire ses devoirs. Il est hors de question qu'il sorte voir ses amis si son travail n'est pas terminé. Au moment opportun, après lui avoir préparé un petit en-cas, elle inspecte son habillement. En effet, sa mère est très attentive à ce qu'il n'ait pas froid, aussi doit-il revêtir un tricot de peau, une chemise, deux ou trois chandails, son manteau, une écharpe et son bonnet, pour rejoindre ses amis de jeu. Même si le temps est clément, il ne doit en aucun cas déroger à l'inspection de sa mère. De plus, il se doit de rentrer à l'heure, sans quoi sa mère affolée, remuerait ciel et terre de peur qu'il lui soit arrivé malheur.

II. LES ETUDES UNIVERSITAIRES DE PIERRE GORET

A cette époque, le baccalauréat se déroule en deux parties, la première année, il y a le baccalauréat littéraire avec :

Baccalauréat	Latin	Grec	Autre langue
A	+	+	1
A'	+	-	1
A''	+	-	2
O	+	-	0

Puis, la deuxième année, il y a l'option entre la philosophie et les mathématiques élémentaires. En 1923 et en 1924, Pierre Goret se rend avec sa mère à Lille où se

déroulent les épreuves et obtient le baccalauréat A et le baccalauréat philosophique avec mention **[annexe I]**.

Après l'obtention de son baccalauréat littéraire, à l'âge de 16 ans, il s'inscrit à l'école préparatoire de Médecine et de Pharmacie à Amiens **(162)** où il est accepté sans problème malgré ses études purement littéraires. En ce temps là, seuls comptent les aptitudes au travail et les résultats et non les matières préférentiellement étudiées avant le baccalauréat. Cependant, les professeurs ou bien les maîtres de stage sont nettement moins exigeants avec les scientifiques qu'avec les littéraires.

Si administrativement, Pierre Goret est le bienvenu au sein de la Faculté de Médecine, son statut de littéraire suscite quelque hostilité de la part des professeurs et de ses maîtres, au cours de son cursus. Mais ses capacités intellectuelles, de travail et sa volonté l'aident à surmonter ce préjugé et il obtient son Certificat d'Etude en Physique, Chimie et Sciences Naturelles (SPCN) à Amiens, en 1926 **[annexe II]**.

La Médecine humaine et la Pharmacie ne l'intéressent pas. Certes, son père désire qu'il soit Pharmacien comme Hyacinthe, son grand-père et Marcel Goret, son arrière-grand-père ou comme certains de ses oncles et cousins lointains **(68)**. Mais inversement ne l'a-t-il pas incité à s'émanciper pour qu'il se libère de l'emprise parentale et qu'il décide au mieux de la vie qu'il veut mener.

Après maintes réflexions, Pierre se présente au concours des Ecoles Vétérinaires, à l'issue de son SPCN, contrairement aux autres étudiants, détenteurs du baccalauréat mathématiques élémentaires, qui passent le concours après leur admission dans une des trois classes préparatoires en France, sises à Saint-Maur, à Lyon ou à Toulouse. En effet, Pierre est très attiré par ce métier très discrédité à l'époque car au fil de ses lectures quotidiennes sur les sujets d'actualité, il semble offrir un panel d'activités multiples, toutes aussi intéressantes les unes que les autres et une expansion croissante dans l'avenir. L'animal en tant que cobaye, bête de compagnie, source de

nourriture et de travail, semble prendre de plus en plus d'importance dans la société et il estime que ce métier deviendra une profession de plus en plus en vogue. Son père est offusqué du choix de son fils car, pour lui, être vétérinaire est bien peu intéressant et peu valorisant. Mais Pierre lui réplique qu'il ne fait que suivre ses conseils, à savoir vivre sa vie d'homme comme il le souhaite.

Les études qui conduisent aux épreuves du concours d'entrée aux Ecoles Vétérinaires sont, à cette époque, moins imprégnées de l'âme scientifique et surtout mathématique qui domine actuellement. Aussi, bien que littéraire et comme il l'avoue « *très médiocre dans les sciences mathématiques* », il réussit brillamment grâce à sa culture générale, à un dur labeur et à ses bonnes capacités de mémorisation. Il est reçu avec succès au concours d'entrée des Ecoles Vétérinaires, le 30 octobre 1926. Il entre donc à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort et loge sur place dans la cité universitaire, chambre « 15 », pendant ses quatre années d'étude.



Pierre
Goret

Photo 8: La chambre « 15 » à Alfort

Ses études vétérinaires sont dirigées par des grands Maîtres de l'époque, les Professeurs Vallée, Leclainche, Macheboeuf, Verge et Panisset. Il obtient le diplôme vétérinaire en 1930 avec le rang de neuvième à « *deux dixièmes de point du premier* » ajoute-t-il **(162)**.



Photo 9: Pierre Goret, étudiant en cours d'anatomie à Alfort

Tout au long de son cursus étudiant, c'est-à-dire à l'école primaire, au collège et dans les grandes écoles, il est un élève brillant et classé parmi les meilleurs, ce qui représente pour lui un devoir moral.

III. SON ORIENTATION VERS « LA VÉTÉRINAIRE »

L'inévitable question du choix de sa vocation reste à poser ! Pourquoi Pierre Goret un littéraire dans l'âme s'est-il tourné vers la profession vétérinaire ? D'autant que le métier de Pharmacien est une vocation familiale et que celui de vétérinaire est considéré comme peu valorisant. En effet, Pierre est issu d'une famille dont les ascendants, les collatéraux ont été formés par la Faculté de Pharmacie. Sa destinée professionnelle était donc toute tracée.

Cependant, ce métier, certes très honorable, gratifiant et rémunérateur, ne lui convient nullement. Il est un littéraire, aime les discours, l'enseignement et les responsabilités et ne veut pas devenir apothicaire, synonyme pour lui de commerce de médicaments. Pourtant, il ne renie pas la profession de pharmacien et en 1977, il fait un éloge remarquable, pour le centenaire de sa mort, à Joseph Bien-Aimé

Caventou qui a été un Pharmacien renommé de Saint-Mandé et un grand homme de l'époque **(68)**.

Il croit en l'avenir de cette profession vétérinaire, en son développement et en son acceptation par la société **(37)**. Elle est nécessaire par ses apports sur l'origine des maladies humaines, leurs traitements et leur éradication ainsi que pour augmenter la productivité alimentaire des animaux de rente.

Pierre Goret voit en l'animal un élément clef de notre société : certes moyen de traction (cheval, bœuf), mais surtout composant essentiel de l'alimentation humaine (bovins, ovins, porcins et volailles). Or les besoins humains augmentant régulièrement, une évolution de la production des denrées d'origine animale quantitative et qualitative est nécessaire, contribuant ainsi au développement de cette profession **(38)**. De plus, l'animal est, par excellence, le modèle d'étude des maladies humaines, non seulement par similitude de certaines maladies, mais aussi de mécanismes physiologiques. Enfin, l'attachement des humains à certaines espèces animales domestiques laisse déjà présager la place grandissante des animaux de compagnie.

Il choisit donc de se lancer dans cette profession peu connue, en espérant être un acteur de son développement que ce soit dans l'enseignement, la recherche ou la vulgarisation, quitte à se fourvoyer. Reconnaître son erreur serait certes difficile, mais il est sûr de réaliser le bon choix puisque, d'après ses lectures, ce métier est en plein essor et il faut des hommes forts pour y contribuer. Au moins aura-t-il l'impression d'exister et de réaliser une action utile.

IV. SA VOCATION DE CHERCHEUR ET D'ENSEIGNANT

Ses professeurs de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, pour lesquels il a tant de reconnaissance, lui donnent le goût des sciences et de la recherche, tout en lui

prouvant que son penchant pour la littérature n'est pas incompatible avec l'enseignement, qui nécessite prestance et culture. De plus, la recherche scientifique demande de la volonté, un esprit d'observation, du temps et beaucoup de pratique. Ses professeurs l'aident comme le prouve l'anecdote suivante. En octobre 1925, pendant son année en SPCN, il n'est pas pris au sérieux par le Maître Assistant Michel Macheboeuf, lorsqu'il pénètre dans la salle de travaux pratiques de chimie - biologie à l'Institut Pasteur. Ils ont un long entretien **(15)** au cours duquel M. Macheboeuf lui demande: « *Quel bachot, quels titres ?* »

Pierre Goret : « *Je suis littéraire* »

M. Macheboeuf : « *Que venez vous faire ici ? Pour suivre utilement ce certificat, il faut avoir fait Math-géné, Chimie-géné.....* » Et lui désignant une place « *Vous pouvez vous mettre ici... On verra bien.... mais je n'y crois pas* ». Ultérieurement, Michel Macheboeuf est séduit, et deux mois plus tard, ils deviennent « *les meilleurs amis du monde* ».

Pour Pierre Goret, Michel Macheboeuf est un maître, un conseiller et un ami fidèle, en toute occasion.

Avec lui, il suit le Certificat de Botanique. « *Les excursions* » deviennent des moments de repos, de véritables régals quand Michel Macheboeuf lui raconte des anecdotes avec humour, comme il sait si bien le faire. Michel Macheboeuf lui dédie, d'ailleurs, sa thèse de Doctorat, axée sur le sport, car il connaît la passion de Pierre Goret pour l'athlétisme.

Michel Macheboeuf aidera Pierre Goret à surmonter ses problèmes personnels (Echec lors du concours d'Agrégation, faillite financière de son laboratoire privé comme nous le verrons ultérieurement), son maître mot étant « *On ne fait rien sans la foi, on ne fait rien sans y croire* » **(15)**.

De même, Pierre Goret, alors jeune élève à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, s'initie à la technique bactériologique grâce au Professeur Vallée qui l'a dépêché auprès de son excellent préparateur, Monsieur Laffont **(60)**. Un jour, la culture d'une souche de salmonelles, qu'il réalise, est contaminée par de nombreuses colonies de

staphylocoques et le préparateur, très en colère, insulte le pauvre étudiant, en lui faisant comprendre qu'il doit changer de métier ! Pierre Goret, qui n'est pas encore fixé sur son avenir, est près de tout abandonner, à la suite de cet incident. Mais, le Professeur Vallée arrivant sur ces entrefaites lui fait comprendre que cela est imputable à une souche de départ contaminée et non à ses manipulations. Bien sûr, cela n'est pas le cas, mais il lui laisse la possibilité de prouver qu'il peut réussir à force de persévérance. Pierre Goret profite de la chance qu'on lui offre et à force de détermination, il s'aguerrit aux techniques de laboratoire pour devenir même un expert.

Ainsi, sa vocation de chercheur et d'enseignant commence à émerger au cours de ses études grâce à ses professeurs et amis qui ont su l'encourager et l'épauler tout au long de son cursus.

V. LES DEBUTS DE PIERRE GORET DANS LA PRATIQUE VÉTÉRINAIRE

Après avoir choisi son orientation professionnelle, la médecine vétérinaire, Pierre Goret ne sait pas trop dans quelle direction aller. A sa sortie de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort en juillet 1930, il s'installe au 3 rue de la Porte de cette ville et cherche à se faire embaucher dans une clinique vétérinaire parisienne. Il trouve très rapidement un emploi d'aide et éventuellement de remplaçant, 42 rue de la Roquette, près de la place de la Bastille, à la maréchalerie et il est aussi salarié dans la clinique vétérinaire, à vocation canine, des Docteurs Vétérinaires Yvoré et Darras **(77)**. Là, il est très fréquent que ses deux patrons lui demandent de rester plus tard le soir pour pouvoir se rendre à la « *Confraternelle* », un club privé de vétérinaires élitistes.

Sa logeuse du 3 rue de la Porte à Maisons-Alfort, qu'il surnomme volontiers la « folle du logis », croit opiniâtrement que cette société secrète n'est pas du tout recommandable. Malgré ses exhortations, Pierre s'intéresse à cette assemblée et

apprend qu'il s'agit d'une association d'un nombre restreint de vétérinaires parisiens dans laquelle l'intégration est subordonnée à l'assentiment unanime par vote de ses membres. D'ailleurs, il n'y sera admis que bien plus tard.

« *Toujours existante et florissante* »écrit-il dans un article de la *Semaine Vétérinaire* du 22 mars 1980, « *la Confraternelle demeure assez peu connue* ». Le Docteur De Bayo, à l'époque trésorier de cette association, a dit « *L'esprit de notre maison est antipublicitaire. Il vaut mieux à mon sens que nous restions un club fermé. Il n'a jamais été envisagé par exemple de figurer sur une des listes de « L'annuaire Roy »* ». Dans ce même article, Pierre Goret retrace l'histoire de la Confraternelle depuis sa naissance en 1866. Il s'agit en fait de « *L'association Confraternelle de Prévoyance contre les accidents entre vétérinaires de Paris* », c'est-à-dire une Mutuelle Amicale qui assure les membres contre les conséquences des dommages causés à des tiers (Maréchaux-ferrants) ou à des chevaux dans les ateliers de maréchalerie propriétés des praticiens parisiens. Cependant, avec la disparition progressive puis rapide des chevaux de Paris après 1914 et la création d'assurances professionnelles, la vocation première de l'association n'a plus lieu d'être. L'association change donc ses statuts et devient une amicale de rencontres et de discussions. Il conclut qu'elle reste une société des plus mystérieuses de la profession vétérinaire, mais il ajoute qu'on ne peut en aucun cas la qualifier de secte ou de société d'endoctrinement dangereuse pour la nation (77).



Photo 10 : Lieu de réunion de la Confraternelle, au 2^{ème} étage

Outre cet épisode anecdotique, Pierre Goret ne trouve pas dans l'activité pratique de la médecine vétérinaire les motivations professionnelles qu'il espère. En effet, il se doit de soigner l'animal mais, il se doit aussi et surtout d'écouter et de résoudre

Au cours de son service militaire, Pierre Goret réalise vraiment que le domaine de la recherche est fait pour lui. Et il se rend compte que sans ses professeurs qui l'ont aidé, il n'aurait peut-être pas trouvé sa voie; Aussi il estime que l'enseignement vétérinaire est une vocation à part entière.

VII. SA THESE DE DOCTORAT

Sur les conseils du Professeur Panisset et du Professeur Vallée, alors à la direction de la chaire de Pathologie Générale, de Microbiologie, des Maladies Microbiennes et de la Police Sanitaire, Pierre Goret choisit une thèse expérimentale d'immunologie :

« Du rôle des humeurs dans l'immunité. Culture des microbes pathogènes sur les sérums normaux et sur les sérums immunisants ».

Pour sa réalisation (5), il est dirigé par le Professeur Panisset qui l'accueille au sein de son laboratoire pour ses recherches. Il est aussi conseillé et aidé dans ce travail par le Professeur Verge, alors responsable des cours sur l'industrie et le contrôle des produits d'origine animale. Enfin le Docteur Vétérinaire Capitaine Marcenac, Chef de Clinique à l'Ecole de Cavalerie de Saumur, met à sa disposition son laboratoire durant trois mois.

Dans cette thèse, il entreprend l'étude systématique de la culture de certains microbes pathogènes sur les sérums normaux et les immun-sérums, purs ou ajoutés aux milieux de culture usuels, afin de déterminer si le sérum préparé neutralise la toxine ou tue le microbe étudié.

Il consigne ses observations et essaie d'interpréter les résultats chaque fois que cela est possible.

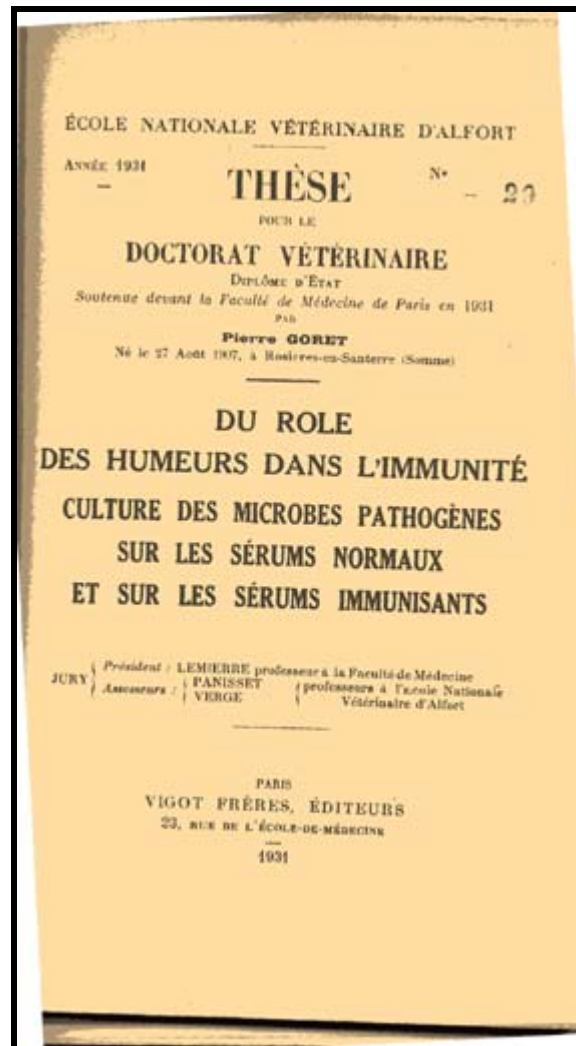


Photo 11:Page de garde de la thèse de Pierre Goret

Pour la bonne compréhension de ses travaux, il réserve une première partie à un résumé succinct sur la question de l'immunité avec un chapitre spécial consacré à l'étude des contradictions observées dans l'explication des mécanismes de l'immunité.

La seconde partie constitue l'exposé de ses recherches personnelles. Il oriente son étude sur douze microbes (bacille du rouget, bactérie charbonneuse, bacille dysentérique de Shiga, bacille de Preisz-Nocard, streptocoque, staphylocoque, entérocoque, méningocoque A, *Bacillus perfringens*, vibrion septique, *Bacillus histolyticus*, *Bacillus oedematiens*). Son expérience consiste à comparer l'évolution du microbe dans un bouillon de veau peptoné, dans le sérum normal de différents

animaux (cheval, veau mouton, chèvre, coq et chien) et dans le mélange sérum immun-sérum normal. Les résultats sont donc observés et consignés afin de donner, en conclusion, un aperçu des nouvelles théories de l'immunité.

Il soutient sa thèse devant la Faculté de Médecine de Paris, en 1931. Il la présente sous la présidence de Monsieur Lemierre, Professeur à la Faculté de Médecine, Médecin des Hôpitaux de Paris, avec comme assesseurs les Professeurs Panisset et Verge de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort. Il la dédie à son père, Chef de bataillon à la Légion Etrangère, qu'il admire beaucoup, à sa grand-mère maternelle Maria Coppé, à sa mère et à sa fiancée qui va devenir son épouse.

Grâce à cette thèse, il devient Lauréat de la Faculté de Médecine **[annexeIII]**, médaille d'argent.

Plus qu'une reconnaissance par ses pairs, ce travail lui permet d'appréhender les difficultés inhérentes à la recherche expérimentale, notamment du point de vue financier, et surtout d'acquérir une confiance personnelle qui lui fait certainement un peu défaut à ses débuts.

VIII.L'AGREGATION DE PIERRE GORET

Après son Doctorat, il passe le concours de Chef de Travaux, à l'Ecole Vétérinaire de Lyon en 1931, qu'il réussit avec une moyenne supérieure à seize **[annexeIV]**. Nommé à Alfort, il intègre la Chaire de Pathologie Générale **[annexeV.A]**, de Maladies Contagieuses et de Police Sanitaire (X^{ème} enseignement) qui à l'époque n'est pas encore scindée. Il devient ainsi le collaborateur du Professeur Panisset dont la maladie oblige Pierre Goret à le remplacer dans de nombreuses fonctions **(163)**.

Pour les épreuves du concours de Chef de Travaux, il est « brimé » par ses anciens, dont le Professeur Velu qui lui prépare un cocktail savoureux et riche en germes. Il doit en déterminer la composition exacte. Il s'exécute sans discuter tant sa joie est

grande et il retrouve toutes les souches bactériennes de cette mixture en un temps record de 48 heures **(163,a)**.



Pierre
Goret

Photo 12 : Pierre Goret, Chef de Travaux à Alfort donnant un cours sur les milieux de culture en 1934

Il occupe ce poste jusqu'en 1943, avec une interruption de 1939 à 1940 en raison de son affectation pendant la guerre au Laboratoire de Sérothérapie de l'Armée.

Au cours de cette même période, il dirige officiellement les travaux pratiques du V^{ème} enseignement dès avril 1936 et à titre bénévole, il assure les travaux pratiques de la Chaire d'Histologie, d'Anatomie Pathologie et d'Inspection des Viandes à partir de décembre 1936 **[annexe V.BetC]**.



Photo 13: Pierre Goret en novembre 1939 au Laboratoire de Sérothérapie de l'Armée

Face à ses nombreuses responsabilités, telles la suppléance du Professeur Panisset, et à sa volonté de bien faire tout ce qu'il entreprend, il ne prend pas le temps de préparer sérieusement les épreuves d'agrégation auxquelles il échoue à plusieurs reprises. Or en 1943, n'ayant toujours pas obtenu le titre d'agrégé, il est radié des contrôles des Ecoles Nationales Vétérinaires conformément aux dispositions de l'article 6 de l'arrêté du 17 février 1928. De ce fait, il n'obtient pas son renouvellement pour trois années supplémentaires dans sa fonction de Chef de Travaux du X^{ème} enseignement. D'autant plus qu'on lui avait déjà octroyé un sursis en 1940, à cause de la guerre **[annexe V.D]**. Il quitte provisoirement l'Ecole d'Alfort pour prendre la direction d'un laboratoire commercial de diagnostic qu'il conserve jusqu'en 1946 avec comme collaboratrice la fille du Docteur Vétérinaire

Yvoré, vieil ami du Professeur Velu (**163,a**) et chez lequel Pierre Goret a exercé en qualité d'Assistant.

Cette création d'un laboratoire privé est l'occasion rêvée pour Pierre Goret de préparer sérieusement ses cours pour l'obtention du concours d'agrégation du 17 décembre 1945, en tant que candidat libre.

Ainsi de 1943 à 1945, Pierre Goret connaît une période difficile pendant laquelle le Professeur Macheboeuf lui apporte tout son soutien et son réconfort.

En 1945, il réussit brillamment le Concours d'Agrégation de Pathologie Infectieuse avec une moyenne de 17,43/20 **[annexe VI]**.

En 1946, enfin Agrégé des Ecoles Vétérinaires, Pierre Goret met fin à l'activité de son laboratoire qui rencontrait de graves problèmes financiers et de productivité.

De vocation littéraire, Pierre Goret se voue finalement à la Médecine vétérinaire. Ses débuts sont difficiles, n'ayant pas la formation initiale d'un scientifique, mais grâce aux personnes et aux professeurs qu'il a pu côtoyer au cours de ses études et grâce à sa force de caractère, il a su surmonter les obstacles. Il devient donc enseignant et chercheur dans le domaine de la Médecine vétérinaire, double activité qu'il exerce avec brio comme nous allons le découvrir.

CHAPITRE 3.

PIERRE GORET : SA CARRIERE

D'ENSEIGNANT ET DE CHERCHEUR

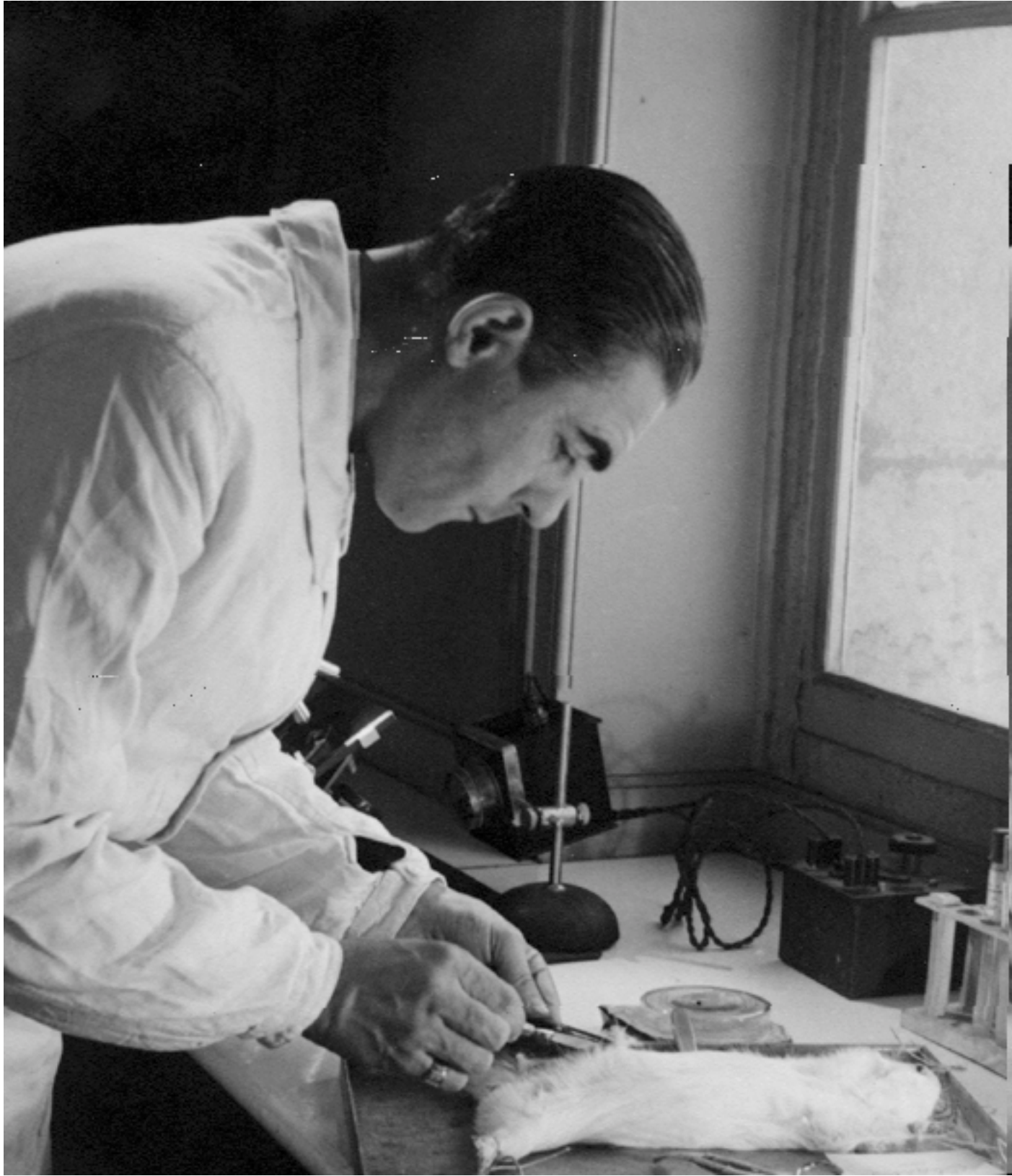


Photo 14 : Pierre Goret et la recherche vétérinaire

Pendant plus de quarante-cinq années, le Professeur Goret s'adonne à plusieurs disciplines dans le cadre de l'enseignement et de la recherche.

L'enseignant doit faire profiter ses confrères, ses élèves et ses collègues de ses vastes connaissances. Il n'y fait pas défaut et excelle dans la rédaction de revues remarquables sur des sujets d'actualité et de mises au point précises et concises. Il fait preuve d'une très grande rigueur dans ses recherches bibliographiques et dans l'étude de leur contenu.

Le chercheur est assidu, n'hésitant pas à arriver le premier et à quitter le soir tardivement son laboratoire, souvent au détriment de sa famille. Il est aussi un homme de terrain, puisqu'il se déplace régulièrement chez les cliniciens et exhorte ces derniers à lui communiquer tout problème ou à le tenir informé de l'évolution d'une pathologie ou d'un essai thérapeutique.

Le travail acharné poursuivi pendant toute une vie consacrée à arpenter le si vaste domaine de la médecine vétérinaire se concrétise par quelque cinq cents publications comme auteur unique ou en collaboration, deux tiers environ étant consacrées à la recherche, le reste à la vulgarisation**(1)(161)**.

I. LE PROFESSEUR GORET ET SA CARRIERE D'ENSEIGNANT

Agrégé des Ecoles Vétérinaires en 1945, il réintègre l'enseignement vétérinaire en 1946, succédant au Professeur Basset, à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon, au X^{ème} enseignement (Maladies infectieuses). Il y reste jusqu'à l'année 1954 **(161)**.

Cette période est sans doute la plus féconde de sa carrière. Au prix du sacrifice de sa famille, restée à Paris, il peut se consacrer corps et âme à son travail d'enseignement et de recherche, avec l'aide de son collaborateur Louis Joubert qu'il estime beaucoup.

Le 1^{er} octobre 1955, en raison de la mutation du Professeur Verge à la direction du Laboratoire Central de Recherches Vétérinaires d'Alfort en 1954, il revient à l'Ecole

Nationale Vétérinaire d'Alfort diriger la Chaire des Maladies Microbiennes**(26)**. Il y demeure jusqu'en 1976, date de son départ à la retraite.

Au cours de cette période, il a comme collaborateur le Professeur Pilet, avec lequel il entreprend de nombreuses recherches en particulier sur la Brucellose et sur différentes maladies virales.

Au cours de sa riche carrière, le Professeur Goret dispense son enseignement dans de nombreux établissements en plus des Ecoles Vétérinaires d'Alfort et de Lyon : l'Institut de l'Elevage et de Médecine Vétérinaire des pays tropicaux, la Faculté de Médecine de Paris, l'Ecole de Santé Publique, l'Institut Agronomique de Paris-Gaignon, la Faculté de Pharmacie de Paris, et l'Ecole Vétérinaire de Sidi-Thabet, en Tunisie **(162)**. Pendant toute sa carrière, il assure également, de façon parfaitement bénévole, la préparation au concours de Vétérinaires Inspecteurs.

Le Professeur Goret ayant eu la chance d'avoir des professeurs attentifs qui lui ont ouvert les portes de sa carrière, a toujours voulu leur ressembler. Il veut être et est un bon professeur, de par sa vocation littéraire, ouvert, innovateur, et compréhensif, malgré parfois le désaccord du corps enseignant ou des directeurs des Ecoles Nationales Vétérinaires qui le trouvent trop « doux » avec ses élèves. De plus, il suscite aussi la jalousie de ses confrères car il enseigne dans de nombreuses écoles.

Ainsi, alors jeune Chef de Travaux **(76)**, il continue de tutoyer ses condisciples des promotions suivantes et aux dépens même de sa préparation au concours d'agrégation, il s'attache à fournir aux élèves toute possibilité de travail et de documentation. Il est accusé de cultiver une popularité malsaine par son directeur, mal informé de son attitude.

Cependant, il est toujours un bon maître et un homme bienveillant et ne refuse jamais le dialogue « première forme d'enseignement des péripatéticiens »**(76)**, les péripatéticiens étant jadis les disciples d'Aristote qui enseignent en déambulant en plein air. Il inaugure la rédaction des compositions avec documents obligatoires,

qu'il surnomme « tuyaux » et considère les interrogations davantage comme un exercice d'enseignement que comme une « colle » ou une punition. Il autorise, à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon puis à celle d'Alfort, les premiers cours photocopiés « officiels » : des cours ronéotypés, manuscrits exempts de fautes, de lapsus et d'énormités, de façon qu'un dialogue s'instaure entre les élèves et leurs professeurs **(76)**. Selon ses pensées, les étudiants sont obligés de devenir de véritables scribes pendant les cours, afin d'avoir un support écrit, alors que les professeurs se transforment peu à peu en magnétophone monotone et rébarbatif. Ceci ne peut conduire inévitablement qu'au désintérêt des élèves. Or, l'essentiel est de discuter et de débattre. Par le dialogue, les résultats deviennent plus probants. Pour autant, il lui importe de ne jamais jouer avec la facilité. L'enseignement doit être associé à un travail de recherche personnel, de la part des étudiants, sous forme d'exposé par exemple. De ce fait, utilisant la méthode maïeutique, il agit comme Socrate en posant des questions à ses auditeurs afin qu'ils découvrent la vérité « *pour accoucher leurs esprits* » et qu'ils s'aperçoivent que la seule chose qu'ils savent, c'est qu'ils ne savent rien. Dans la transmission du savoir, le maître est le père, et le disciple le fils : « *un livre sans maître ne forme que des orphelins de l'esprit* » **(76)**. Un lien puissant doit s'établir entre le professeur et l'étudiant. D'ailleurs en cela, l'audiovisuel représente un danger. Mal utilisée, cette méthode peut conduire à l'éloignement de l'élève et du professeur.

Il prépare ses cours avec minutie, en les réactualisant régulièrement. Il vérifie et passe au crible de sa critique avisée toute nouvelle information. Ses exposés sont précis, d'une évidence incontestable, dépourvus de détails superflus. Par contre, il aime les agrémenter d'anecdotes susceptibles d'attiser l'intérêt de ses élèves. Il maintient ses auditeurs en haleine par son éloquence convaincante, par la richesse de son vocabulaire. Ainsi, il subjugué pendant quatre longues heures ses étudiants sur l'historique de la fièvre charbonneuse, pour un cours effectif de deux heures en temps normal. Ses changements d'intonation rythment son discours et lui donnent

ainsi du relief. Son attitude générale et son élocution inspirent la confiance, surtout lorsqu'il défend une position scientifique **(1)(2)**.

Ses cours se décomposent en deux phases : l'exposé en lui même pendant quarante cinq minutes, puis un débat d'une durée de quinze minutes, moment privilégié au cours duquel il répond aux questions de son auditoire et développe certaines théories **(76)**.

Dans les heures de délasserment, il charme par sa simplicité, ses propos pleins d'esprit et son humour.

Il est ainsi ce professeur « génial » que tout élève souhaite rencontrer au cours de ses études. D'ailleurs, le Professeur Toma **(162)** l'exprime dans son hommage au Professeur Goret :

« C'est à cette période que je découvris le Professeur Goret avec des yeux et des oreilles d'étudiant de deuxième année (1958-1959) subjugué comme les autres étudiants de la promotion d'ailleurs, par un orateur aussi éloquent, passionné et passionnant, qui fut à l'origine de tant de vocations de vétérinaires microbiologistes, en particulier de nos confrères Marc Girard et Gérard Orth de l'Institut Pasteur de Paris. Avec celui qui devint le Professeur Robert Moraillon, nous désertions alors « lâchement » le laboratoire d'anatomie dans lequel nous nous étions fourvoyés en tant « qu'élèves de laboratoire » pour rejoindre éblouis par l'appel d'une microbiologie aussi exaltante, le vieux laboratoire de Nocard, déjà complètement vétuste (et qui s'émiette un peu plus à chaque orage !). Là pendant des heures nous nous sommes livrés aux joies incommensurables des prises de température en enfilade sur des cobayes expérimentalement infectés par du virus de la peste porcine passé en série et des porcs éprouvés à l'aide d'une souche virulente de ce même virus. Mais M. Goret avait la passion de la microbiologie contagieuse et après mon service militaire en 1963 préférant la microbiologie à la médecine des carnivores je devenais son collaborateur et le restais jusqu'à son départ en retraite ».

Certes, comme pour tout novateur, les idées du Professeur Goret ne sont pas forcément partagées par ses collègues, ses supérieurs et parfois même les étudiants.

Mais, dès qu'il le peut, il essaie de les mettre en avant. Ainsi, il profite des événements de mai 1968 pour afficher clairement ses opinions.

Alors Professeur de Maladies Contagieuses à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, au retour d'une conférence à Toulouse, il retrouve l'école en pleine ébullition. Les élèves sont en grève afin d'obtenir des modifications des méthodes d'enseignement, et un changement de la mentalité de la profession. Ils interpellent les enseignants par le slogan suivant : « *les Professeurs sont-ils toujours avec nous ?* ».

Le Professeur Goret répond par l'affirmative et au cours d'une réunion des « Commissions » donne ses opinions. Il souhaite une modification des cours et de leur esprit, un aménagement de l'agrégation sacrifiant la réflexion à l'érudition et la mémorisation, une réglementation du partage des crédits alloués à la recherche, de nouvelles méthodes de contrôle des connaissances.

Cependant la discussion tourne court, le dialogue se transformant rapidement en un monologue et « *un gueulard pas un étudiant* », dit le Professeur Goret, finit par l'écœurer avec ses cris « *unité !, unité !, unité !* ».

Les jours suivants, il ne participe pas aux réunions, étant entendu que cette rénovation ne peut se réaliser que dans le calme et la dignité. Quelque temps plus tard, à la question de ses étudiants sur son mutisme, il répond : « *il y a trop de cons des deux côtés* ». Mais fidèle à sa renommée dans le corps étudiantin, il arbitre les examens de fin d'année sans aucune discrimination, attribuant même son examen à une élève qui a l'audace de lui dire : « *Bon ! je viens juste vous dire bonjour* »**(81)**.

Ainsi, le Professeur Goret est un enseignant qui sait communiquer sa passion grâce notamment à ses dons d'orateur. Avec cette passion, il peut transmettre son goût pour « La Vétérinaire » à de nombreux étudiants et disciples. Culture littéraire, passion certes, mais rigueur et méthode du chercheur expérimental ont contribué pour former un pédagogue hors pair, tant apprécié par ses étudiants.

II. LE PROFESSEUR GORET ET LA RECHERCHE

Parmi ses investigations expérimentales, certaines sont inspirées par l'actualité ou par des circonstances occasionnelles. D'autres, au contraire, sont déterminées par sa volonté d'élucider et de prévenir diverses maladies animales afin d'améliorer leurs prophylaxies sanitaire et médicale.

Il oriente ses travaux de recherche fondamentale et appliquée dans les domaines de l'immunité et de la virologie **(9)**.

Dans le domaine de la virologie, sa tâche est facilitée par l'invention en 1932 du microscope électronique **(86)**. Il entreprend l'étude de certaines maladies virales (maladie de Carré, peste porcine, fièvre aphteuse ...) et du titrage des anticorps dans les sérums animaux, puis il publie un essai de classification des infections animales à virus en collaboration avec le Professeur Verge **(105)**.

Il réalise aussi de nombreuses études générales sur les zoonoses infectieuses et surtout sur leurs prophylaxies sanitaire et médicale (tuberculose, brucellose, rage ...), et d'ailleurs fut coauteur de la nouvelle réglementation sanitaire de la rage imposée par les circonstances de sa propagation.

Il s'intéresse aussi aux techniques de lyophilisation et à l'étude de l'action des antibiotiques.

Le Professeur Goret ayant effectué et réactualisé de multiples investigations tout au long de sa carrière, la présentation de ses recherches est faite par importance décroissante des publications éditées et est classée par espèces concernées.

A. LES RECHERCHES FONDAMENTALES ET APPLIQUEES SUR LES MALADIES VIRALES DES ANIMAUX

1. Les infections virales du chien

a) La Maladie de Carré du jeune chien

Ses travaux sur la maladie de Carré débutent en 1936 **(96)**. L'étude de la préparation d'un sérum homologue spécifique, son titrage et l'immunisation par « virus- sérum » marquent les étapes de ses premières recherches, interrompues par la guerre. Après avoir injecté par voie sous cutanée à des chiens un broyât de rate de furets sacrifiés en période agonique de la maladie de Carré, il les sacrifie sept jours après en les saignant sous anesthésie générale à la carotide. Il mélange les sangs ainsi obtenus des différents chiens et laisse décanter cette préparation afin d'obtenir le « virus-sérum ». Il reprend ses travaux en 1946 avec toute une série de collaborateurs et les poursuit avec persévérance. Auparavant, il tente aussi de traiter des chiens atteints en leur injectant des caillots de sang issus d'animaux hyperimmunisés. Les résultats sont certes moins bons qu'avec le sérum mais ils restent satisfaisants.

Il démontre la notion de variations qualitatives et quantitatives de virulence de diverses souches du virus de la maladie de Carré **(36)**, et explique les différences très significatives de la durée d'incubation et de la symptomatologie **(105)**. Il met aussi au point une technique de vaccination par un virus vivant, issu du furet et virulent pour le chien, adsorbé sur hydroxyde d'alumine **(87)(8)** puis desséché sous vide après congélation, l'adsorbât « masquant » les propriétés pathogènes du virus **(88)**. Cette expérimentation dure plus de deux ans et porte sur plus de cinq cents furets **(8)**. Plus tard, il réussit la culture du virus de la maladie de Carré sur œuf embryonné et obtient après plusieurs passages une souche dont le pouvoir pathogène est très atténué tout en conservant ses propriétés immunogènes.

Il apporte sa contribution aux relations antigéniques et immunogéniques, unissant sans conteste les virus de la rougeole, de la maladie de Carré et de la peste bovine, après avoir démontré la sensibilité du chien au virus morbillieux **(43)(127)**. Il démontre que chacun d'eux, chez leurs hôtes hétérologues, confère une immunité vraie par anticorps neutralisants. Par contre, il montre que la séro-immunisation croisée, si elle neutralise le virus *in vivo* et *in vitro* à des dilutions analogues à celles des sérums homologues, n'exerce aucune action protectrice *in vivo* vis-à-vis de l'infection expérimentale de l'animal.

Il n'en reste pas moins vrai que les pouvoirs pathogènes de ces trois virus sont fort différents, tout spécialement concernant la sensibilité du furet, et que l'immunité protectrice n'est pas croisée entre les virus de la rougeole et de la maladie de Carré.

b) La maladie de Rubarth

Au cours de ses études sur la maladie de Carré, il s'aperçoit que parmi les «maladies du jeune chien », il y a un virus en plus, responsable des échecs qu'il subit dans ses méthodes de vaccination contre la maladie de Carré, mais qui apparemment n'affecte pas le furet **(92)**.

L'étude de ce virus révèle la difficulté de son passage et de son adaptation au furet et à l'œuf embryonné **(93)**, mais la facilité de sa culture sur tissu rénal (chien, porc, poulet).

Cette culture, couplée à des techniques sérologiques, aboutit à une méthode de diagnostic d'un intérêt appréciable : l'épreuve de fixation du complément. La culture de tissu permet également de préciser la structure au microscope électronique de la particule virale et son mode de développement intracellulaire. Il démontre que le virus peut être classé dans le groupe des Adénovirus en raison de ses propriétés immunologiques et de la dimension des particules virales, mais selon

lui, cette classification ne correspond pas à l'aspect des lésions cellulaires intranucléaires observées.

Dans le cadre de ses travaux, il recherche le lien qui unit les virus hépatotropes et les virus neurotropes chez l'animal et l'homme **(96)**. Ainsi, il démontre que le lapin est sensible au virus de la poliomyélite humaine et aux virus provenant de malades atteints d'hépatite infectieuse. De même, il découvre que le lapin est sensible au virus de la maladie de Carré et de l'hépatite contagieuse du chien. De ce fait, il fait des études cliniques permettant de comparer les virus du complexe « maladies des chiens » et de certains virus hépatoneurotropes et la mononucléose de l'homme, et il découvre que tous ces agents ont des propriétés pathogènes ou immunologiques approchantes. Il en conclut que si l'on peut classer les virus dans un même groupe, il n'y a cependant pas de communauté d'infection entre les animaux et l'homme.

c) La rhinoamygdalite contagieuse du chien

Le Professeur Goret isole cliniquement une rhinoamygdalite contagieuse dans le groupe des maladies épizootiques du chien. Il réussit à la reproduire expérimentalement en série avec des inoculats exempts de bactéries, obtenus par filtration de matériel prélevé dans les amygdales de chiens malades ou sur la muqueuse nasale **(139)**.

La symptomatologie est difficilement dissociable de celle de la maladie de Carré, mais l'affection touche le chien adulte vivant à la campagne.

Il montre que ce virus ne confère une immunité qu'au bout de nombreuses infections et réinfections expérimentales, avec des manifestations d'allergie infectieuse parfois mortelles. L'étude sérologique est également poursuivie et confirme l'individualité de cette entité virale, qui présente cependant certains caractères des Adénovirus humains **(144)**.

2. Les infections virales du porc

a) Les pestes porcines classique et africaine

Suite à une enzootie sévissant dans le Sud-Est de la France en 1948, Le Professeur Goret met en évidence, le premier, le virus de la peste porcine classique par l'inoculation de broyats d'organes de cadavres suspects à des porcs sains. Cette méthode de diagnostic, bien qu'unique à l'époque, est cependant longue et onéreuse. Grâce à celle ci, il découvre l'existence de variantes pathogéniques responsables des formes atypiques et chroniques de la maladie **(14)**.

Il élabore la mise au point de la vaccination contre la peste porcine classique à l'aide du virus adapté au lapin **(97)**. Malgré les multiples passages alternés sur lapins et porcs, cette souche présente un pouvoir pathogène résiduel encore trop important et son inoculation est conditionnée à l'administration conjointe d'un sérum homologue antipestique, selon la technique d'immunisation mixte **(23)(145)**.

Lors de l'éclosion de la peste porcine africaine ou maladie de Montgomery **(100)** au Portugal et en Espagne en 1957, il s'intéresse à son apparition et indique son origine angolaise suite à la distribution aux porcs de déchets alimentaires récupérés sur des avions de ligne **(27)**.

La symptomatologie des deux maladies étant identique, le Professeur Goret préconise de poursuivre la vaccination contre la peste porcine classique en France afin de pouvoir identifier sur le terrain les animaux atteints de la peste porcine africaine, d'autant que la contrebande est omniprésente avec l'Espagne. Il insiste aussi sur la nécessité de poursuivre les mesures de prophylaxie habituelles : abattage des porcs présents dans tout foyer de la maladie avec indemnisation des éleveurs, interdiction ou limitation du transport, du rassemblement des porcs et renforcement des mesures de protection autour des frontières pyrénéennes et de tout territoire infecté **(47)**.

b) La pneumonie enzootique du porc

Toujours dans le cadre de ses recherches sur la peste porcine, le Professeur Goret étudie en 1953 une souche pestique d'origine marocaine présentant des caractères particuliers qui permettent de la considérer comme une « variante » du type variante américaine.

L'inoculation de cette souche à des porcs vaccinés n'engendre pas les lésions classiques de la peste dans un délai de cinq à six jours mais une pneumonie bien plus tardive, en moyenne dix-huit à vingt jours après l'infestation.

Rapidement, l'hypothèse de la présence de deux virus formant un « complexe pneumo-pestique » est mise en exergue. Cependant, il faut attendre 1957 pour mettre en évidence en France, en collaboration avec la Clinique Médicale de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, cette « pneumonie à virus du porc » dans un élevage de la région parisienne **(133)(142)(143)**.

L'étude expérimentale montre la sensibilité de ce « virus » aux antibiotiques de la famille des tétracyclines **(147)**. De plus, le traitement des animaux au début de l'infection expérimentale laisse les animaux sensibles à une nouvelle atteinte. Par contre, un traitement relativement tardif n'assure qu'une guérison symptomatique avec persistance de quelques lésions pulmonaires chroniques, mais permet l'installation d'une immunité d'infection telle qu'on l'observe dans les processus bactériens chroniques. D'ailleurs déjà en 1959, certaines « études suédoises laissent à penser qu'il est possible que ces germes soient apparentés aux organismes du groupe de la péripneumonie » **(98)**, dit le Professeur Goret, et sont classés dans les années 1965 dans le genre mycoplasme **(40)**.

Outre l'étude de son agent pathogène et de son traitement, il étudie les moyens de prévenir la maladie à l'aide de rayons ultraviolets germicides, largement moins néfastes, sur le plan oculaire ou cutané, chez le porc que chez l'homme. Les quelques réactions observées sont bénignes et avec l'habitude, les porcs deviennent de plus en plus insensibles aux radiations, et leur productivité augmente. Il

démontre que grâce aux ultraviolets, l'extension de la pneumonie est très significativement freinée mais, par contre, que les animaux déjà contaminés développent la maladie normalement. Ainsi, il argumente que les ultraviolets permettent de prévenir la maladie ou son extension, mais pas de guérir les animaux malades **(148)**.

c) La maladie de Teschen et la maladie de Talfan

La maladie de Teschen, polioencéphalomyélite porcine décrite en 1930 à Teschen en Tchécoslovaquie, est suspectée pour la première fois en France par P. Collet en 1939 puis en 1948 et en 1951 par d'autres auteurs lors de petites enzooties de « paralysie porcine » **(39)**. En 1955, une enzootie de poliomyélite porcine se distinguant par son caractère moins contagieux, une symptomatologie et une évolution moins graves, est décrite pour la première fois au Danemark, puis dans d'autres régions et pays dont le Pays de Galles, près de la montagne de Talfan dont elle tire son nom **(159)**.

En 1967, le Professeur Goret et coll. signalent l'apparition dans un élevage français d'une dizaine de cas de paralysie porcine dont le diagnostic clinique, et histologique pour deux d'entre eux, évoque avec une quasi-certitude la maladie de Teschen **(154)**. Cependant, la reproduction expérimentale de la maladie reste infructueuse.

Cette deuxième étape voit son avènement en 1973 suite à l'apparition d'autres foyers en France. L'étude menée par le Professeur Toma en collaboration avec notamment le Professeur Goret concerne la transmission expérimentale de la maladie à des porcelets (en utilisant deux types d'inoculum, substance nerveuse et suspension virulente sur culture cellulaire, selon trois voies d'administration) et la virologie **(154)(159)**. Ainsi quatre souches de Picornavirus appartenant au sérotype Talfan-Teschen sont isolées des animaux malades et deux d'entre elles permettent de reproduire la maladie par voie intracérébrale aux porcelets. Cependant, les caractères épidémiologiques de la maladie ainsi qu'un tableau lésionnel très

légèrement différent (atteinte de la substance blanche et grise de la moelle épinière) permettent d'affirmer que tous les cas observés en France sont imputables à la maladie de Talfan et non de Teschen.

3.La fièvre aphteuse

De nombreuses recherches et d'importantes découvertes sur la fièvre aphteuse sont réalisées par les Professeurs Vallée et Carré qui démontrent la pluralité antigénique et immunogénique du virus aphteux en 1922, et la possibilité de vacciner efficacement contre l'infection. En 1926, Marcel Mérieux jette les bases de la séroprophylaxie en créant l'Etablissement Sérothérapique de la fièvre aphteuse, le seul avec l'Institut allemand de l'île de Riems. Entre 1937 et 1938, une épizootie de fièvre aphteuse sévit en France, l'Institut Mérieux démontre ses capacités de production et en 1947, une gamme sérologique complète est à la disposition des vétérinaires **(168)**.

Cependant, malgré cette vaccination, surviennent deux épizooties majeures de fièvre aphteuse en France en 1952 et en 1957, infligeant des pertes considérables au cheptel français. Aussi, l'étude de la fièvre aphteuse est poursuivie, afin d'adapter au mieux la formule d'un vaccin **(19)**.

A l'époque, les notions de type et de variante sont mal définies, entachées d'erreur par l'utilisation de souches « souillées », entraînant une fâcheuse tendance à la multiplication insolite de variantes voire de types **(135)(136)**.

Aussi, lors de ses travaux sur la fièvre aphteuse, le Professeur Goret s'évertue à préciser les termes et en apporte un nouveau : la notion de « dominance ». En effet, à l'époque sont définis :

- * Le type viral : individualité immunologique « majeure », notion qualitative. Les types se distinguent par l'absence totale de protection croisée.

- * La variante ou sous-type : individualité immunologique « mineure », notion qualitative, caractérisée par une rupture d'immunité croisée proche de trente pour cent.
- * La variété : individualité antigénique, pathogène ou contagieuse d'un virus de type ou de variante donné. En effet, au sein d'un type ou d'une variante, certains virus ont plus d'affinité ou sont plus contagieux pour telle ou telle espèce, et surtout certains peuvent avoir des propriétés antigéniques différentes alors que leur pouvoir immunogène est identique.

A cette terminologie, le Professeur Goret introduit la notion de

- * « Dominance immunogénique » : certains virus aphteux sont caractérisés par un potentiel immunogène qualitativement identique mais quantitativement supérieur aux autres souches. Cette notion a un intérêt capital pour la réalisation d'un vaccin.

Il démontre qu'il n'existe qu'un seul type O de virus aphteux, et non quatre, qu'un seul type C et non deux, et que seul le type A possède effectivement plusieurs variantes et variétés, avec à l'époque deux principales A4 et A7.

En conséquence, il préconise la réalisation d'une prophylaxie médicale en deux temps : une vaccination à l'aide d'un vaccin bivalent [O2,(A4,A7)], puis quinze jours plus tard, une vaccination à l'aide d'un vaccin monovalent [C], les types A, O et C étant les seuls présents en Europe. De plus, il insiste sur l'importance de l'analyse des caractéristiques immunologiques des souches responsables des foyers de fièvre aphteuse afin de pouvoir adapter la formule vaccinale et d'éviter une épizootie majeure **(19)(136)**.

En reprenant des travaux antérieurs, grâce à son esprit critique et à beaucoup de rigueur, le Professeur Goret apporte un éclaircissement sur une situation

scientifique confuse pour aboutir aux connaissances actuelles et par la même améliore la prophylaxie médicale de cette maladie.

4.L'anémie infectieuse équine

L'anémie infectieuse équine est signalée en France pour la première fois en 1843 dans la Haute Marne. La nature virale de cette infection est démontrée dès 1904 par les travaux des Professeurs Vallée et Carré. Sa quasi-éradication spontanée coïncide avec la disparition progressive et continue des effectifs équins : chevaux de trait et de service dans les exploitations agricoles, chevaux de l'armée **(113)**.

Cependant, à la faveur de sa réapparition dans le domaine du cheval de course en 1966 à Chantilly, le Professeur Goret étudie les différents caractères du virus sur culture de leucocytes de cheval. Il participe à l'amélioration du test de précipitation en gélose de Coggins, inventé en 1970, en utilisant un antigène splénique liquide **(116)(118) (120) (157)(158)**.

Il étudie aussi la pathogénie de la maladie et les possibilités éventuelles de vaccination **(119)**. Cependant, à l'inverse de la règle constatée en virologie, l'inoculation d'un virus de l'anémie infectieuse équine à un cheval déjà infecté par le même virus entraîne l'expression clinique de la maladie **(121)**. Ces faits tendent à confirmer l'hypothèse d'une variation antigénique constante du virus lors de l'infection d'un organisme et rendent illusoire l'espoir d'une immunisation contre cette maladie.

Enfin, dans le cadre de la pathologie comparée, il montre des similitudes anatomo-pathologiques entre cette maladie et les leucémies humaines **(155)**.

B. LES ZOONOSES ET L'HYGIENE PUBLIQUE

L'hygiène publique a toujours retenu l'attention du Service de Maladies Contagieuses de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort. Le Professeur Goret

organise une série de conférences donnée chaque année à la Faculté de Médecine de Paris (cours de pathologie expérimentale, troisième année de Médecine) et réservée à cette question. Il regroupe en un fascicule destiné aux étudiants un ensemble d'études portant sur la transmission des maladies infectieuses de l'animal à l'homme, et réciproquement **(21)**. Cependant, il estime que le terme de zoonoses établi en 1952 par un comité d'experts à Vienne sous l'égide de l'OMS n'est pas approprié car étymologiquement il ne correspond qu'aux seules maladies animales contagieuses pour l'homme alors qu'il s'agit de définir des infections communes à l'homme et à l'animal qu'elles soient apparentes ou inapparentes, mais transmissibles de l'un à l'autre et réciproquement **(22)(150)**. Aussi le terme d'anthropo-zoonoses lui semble nettement plus approprié. Mais pour ne pas envenimer les choses, il se contente du terme officiel **(31)**.

Il publie des études sur les zoonoses **(21)** en général, la pathologie et la virologie comparées des gripes et des pneumopathies humaines et animales **(98)**, sur les néorickettsioses, l'ornithose, et sur l'interdépendance des tuberculoses humaine et animale **(13)(114)**. Il montre que la maladie de Carré ne semble conférer à l'homme qu'une affection inapparente. Ce virus totalement différent du virus grippal et du virus de la poliomyélite est en revanche très proche du virus morbilleux et du virus de la peste bovine avec lequel il possède des antigènes et des immunogènes communs. Par ailleurs, il isole, à partir de fèces humains, deux souches de virus hépatoneurotropes présentant des affinités antigéniques certaines avec le virus de Rubarth du chien (apparenté à l'Adénovirus 5 de l'homme et possédant des antigènes communs avec le virus poliomyélique mais n'ayant aucune communauté de pouvoir pathogène)**(96)**. Enfin, il apporte la preuve quasi expérimentale de la sensibilité de l'homme au virus de la rhinoamygdalite contagieuse du chien **(22)**.

En regard de ces nombreuses communautés entre les maladies animales et humaines, il prouve leur importance en réalisant une étude sérologique sur des étudiants vétérinaires, professionnellement exposés, puis s'intéresse à l'étude de la lutte contre certaines zoonoses.

1.Enquête sérologique humaine

Il réalise une grande enquête sérologique **(149)** sur trois cent cinquante étudiants des quatre promotions de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort entre 1958 et 1959. Les recherches sérologiques portent sur trois zoonoses majeures : la brucellose, la fièvre Q, et la leptospirose, ainsi que sur trois zoonoses hypothétiques mineures ou potentielles spécifiques du chien : la maladie de Carré, la maladie de Rubarth et la rhinoamygdalite contagieuse. Pour ces dernières, il considère comme positif tout anticorps détectable. Il mène conjointement une enquête sur la teneur du sérum des étudiants en anticorps dirigés contre la poliomyélite et les Adénovirus, afin de comparer les résultats et de noter les relations existant entre les anticorps des infections canines et ceux spécifiques d'infections humaines.

Cette enquête lui permet de déceler la présence d'anticorps, sur un pourcentage de sujets non négligeable, vis-à-vis du virus de Rubarth, de la rhinoamygdalite du chien et de la maladie de Carré. Il ne semble pas exister de rapport entre la teneur des sérums en anticorps antipoliomyélitiques neutralisants et les anticorps spécifiques fixant le complément de la maladie de Carré, ainsi qu'entre les anticorps fixant le complément de la rhinoamygdalite contagieuse et ceux du groupe des Adénovirus humains. En revanche, il montre qu'il semble exister une relation entre les anticorps des Adénovirus humains et ceux de l'hépatite de Rubarth **(149)**.

Pour l'étude sérologique de la brucellose, les étudiants de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort sont en général sérologiquement neufs au cours de leur première année d'étude. Mais, au fur et à mesure des années, la probabilité d'entrer en contact avec l'infection animale augmente. Aussi le Professeur Goret observe une croissance régulière au cours de la scolarité du nombre de réagissants et souligne le parallélisme existant entre l'apparition des anticorps sériques des étudiants et leur activité professionnelle (14 % en première année et 80 % en dernière année)**(146)**.

Par contre, pour la fièvre Q et la leptospirose, il n'obtient qu'une seule réponse positive et non interprétable. Il conclut à l'absence complète d'anticorps vis-à-vis de *Coxiella burnetii* et des principaux types de leptospires.

2. La brucellose

Grâce à l'étude sérologique faite sur les étudiants en 1958, le Professeur Goret montre que la brucellose n'est pas transmise uniquement par le lait mais aussi par contact direct et qu'elle constitue par conséquent une maladie professionnelle **(42)(149)**. De ce fait, il entreprend une enquête effectuée auprès des vétérinaires français, en parallèle et consécutivement à celle faite sur les étudiants de l'école, et montre que 95,5% des cas de contamination se font effectivement par contact direct **(101)**. Il proclame la nécessité d'entreprendre la vaccination pour l'instauration d'une prophylaxie collective. Cependant, sa tâche est ardue, car l'instauration d'une opération de prophylaxie médico-sanitaire se révèle délicate **(28)**. En effet un vaccin, bien qu'excellent, peut laisser des traces de son passage (anticorps) et ne plus permettre, dès lors, à l'hygiéniste de reconnaître les animaux réagissant vaccinés. Il démontre que chez les bovins la souche B19 se révèle être un remarquable agent de protection, si elle est utilisée rationnellement, notamment sur des animaux jeunes entre six et huit mois et dans un délai formel. En effet, avant six mois la réaction immunitaire des animaux est de faible importance. Après huit mois, la vaccination par le vaccin B19 présente le grave inconvénient de prolonger la présence des anticorps agglutinants dans le sérum des animaux vaccinés et par conséquent de biaiser le dépistage **(102)(103)**. Ainsi, bien utilisée en association à des mesures sanitaires (quarantaine, sérodiagnostic sur les animaux entrants avec isolement des animaux infectés), elle fournit des résultats favorables. Plus tard, avec la découverte du vaccin 45/20 de Mc Ewen (bacille tué et adjuvé), la prophylaxie peut être mieux adaptée, grâce aux études du Professeur Pilet, car ce vaccin est non-agglutinogène et très actif **(104)**.

3.La rage

Historiquement, au début du 19^{ème} siècle, la rage est d'abord une maladie des animaux sauvages, exprimée par la «férocité» du loup, «animal plein de rage», mordant en peu de temps un grand nombre de sujets. Puis, avec l'apprivoisement du chien, la rage devient citadine. C'est alors la classique «rage des rues» véhiculée par le chien puis par le chat et qui aboutit à la conception «pas de chien, pas de rage». Cependant, avec les mesures prophylactiques entreprises cette citation n'a plus lieu d'être, même si le chien reste un vecteur de transmission. La rage redevenue selvatique, particulièrement vulpine, demeure cependant une épée de Damoclès, quant à la possibilité de propagation du virus rabique à l'homme, par l'intermédiaire des animaux domestiques, et de la réapparition de la «rage citadine»**(110)**. De même, les modalités de transmission du virus rabique sont affinées grâce à son étude en culture. Il apparaît que le virus peut, outre par morsure ou griffade, être inoculable par la salive, expérimentalement par ingestion, par les voies respiratoires dans les lieux de confinement (les grottes avec les chiroptères) et par la voie transplacentaire avec l'apparition de porteurs sains mais très contaminants **(65)**.

Dans de multiples publications sur la rage **(46)(107)**, retraçant son épidémiologie, son étiologie, sa symptomatologie animale et humaine, sa prophylaxie et en mémoire d'un certain nombre de confrères ayant contribué à son étude, le Professeur Goret laisse entendre que Pasteur, bien que grand chercheur, a profité des travaux d'autres personnes restées dans l'ombre. Outre ces mises au point sur cette pathologie, il étudie ses modes d'éradication. Cependant, la rage étant toujours d'actualité, il travaille sur les mesures préventives, afin de limiter la contamination des animaux domestiques, sources de contagion pour l'homme **(33)**.

En conclusion, il préconise, entre autres, la vaccination antirabique des animaux domestiques, agents intermédiaires entre les humains et les réservoirs sauvages ainsi

que la vaccination grâce à des appâts de ces réservoirs dans le but d'enrayer le processus d'entretien du virus**(104)**. Enfin, il incite à l'abattage dans des délais stricts et définis de tout animal contaminé, quel que soit le lien affectif. Mais le vétérinaire doit s'assurer que l'animal n'a mordu ou griffé personne les quinze jours précédents. Dans le cas contraire, l'animal doit être mis en quarantaine pendant quinze jours avant d'être euthanasié**(64)**.

4.L'ornithose-psittacose

« Née » en 1941, d'un travail du Docteur Vétérinaire Meyer, l'ornithose n'est jamais tout à fait détachée de la psittacose. Néanmoins l'ornithose, forme virulente mineure de la psittacose, représente une étiquette commode pour évoquer une anthro-po-zoonose aviano-mamalia-humaine, réputée contagieuse dans les deux médecines et considérée comme chef de file des néorickettsioses **(16)**. Cette maladie souvent inapparente chez les oiseaux, détermine le plus souvent chez l'homme une pneumonie atypique à signes radiologiques particuliers. Cependant, l'ornithose est difficilement isolable d'une foule de maladies virales proches parentes, et les méthodes de diagnostic restent longtemps imprécises. Le Professeur Goret poursuit les recherches antérieures sur l'ornithose humaine et animale en collaboration avec le Médecin Commandant Boucher de l'hôpital Desgenette à Lyon, et aboutit à des précisions sur le diagnostic expérimental et épidémiologique de cette infection. En effet, il détermine que seule la présence simultanée des signes radiologiques, cliniques et biologiques propres aux pneumonies à virus avec une positivité de la réaction de fixation du complément permettent, en pratique, de conclure fermement au diagnostic d'ornithose **(137)**. De plus, il préconise, lorsque c'est possible d'isoler le virus à partir des sécrétions ou des lésions du malade et des organes de l'oiseau responsable de l'infection, par inoculation aux animaux sensibles (moyens directs) ou bien de réaliser deux sérologies de fixation du complément à dix ou quinze jours d'intervalle, afin d'éliminer le fait d'une infection

latente ou ancienne. A ce titre, il met en évidence «l'exquise sensibilité» de la tourterelle au virus ornithosique, qui contrairement au pigeon, exprime la maladie, expérimentalement inoculée, de façon apparente et représente donc un réactif de choix, quant à l'isolement de l'agent pathogène.

5. La tuberculose

Lors de sa dernière année d'étudiant vétérinaire à Alfort, il étudie quatre cas de tuberculose de la face chez le chat, connue depuis l'étude faite en 1896 par le Professeur Cadiot **(4)**. Dans les quatre observations, le diagnostic est confirmé par autopsie et histologie. En conclusion, il préconise déjà, dans un but de prophylaxie certaine, que tout chat présentant une déformation de la face associée ou non à un ulcère ou une fistule sous orbitaire doit être considéré comme suspect de tuberculose. Il reste le problème de l'éradication de la maladie **(44)**. Le Professeur Goret préconise par conséquent de proscrire la vaccination par le BCG du bétail. En effet, le vaccin BCG, souche de bacilles tuberculeux de type bovin isolée par Nocard d'une mammite tuberculeuse et modifiée par deux cent trente repiquages sur la pomme de terre biliée par Calmette et Guérin en 1921, est une souche apathogène, mais douée d'une virulence résiduelle responsable de lésions minimales certes, mais contagieuses. De plus, lors de la vaccination des animaux, il observe sur le terrain que les propriétaires, rassérénés de savoir leurs animaux protégés, se montrent plus négligents envers les prescriptions sanitaires et hygiéniques, instaurées à l'encontre de la maladie concernée **(13)(153)**. Enfin, cette vaccination sensibilisante entraîne obligatoirement une réaction positive lors de dépistage par tuberculation, ce qui rend impossible de différencier les animaux vaccinés des animaux infectés. Le Professeur Goret incite plutôt à utiliser la tuberculation seule par injection intradermique à l'encolure et d'abattre les animaux réagissants, en continuant les règles sanitaires déjà existantes **(90)**. De même, pour le chien ou le chat, qui contaminé, devient d'autant plus dangereux pour l'homme que sa

domesticité est très étroite, il préconise de sacrifier les sujets atteints, indépendamment des considérations sentimentales, et quel que soit le doute engendré par la possibilité d'une réaction à la tuberculine rendue positive par la présence d'une mycobactérie atypique, qui est une mycobactérie non tuberculeuse acido-alcool-résistante fréquemment chromogène à la lumière ou à l'obscurité, en générale saprophyte mais éventuellement non pathogène **(112)(152)**.

Ainsi, le Professeur Goret s'évertue à démontrer que la lutte contre les zoonoses revêt plusieurs aspects et doit être très organisée. Il faut d'abord classer, faire la nomenclature des maladies et de leurs agents, dépister précocement les infections animales et humaines et étudier l'épidémiologie des maladies **(150)**. De plus, il avise les spécialistes de toutes les branches scientifiques qu'une collaboration étroite est nécessaire et indispensable à la mise en place d'une prophylaxie efficace **(63)**. Enfin, il regrette que certaines mesures soient draconiennes et irrémédiables, quant au sort de l'animal, mais conjoncturellement, c'est parfois la seule mesure réellement probante, pour protéger la santé publique.

C. LES MALADIES VIRALES A EVOLUTION LENTE EN PATHOLOGIE COMPAREE

En 1936, le Professeur Cuillé et le Professeur Chelle**(122)**, par leur découverte de l'inoculabilité de la «tremblante» du mouton à un autre mouton ou à la chèvre, ouvrent l'immense chapitre des pathologies nouvelles dites des infections virales à évolution lente. Le groupe des maladies virales à évolution lente peut être dissocié selon des critères étiologiques et pathogéniques en maladies à virus lents non conventionnels (viroïdes non antigènes) et en maladies lentes à virus «classiques» (antigènes)**(70)**. Sur ces recherches, le Professeur Goret propose une nomenclature et une classification des divers processus pathologiques incriminés. Le problème de l'unicité des agents de transmission des encéphalopathies spongiformes de l'homme

et de l'animal, la similitude des symptômes et lésions engendrés n'entraînent pas fatalement, pour le Professeur Goret, comme conséquence la possibilité d'une transmission de ces maladies de l'animal à l'homme et vice et versa **(71)**.

1. Les maladies à virus lents

Elles reconnaissent comme agents des éléments filtrables d'une taille inférieure à 7 à 10 nanomètres, c'est-à-dire inférieure à celle des plus petits virus connus. Ces agents, indétectables en microscopie électronique, sont doués d'une résistance physico-chimique considérable et dénués de pouvoir antigénique. Ainsi rien ne permet de les homologuer aux virus vrais et leur nature exacte demeure inconnue. On les nomme, en conséquence, viroïdes.

Ces viroïdes affectent tout le système nerveux, en l'absence de lésions inflammatoires classiques, en créant une encéphalopathie dite spongiforme. En effet, ils entraînent une dégénérescence et une vacuolisation des cellules nerveuses et donnent au tissu nerveux une allure «spongieuse». On assimile à ce groupe de maladies la tremblante du mouton ou «scrapie», l'encéphalopathie du vison, mais aussi le Kuru et la maladie de Creutzfeldt-Jakob, deux maladies humaines.

Le Professeur Pierre Goret étudie les rapports unissant ces quatre maladies. D'après les lésions et la reproduction expérimentale de ces infections animales aux autres espèces animales (dont le chimpanzé) il apparaît que la tremblante du mouton et l'encéphalopathie du vison procèdent de l'action d'un seul et même agent. Cet agent est transmis, au départ, du mouton au vison par le truchement de la chair de moutons infectés, puis de vison à vison à la faveur de batailles sanglantes ou de cannibalisme, assez souvent observé chez cette espèce. Or chez l'homme, on découvre que la maladie de Kuru sévit essentiellement dans les tribus cannibales. En conséquence, le mode de transmission de ces maladies se révèle être identique chez l'animal comme chez l'homme **(80)**. Aussi, en pathologie comparée, la question évidente mais angoissante, qui naît, est celle des liens unissant maladies

humaines et animales et de la possibilité d'une transmission à l'homme des encéphalopathies animales. Pour le Professeur Pierre Goret, cette transmission semble vraisemblablement impossible. Il étaye ses propos grâce aux preuves qu'il apporte d'une parenté immunologique extrêmement étroite de trois maladies à virus (maladie de Carré, peste bovine, rougeole), mais cependant fortement différentes dans leur action pathogène et leurs hôtes naturels **(43)(96)(127)**.

2. Les maladies lentes à virus

Ce terme regroupe un certain nombre de maladies virales, engendrées par des virus conventionnels, générateurs de lésions inflammatoires et aboutissant à des destructions ou à des dégénérescences cellulaires. La période d'incubation et d'évolution du processus pathologique est cependant particulièrement longue et conditionnée par la nature même de l'agent viral ou de l'état de déficience du sujet atteint. Parmi ces maladies, le Professeur Pierre Goret distingue les virus à tropisme nerveux (la rage, la panencéphalite sclérosante subaiguë **(57)**, la leucoencéphalopathie multifocale sclérosante et peut-être la sclérose en plaque chez l'homme), les virus à tropisme pulmonaire (le visna et l'adénomatose du mouton et chez l'homme les pneumopathies interstitielles), et les virus entraînant une atteinte du collagène (la maladie du vison aléoutien, le lupus érythémateux disséminé et chez l'homme, la périarthrite noueuse, la périarthrite rhumatoïde, la maladie de Kahler et le syndrome de Cheïdak-Higashi)**(70)(80)(117)**.

En outre, dans certaines maladies de ces deux groupes, il ne nie pas la possibilité d'une prédisposition génétique (la tremblante du mouton, la maladie du vison aléoutien, les maladies familiales humaines). Il pense que la phase initiale de la destruction cellulaire résulte de l'apparition de phénomènes d'auto-immunisation consécutifs au développement de l'agent responsable, devenu alors introuvable dans l'organisme.

Ainsi, ce sujet l'enthousiasme particulièrement. En effet, il représente un intérêt majeur dans ses études en pathologie comparée et il suscite le développement d'une nouvelle discipline scientifique : « La viroïdologie », au même titre que la virologie, la bactériologie ou la mycoplasmodologie. Enfin, compte tenu des évidentes similitudes étiologiques et pathogéniques unissant les maladies à virus lents et les leucémies ou leucoses, ainsi que la possible prédisposition génétique de certaines affections, il prévoit déjà que les recherches futures s'orientent vers l'étude des processus cancéreux.

D. ETUDES IMMUNOLOGIQUES PURES

La première préparation de sérum anti-lymphocytaire, dans son laboratoire privé est mise en chantier pour une étude portant sur l'anémie infectieuse équine. Pour cette étude, il installe une bergerie de moutons à Semois puis achète trois chevaux à un éleveur, rue de Charenton. Il injecte le sérum anti-lymphocytaire de cheval, préparé sur les moutons et il escompte une révélation des crises chez les sujets atteints de la forme chronique latente de l'anémie infectieuse équine (effet immunosuppresseur)(116). Une constatation de demi-succès l'incite à poursuivre ses essais. En émettant l'hypothèse d'une modification antigénique des cellules blanches des chevaux atteints, il pense utiliser non seulement des sérums anti-lymphocytaires de cheval mais aussi de toutes les espèces animales (155). Cependant, un chien errant saccage la bergerie étranglant cinq brebis, celles qui bien sûr réagissent le mieux. Aussi, face aux difficultés financières et matérielles de l'entreprise, il abandonne provisoirement cette étude.

Il ne reprend cette étude que bien plus tard avec l'aide de ses collaborateurs les Docteurs Vétérinaires Salmon et Toma. Il suggère d'utiliser comme antigènes non plus des lymphocytes mais des thymocytes animaux et de préparer un sérum

anti-thymocytaire**(156)**. Dans l'impossibilité de financer ces recherches par les seules ressources de son service, il rencontre, dès février 1968, la plus grande compréhension de la part du Laboratoire Albert Rolland par l'intermédiaire d'un ami, le Docteur Briat, qui y travaille**(165)**. Ce Laboratoire apporte l'aide financière nécessaire à ses recherches puis est substitué par le Laboratoire de l'Hépatrol, qui par contrat de recherches passé avec l'Ecole Vétérinaire d'Alfort ne cesse de supporter les frais de cette expérimentation.

Il découvre que les sérums hétérologues anti-thymocytaires d'animaux sont actifs vis à vis des «cellules leucémiques» humaines(essentiellement leucémies aiguës lymphoblastiques) et inactifs ou faiblement actifs sur les cellules saines. En effet, les sérums anti-thymocytaires animaux hétérologues exercent un effet cytotoxique sur les globules blancs leucémiques, plus spécialement dans la leucémie aiguë lymphoblastique**(156)**. Cette action est supérieure à un effet du même ordre mais beaucoup plus faible exercé sur les globules blancs normaux des groupes sanguins A, AB et O. Ceci traduit donc une fragilité plus grande des globules blancs leucémiques et aussi l'existence sur ces cellules d'un ou de plusieurs antigènes communs avec les antigènes des thymocytes animaux.

Par la suite, en 1973 et 1974, il obtient ,en plus de l'aide de l'Hépatrol, un contrat de recherche avec le Laboratoire de l'Adrapharm**(167)**. A l'aide des fonds de l'Adrapharm et de Rolland-Hépatrol, il décide de poursuivre ses recherches dans le sens de la détection du mécanisme et de la nature de l'effet cytotoxique enregistré. Il s'agit de reconnaître la fraction anticorps responsable, soit anti-T spécifique du thymocyte, soit anti-lymphocytaire non spécifique du thymocyte. Il apparaît que le phénomène est dû à un ou deux autres anticorps anti-lymphocytaires non spécifiques du thymocyte, donc des lymphocytes B responsables de la réaction immunitaire tumorale.

Ainsi par ses recherches, le Professeur Pierre Goret offre la possibilité d'étudier de façon plus précise les «prises» de greffes ou d'organes, effectuées à titre expérimental sur l'animal puis pouvant être extrapolées à l'homme et il apporte la possibilité d'un appoint au traitement des leucémies, surtout la leucémie aiguë lymphoblastique.

Il est à signaler qu'à cette époque, Pierre Goret faillit se faire supplanter par le Docteur Grabar, de l'Institut Pasteur, qui revendique cette découverte comme sienne. Mais, afin que la maison dispensatrice de fond (le Laboratoire Hépatrol en ce temps là) puisse récupérer l'espoir de bénéfice, Pierre Goret a déposé un brevet en 1972 **[annexeIX. A et B]**. Ce brevet prouve que l'auteur de ces découvertes est bien le Professeur Goret et non le Docteur Grabar **[annexe X]**. A la suite de cet incident, il fait un communiqué relatant ses découvertes et dénonçant les revendications abusives du Docteur Grabar **(166)**.

E. ROLE DE LA VACCINATION ET DE L'ANTIGENOTHERAPIE

Passionné d'immunologie, le Professeur Goret, dès le début de sa carrière, s'attache à expliquer le processus de la chimie de l'immunité, et il étudie plus précisément la structure antigénique du bacille de Koch. Par la suite, il s'intéresse au rôle de la vaccination dans la prévention de certaines maladies infectieuses. Il insiste sur les différences entre l'immunisation active **(6)**, engendrant des réactions spécifiques de l'organisme contre l'agent causal et l'immunisation passive qui apporte au sujet des éléments de défenses fabriqués en dehors de lui, les sérums immuns. Le sérum immun est une composante du sang que l'on recueille après coagulation. Les animaux donneurs sont immunisés au préalable par des injections régulières et contrôlées de toxines, puis saignés. On obtient alors un produit dont l'action préventive contre la maladie est certaine, mais dont la vertu curative est moins établie. Aussi, Pierre Goret souligne la nécessité parfois de réaliser une

sérovaccination surtout dans des milieux infectés, car les réactions de défense sont immédiates et si l'animal est en période d'incubation, le sérum immun permet de surseoir aux effets néfastes de la maladie, puis la vaccination effectuée 15 à 20 jours après permet de prévenir les réinfections.

Enfin, il étudie le rôle de l'antigénothérapie **(7)**, dans un but curatif cette fois, lors de maladies chroniques, qu'elles soient virales, bactériennes, mycosiques ou toxiques et ce seulement au stade allergique de la maladie, c'est-à-dire quand le malade est capable de réagir. Donc l'antigénothérapie semble inutile, voire dangereuse dans les infections suraiguës, car l'évolution rapide de la maladie ne laisse pas le temps nécessaire à l'organisme de répondre à l'agression virale et peut entraîner une réponse anaphylactique mortelle.

F. LA LYOPHILISATION

Connue depuis longtemps, la lyophilisation ou cryosublimation est la combinaison de deux procédés: le refroidissement et la dessiccation **(84)**. Ainsi, les vaccins vivants ou les ferments lactiques passent directement à l'état de poudre en gardant leurs propriétés. Elle se révèle être une technique de première importance pour la préparation et la conservation des produits biologiques destinés à l'usage vétérinaire. C'est ainsi que dès 1936, Pierre Goret utilise l'appareil de Flossdorf-Mudd pour conserver le virus de la maladie de Carré et pour la dessiccation des produits opothérapiques, afin de l'appliquer au stade industriel **(85)**.

Avec les Professeurs J. Verge et P. Lépine, en 1941 puis en 1946, il fait des recherches sur la conservation de la vitalité et de la virulence de virus et fait paraître avec le Docteur Charles Mérieux en 1946 la première revue, traitant de ce sujet **(168)**.

Au cours de ses études, il rencontre beaucoup de problèmes concernant la cryosublimation. Il faut une technique adaptée à chaque produit; mais ceci permet

de nombreuses applications vétérinaires, entre autres la simplification des problèmes posés par la conservation des vaccins. Cependant, il n'en demeure pas moins qu'au vu de la complexité de ce domaine, la lyophilisation reste à cette époque une technique d'avenir **(20)**.

G. LES ANTIBIOTIQUES. LEUR ASSOCIATION ET LEUR APPLICATION THERAPEUTIQUES

Le Professeur Goret s'intéresse très assidûment à l'histoire des antibiotiques « L'histoire des antibiotiques est très ancienne, presque aussi vieille que le monde. Les hindous, qui au cinquième siècle avant Jésus-Christ, utilisaient l'extrait d'ail pour guérir la furonculose, employaient sans le savoir un antibiotique. En se plongeant dans les eaux sacrées du Gange, pour éviter le choléra, ces même hindous absorbaient un bactériophage, et mettaient à profit un antagonisme microbien d'un ordre spécial »**(10)**. Ainsi, il s'efforce à définir ce que sont les antibiotiques, leur rôle et leur mode d'action qui peuvent différer d'une substance à l'autre. Il démontre que l'association de différents antibiotiques doit être raisonnée, au risque d'annuler l'effet de l'un et de l'autre. Enfin, il s'attache à faire la liste des antibiotiques, connus à l'époque, avec leurs principaux caractères et à expliquer leurs modes d'obtention.

En 1950, le nombre d'antibiotiques connus, dépasse la centaine. Mais par leur pouvoir antagoniste à l'égard de certains microbes, ils se révèlent pour la plupart hautement toxiques pour l'organisme humain et l'animal, d'où leur utilisation limitée. Aussi, le Professeur Goret considère-t-il important d'établir le rôle de certains d'entre eux, déjà commercialisés en médecine humaine et en thérapeutique vétérinaire dans le traitement de maladies, jusque là incurables **(130)**.

En se basant sur les résultats obtenus en médecine humaine, il montre, par exemple, que chez les bovidés, contrairement à la médecine humaine, la streptomycine est plus efficace en injection intraveineuse, mais que les autres modes d'administration sont également possibles. Il détermine aussi sa dose

d'efficacité en médecine vétérinaire, 10 à 20 mg par kilogramme et par jour en 4 à 5 fois, et il admet son utilisation sur les staphylocoques devenus pénicillino-résistants, mais aussi pour le traitement de la fièvre charbonneuse, de la tularémie, de la pseudo-tuberculose, de la pasteurellose et de la tuberculose. Outre la streptomycine, il étudie l'action du chloramphénicol, de l'auréomycine sur certaines maladies animales, en insistant sur les doses et les voies d'administration **(94)**. Il préconise aussi leur utilisation dans certaines maladies, pour lesquelles aucune étude n'a encore été réellement faite, mais qui au vu des résultats obtenus en médecine humaine, semble être intéressante. Il enjoint les praticiens de bien noter les doses, la voie d'administration et les effets thérapeutiques dans le temps et de lui transmettre le tout.

Le but de ces études réside dans la fabrication de préparations antibiotiques moins onéreuses pour la médecine vétérinaire, en effet les médicaments humains sont très chers et les doses employées pour le bétail sont aberrantes compte tenu de leur poids vif.

Dans cette période, il essaie avec certains de ses collaborateurs, d'extraire un antibiotique différent de la streptomycine, à partir du mycélium d'*Actinomyces griseus*, grâce à l'acide trichloracétique de Boivin. La méthode d'extraction semble satisfaisante, mais de nombreuses questions restent sans réponse et le sujet demeure très complexe. Il apparaît qu'une substance antibiotique, s'ajoute à celles précédemment connues, la streptomycine et la griséine, extractibles en milieu alcalin. Mais cette substance très active in vitro, semble inactive in vivo à cause des protéines du sérum **(128)**. Cependant, le manque de crédit pour la recherche, l'incite à arrêter ses recherches sur les antibiotiques et il décide plutôt d'adapter les produits humains aux animaux.

Il s'intéresse aussi, sans succès, à l'action des sulfones sur l'entérite chronique hypertrophique **(131)**.

A chaque découverte d'une nouvelle molécule antibiotique en humaine, il préconise des doses efficaces et les utilisations possibles en médecine vétérinaire. Il étudie

aussi le rôle de l'association de certains antibiotiques entre eux, qui agissent alors en synergie, mais attire l'attention des praticiens sur leur emploi raisonné, car il peut y avoir antagonisme entre deux molécules.

Il recherche l'intérêt de l'adjonction d'antibiotiques dans la ration alimentaire des animaux domestiques en croissance, avec son mécanisme d'action, son efficacité et surtout son innocuité pour l'individu et la collectivité. Mais il s'aperçoit qu'elle peut être la source de problèmes de résistance à l'action des antibiotiques, rencontrés en médecines humaine et vétérinaire. De plus, par leur action sur le tube digestif, il y a une modification et une sélection de la flore intestinale, qui a priori peuvent entraîner des troubles digestifs et des carences alimentaires majeures par malassimilation, et être responsables, à long terme, d'une croissance moindre des animaux et d'une baisse de leur productivité **(134)**.

Alors que la thérapeutique antibiotique en médecine vétérinaire n'en est qu'à ses balbutiements, le Professeur Pierre Goret contribue à son essor en informant les praticiens, en étudiant l'action des antibiotiques, leur mode d'administration, les doses efficaces, ainsi que les possibilités d'association ou d'adjonction à la ration alimentaire des animaux de rente.

H. ETUDES DIVERSES

1. Actinomyose des carnivores

En 1948, il démontre que l'actinomyose des carnivores ne constitue qu'un syndrome sous la dépendance non seulement d'*Actinomyces* authentiques mais aussi d'une flore bactérienne aéro et anaérobie fort diverse, responsable de formes septicémiques généralisées **(89)**. En 1951, à l'occasion de ses recherches, il isole une nouvelle espèce de *Streptomyces* faiblement protéolytique au pouvoir pathogène très élevé. Il la nomme *Streptomyces Galtieri*, en hommage au Professeur Galtier, premier

titulaire de la Chaire de Bactériologie de l'Ecole Vétérinaire de Lyon et premier Chef du Service où ce germe est isolé **(91)**.

2. La fièvre charbonneuse

En 1934, il montre que le chien est sensible à l'infection charbonneuse inoculée par voie cutanée ou testiculaire à l'aide d'une bactérie très virulente, et si le chien résiste à la maladie, il n'en est pas pour autant réfractaire, mais il acquiert une certaine immunité à chaque réinfection non mortelle **(125)(126)**.

En 1938, il étudie la sensibilité du furet à l'égard de *Bacillus anthracis* **(83)**. La rapidité d'évolution du processus, la mort brutale en 36 heures, l'intensité des lésions, la splénomégalie considérable dans l'infection spontanée ou expérimentale témoignent de la grande réceptivité du furet.

Puis il étudie l'infection expérimentale sur le rat blanc **(123)** et sur le furet, dans le but d'ailleurs atteint de démontrer l'extrême sensibilité de la peau à la bactérie charbonneuse. Il participe, à l'Ecole Vétérinaire de Lyon, à l'observation du traitement par la pénicilline de l'infection déclarée chez le bœuf. Et ainsi, en juin 1951, suite à une épizootie sévère de fièvre charbonneuse chez le vison (600 visons ont succombé), identifiée par les épreuves classiques du diagnostic expérimental, il institue un traitement massif à la pénicilline: 25000 à 50000 unités quotidiennes par animal, à doses fractionnées et répétées pendant plusieurs jours. Les résultats sont spectaculaires et l'épizootie enrayée **(132)**.

Il suggère d'inscrire la fièvre charbonneuse de toutes les espèces animales, dans le cadre des maladies légalement réputées contagieuses, du fait de l'extrême danger de la maladie pour l'homme.

3. Le rouget

Il démontre que si le cobaye est résistant au bacille du rouget, il est néanmoins non réfractaire, lors de réinoculation dans la peau ou les testicules **(124)**.

En effet dans les heures suivantes, le cobaye déclare la maladie avec des symptômes plus qu'alarmants puis guérit spontanément. Cependant, après répétitions régulières de doses minimales, il en meurt. Les lésions observées sont alors celles d'une septicémie.

Il apporte des précisions concernant la localisation articulaire de l'infection chez le lapin **(82)** et préconise pour traiter l'infection porcine d'associer l'administration de pénicilline avec une sérothérapie **(129)**.

4. La pseudo-tuberculose des rongeurs

La pseudo-tuberculose s'étend à de nombreuses espèces animales et à l'homme. Et la découverte relativement fréquente, par son collaborateur le Professeur Joubert à la clinique de l'Ecole Vétérinaire de Lyon, de cas de pseudo-tuberculose chez le chat et la difficulté de son diagnostic incitent l'équipe à rechercher un moyen expérimental de diagnostic précoce et certain. Un travail de thèse est alors proposé à un élève de l'époque, qui deviendra par la suite le collaborateur direct du Professeur Goret : Le Professeur Ch. Pilet.

Ainsi est démontré par l'étude expérimentale de l'infection du cobaye, le rôle des surinfections et de l'allergie dans l'établissement de l'infection chronique des rongeurs **(105)**.

5. Le phénomène de Reilly - Selye

A ses études s'ajoutent des recherches de pathologie expérimentale. C'est ainsi qu'il démontre l'intervention du «stress» (phénomène de Reilly-Selye) dans la crise du

sevrage du porcelet dont il tire des conséquences prophylactiques et thérapeutiques. Le rôle des hormones dans la pathogénie de tels troubles et dans la production des anticorps est par voie de conséquence abordé. De plus, il démontre que les techniques de culture virale, bien que perfectionnées, ne permettent pas de transposer un résultat *in vitro*, au plan de l'être vivant, du fait de ces actions hormonales ou nerveuses non reproductibles **(138)**.

I. PROPHYLAXIE DES MALADIES ANIMALES ET HYGIENE

Comme l'a fort bien défini Galtier la « *Prophylaxie est l'ensemble des mesures mises en œuvre pour prévenir la naissance des maladies infectieuses, en limiter et arrêter la diffusion et en poursuivre l'extinction* » **(18)**. De ce fait, le Professeur Goret prône l'importance de son rôle économique. En effet, elle peut limiter, voire supprimer les pertes considérables que subit l'agriculture, du fait de ces maladies. Et il démontre qu'elle a en outre un rôle hygiénique majeur, vis-à-vis des animaux et de l'homme (maladies animales apparentes ou inapparentes transmissibles à l'homme, telle la

parcimonieux crédits officiels ne permettent qu'une activité réduite de son laboratoire, d'ailleurs trop étroit **(49)**.

Cependant, grâce aux subsides obtenus auprès de certains laboratoires, par le truchement des contrats de recherches, et son obstination tenace, son œuvre scientifique est riche en découvertes majeures.

III. SA RETRAITE PROFESSIONNELLE

Après sa retraite en 1976, il continue à écrire des articles pour diverses revues, entre autres et surtout pour le journal la *Semaine Vétérinaire*, où outre les articles d'informations sur diverses maladies et leur traitement ou sur de nouveaux médicaments, il narre des anecdotes et rend hommage à des hommes qui le méritent.

Entre autres, il rend hommage à Gaston Percheron, né en 1843 qui se distingue, en plus de sa vocation pour la pathologie des chevaux et des petits animaux à Paris, par la rédaction de nombreux articles, parus dans la presse de l'époque, pour défendre la profession et en même temps vulgariser les problèmes des maladies au point de vue économique, sanitaire et des risques pour l'homme, et qui est le fondateur de la *Semaine Vétérinaire* en 1886 **(73)**.

De plus, malgré sa retraite, Pierre Goret continue aussi à enseigner épisodiquement à l'Ecole Vétérinaire tunisienne de Sidi-Thabet.

Cependant, ces activités sont peu accaparantes et permettent de surseoir à son changement de vie. En effet, alors qu'il a consacré l'essentiel de son temps et de sa vie à son travail pendant des décennies, il veut pour sa retraite, changer totalement l'orientation de ses prédispositions premières **(1)**. Il veut prendre du recul par rapport à ce qui l'a passionné pendant si longtemps. Ce qu'il fait en s'installant dans sa propriété de l'Yonne, tout en laissant à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, ses documents et l'œuvre de sa vie. Il désire, enfin, s'occuper exclusivement de sa famille, qu'il a délaissée tout au long de sa carrière, ou du moins se faire choyer par elle, et se consacrer dans ses heures perdues à la culture de son jardin.

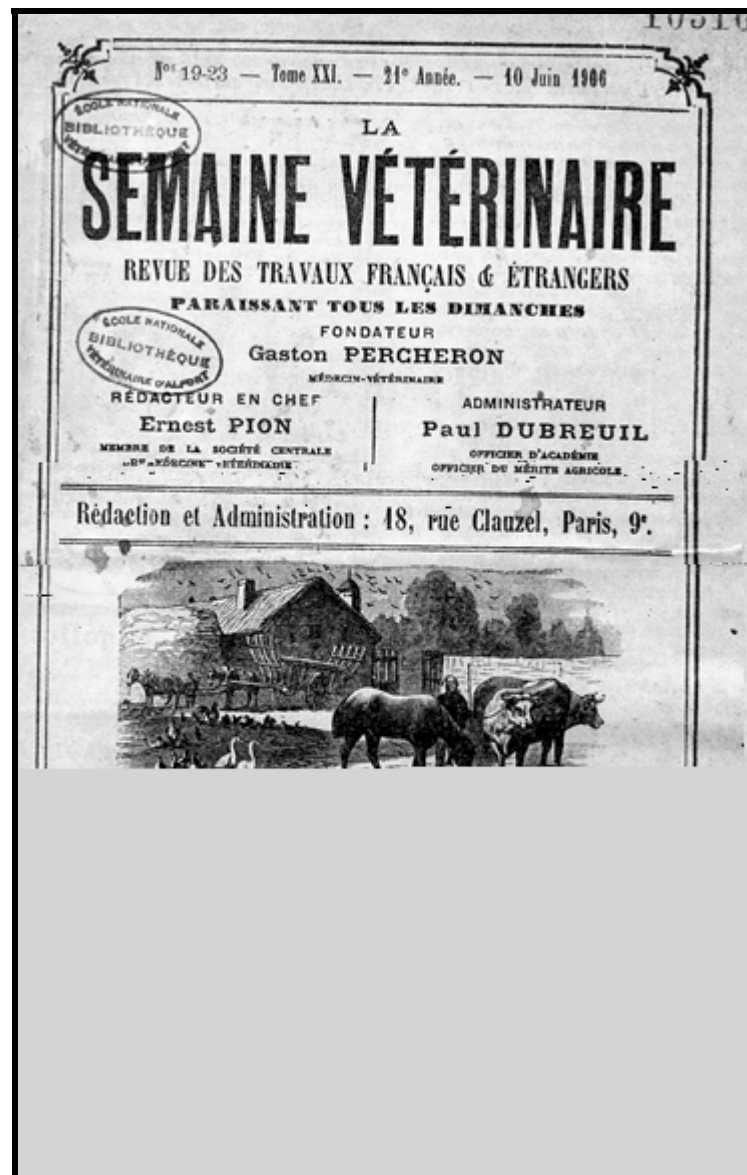


Photo 15 : *La Semaine Vétérinaire* en 1906

En tant qu'enseignant et chercheur, le Professeur Pierre Goret a la volonté de s'imposer, de divulguer et de donner la plus large diffusion aux publications des vétérinaires. Il se doit, au travers de ses travaux, de conseiller les autorités responsables de la santé animale et les autorités responsables de la santé humaine, dans le cadre des rapports étroits existants entre l'homme et l'animal.

CHAPITRE 4.

PIERRE GORET : SA POLITIQUE

PROFESSIONNELLE



Photo 16 : Pierre Goret en 1965

Platon dit « *L'homme être si supérieur et si proche du Divin qu'il ne saurait en aucun domaine, être comparé à l'animal, être inférieur et asservi, créé pour l'accomplissement du travail, la source de nourriture et d'agrément* »**(63)**.

La profession vétérinaire souffre toujours de ce préjugé défavorable, émis sur ceux qui se penchent par nécessité ou affection sur le sort des bêtes, et de ce fait l'objet de leurs soins manque de noblesse **(35)**.

C'est pourquoi le Professeur Pierre Goret veut limiter ce discrédit porté à la profession vétérinaire en vulgarisant les découvertes vétérinaires, en écrivant ou en prononçant beaucoup d'hommages en l'honneur des hommes restés dans l'ombre, en s'investissant dans bon nombre de sociétés savantes et dans la recherche. Il consacre donc sa vie à montrer que les vétérinaires sont indispensables à la société. « *L'homme, cet inconnu serait encore plus incompréhensible sans l'animal et certains des nôtres savent bien que la science biologique, dont le caractère est le plus subjectif et la psychologie font appel à lui, depuis que Descartes a posé le problème de l'intelligence et de l'instinct* »**(37)**.

I. PROMOUVOIR « LA VETERINAIRE »

A. RETABLIR LA VERITE

Cet engouement à redorer sa profession lui est suggéré par les différentes remarques ou discours entendus en diverses occasions. Par exemple, alors qu'il travaille en équipe, lors d'un cours à l'Institut Pasteur en 1932, à côté de deux médecins de la marine, il les entend vanter l'esprit et les mérites d'un médecin connu. Au cours de cette conversation, ils soulignent que ce médecin est aussi vétérinaire en ces termes « *Vétérinaire, si vous voulez.....par dessus le marché* ». C'est tout dire et bien assez pour le Professeur Goret. Plus tard, il entend le présentateur d'une émission régionale télévisée de la région Centre évoquer l'homme de l'année

et accorder cette distinction à un confrère vétérinaire, le Docteur Maupas. Cependant, la suite n'est pas des plus réjouissantes. En effet, le présentateur poursuit son allocution par « *Monsieur Maupas cumule les titres, il est médecin, pharmacien et il est même vétérinaire* ». Les journalistes, par maladresse, ne prennent pas en considération la difficulté des études vétérinaires et le rôle primordial des vétérinaires dans la recherche de certaines maladies humaines et pour l'économie du pays **(76)**. Mais « *Ignorants, ils n'en connaissaient pas l'étendue* » souligne le Professeur Goret. A la suite de ce manque de considération pour sa profession, le Professeur Goret décide de vulgariser les travaux qu'il entreprend au fur et à mesure de leur évolution, de publier les résultats des travaux précédents effectués par ses confrères, de faire des conférences et même d'écrire des articles dans des revues populaires.

Ainsi, par exemple, en rendant hommage au Docteur Vétérinaire Chauveau, il écrit « *Chauveau, vous connaissez* » **(78)**. Dans cet article, il mentionne tout ce qui l'a offensé dans son for intérieur. A savoir, il montre qu'à l'époque, le vétérinaire est considéré comme un être inférieur car il soigne des êtres inférieurs. Malgré des études longues et difficiles, mais pouvant se prévaloir de sa marque quasi indélébile « *Il est vétérinaire, mais il est bien* ».

De plus et toujours, le Professeur Goret insiste régulièrement sur le fait que les vétérinaires sont évincés par les grands chercheurs de la Médecine humaine, sans aucun scrupule, et que leurs découvertes scientifiques sont attribuées à ces derniers et non à eux. En effet, à l'époque toute vulgarisation ou entretien est plus crédible si elle émane d'un organisme spécialisé dans les maladies humaines plutôt que d'un organisme s'occupant des animaux. Cela permet de faire accepter des mesures, parfois délicates, plus facilement. Ainsi, par exemple, le Professeur Goret signale que le principe même de la vaccination antirabique est exploité par Pasteur, alors que c'est le Professeur et Docteur Vétérinaire Galtier, qui a découvert, non

seulement, les possibilités d'inoculer la rage au lapin, à partir de salive de chiens enragés, mais aussi a prouvé la possibilité d'immuniser le mouton contre la rage par injection intraveineuse de salive rabique. D'ailleurs dans son hommage à Galtier, il écrit « *Pierre Victor Galtier, le courageux, le novateur, le pionnier, l'oublié, le modeste, demeure sans doute le plus grand. Rendre à Galtier la place qui lui est due constitue pour nous un devoir* »**(18)(45)**.

De même, à maintes reprises le Professeur Goret rappelle **(60)(151)** que le Docteur Vétérinaire Toussaint, par ses recherches sur le charbon et par la découverte d'une possibilité d'immunisation, est lui aussi supplanté par Pasteur, et que le Docteur Vétérinaire H. Vallée, élucidant le problème de la pathogénie de la tuberculose et celui de l'immunité anti-tuberculeuse, est évincé à son tour par le Docteur Calmette et son associé le Docteur Vétérinaire Guérin **(25)(59)**. Or seuls restent les noms de ces derniers pour la postérité **(60)**.

Pour Pierre Goret, il devient urgent de vulgariser, dans diverses revues vétérinaires ou autres, les découvertes passées avec leur évolution, en mentionnant bien tous les intervenants surtout lorsqu'il y a une telle injustice. Il s'attache à approfondir certaines d'entre elles et à rechercher des solutions nouvelles, par des expérimentations, tout en publiant régulièrement les résultats afin que d'autres ne s'en octroient pas la primauté **(41)**.

Malgré toutes ces précautions, le Professeur Goret, à l'instar de ses prédécesseurs, faillit bien se faire devancer par le Docteur Grabar, comme je l'ai déjà cité.

Pierre Goret s'évertue à rectifier certaines erreurs, quant à l'attribution des travaux effectués dans le passé. Il s'attache aussi à démontrer qu'au cours de toute expérimentation, il est vital de publier régulièrement des mises au point. Cependant, il estime que tous les hommes ne sont pas mauvais et les nombreux hommages

qu'il rend, concernant aussi bien des vétérinaires que des médecins ou des chercheurs scientifiques à partir du moment où leur action est légitime. Et dans un certain nombre de publications, il incite les professionnels de la santé à travailler ensemble pour combattre efficacement les maladies communes aux animaux et aux hommes.

B. RENDRE HOMMAGE A DES HOMMES DE MERITE

Au cours de sa vie professionnelle, le Professeur Pierre Goret rend hommage à ceux qui le méritent par leur participation à la Médecine vétérinaire et la Médecine humaine, sans discrimination. Il s'attache cependant à réhabiliter certains vétérinaires restés dans l'ombre de leurs homologues médecins ou chercheurs dans le domaine humain, qui se sont octroyés certaines de leurs découvertes.

Par exemple, lors du bicentenaire de la mort de Bourgelat, il écrit un article sur Hector Lermat, Vétérinaire diplômé d'Alfort en 1887 et dont la mort avant 1956 n'était même pas mentionnée, alors qu'il était un très bon chirurgien et qu'il avait créé des chansons purement vétérinaires dont « Volaille » la plus connue, chantonnée par tous les vétérinaires surtout pendant les brimades**(74)**.

De même, il honore plusieurs fois Pierre Victor Galtier et demande à un de ses étudiants, Yves Robin, de consacrer sa thèse sur la vie et les fabuleuses découvertes de Galtier**(18)**.

De plus, pour n'oublier personne de la profession car il aurait été utopique de faire un hommage complet, réaliste et correct de tout le monde, il publie un splendide article : « *L'œuvre scientifique des vétérinaires français* » dans la revue « *Regards de France* ». Il y mentionne tous les grands hommes, sans qui la médecine vétérinaire n'existerait pas, ainsi que leurs principales recherches **(151)**.

De nombreux confrères qu'il compte parmi ses amis ou connaissances disparaissent au cours de sa carrière (L. Nicol **(72)**, Pierre Crosnier **(30)**,

Abel Brion **(67)**, Jean-Marie Villemot **(24)**, Camille Guérin **(25)**, Henri Vallée **(60)**, E. Dechambre **(51)**, R. Richou **(52)**, L. Binet **(53)**, L. Guillot **(54)**). Il apprend également le décès de Professeurs qui lui ont tout appris (Le Pr Verge **(26)**, Le Pr Lesbouyries **(50)**, le Pr Macheboeuf **(15)**). En leur honneur, il leur consacre un éloge digne d'eux.

Dans ses hommages, Pierre Goret essaie de montrer systématiquement que la Médecine humaine a besoin de la Médecine vétérinaire pour évoluer. Il estime que les médecins et les vétérinaires doivent travailler ensemble puisque les uns ne peuvent progresser sans les autres. Dans l'éloge de Louis Nicol en 1979, un vétérinaire profondément pastorien, auteur d'un ouvrage « *L'épopée pastorienne et la médecine vétérinaire* », il prône effectivement la nécessité de cette association **(72)**.

II. DEVELOPPER LA COLLABORATION DES DEUX MEDECINES

A. INCITER A UNE COLLABORATION DES DEUX MEDECINES

Ayant dans plusieurs articles relaté les discordances et l'individualisme de la Médecine humaine et de la Médecine vétérinaire, le Professeur Pierre Goret prône la nécessité d'une collaboration étroite entre la Médecine des hommes et la Médecine des animaux **(32)**. En effet, dans le domaine des zoonoses, qu'elles soient infectieuses **(17)** ou parasitaires, la vigilance des deux parties est primordiale, car certaines maladies, comme la tuberculose des oiseaux, du porc et du chien sont caractérisées par leur forte inter transmissibilité, surtout vis-à-vis des bovins et par conséquent de l'homme **(29)**. Il regrette amèrement que les médecins ne se soient pas plus impliqués dans la lutte contre la brucellose **(61)(64)**. En effet, si les vétérinaires et les paysans s'unissent pour l'éradiquer, grâce à une prophylaxie vaccinale et par abattage systématique lors de déclaration d'infection, les médecins

eux ne dévoilent pas les cas humains, ce qui laisse libre court à une résurgence de la maladie et ce même dans des zones indemnes **(13)**.

Il montre que dans le domaine de l'épidémiologie des maladies infectieuses, une meilleure connaissance des modes de transmission des zoonoses par les médecins permettrait d'enrayer plus rapidement et efficacement certaines d'entre elles, et voire toutes avec le temps **(21)**. Il estime que cette collaboration est nécessaire et indispensable dans le domaine de l'information sanitaire des hommes par rapport à la transmissibilité ou non des maladies animales à l'homme **(64)**. Enfin, dans le domaine de la recherche, il affirme que toutes les études physiopathologiques ou tout progrès thérapeutique ne peuvent se concevoir sans les animaux et par conséquent sans l'aide des vétérinaires. En effet, la pharmacologie et la thérapeutique ne peuvent progresser sans modèles expérimentaux **(64)**. Or ce sont les maladies spontanées animales qui sont les meilleurs modèles. Pour faciliter cette collaboration providentielle, Pierre Goret demande chaque année à 12 confrères médecins de venir à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort exposer aux futurs vétérinaires, les caractères des grandes maladies infectieuses humaines d'origine animale. Mais il regrette sincèrement que son initiative ne soit pas adoptée par les Facultés de Médecine humaine, qui ont rarement convié les vétérinaires à leurs cours sur les zoonoses **(63)**.

De plus, Pierre Goret préconise de créer au cours des cursus vétérinaire et de Médecine humaine, un tronc commun sanctionné par un diplôme, voire un doctorat concernant la pathologie comparée. Mais son idée ne se concrétise pas **(63)**.

Cependant, le Professeur Pilet, qui est son élève, puis son collaborateur, vient de perpétuer ce désir, d'une certaine façon, en inaugurant une nouvelle présentation des informations scientifiques de l'Académie Nationale de Médecine, avec un numéro consacré aux actualités en pathologie comparée. Cette expérience doit être

renouvelée par d'autres membres de l'Académie afin de « *devenir un cercle permanent d'entretiens destinés à nous instruire* »**(161,b)**.

B. MONTRER LE ROLE DE LA VETERINAIRE EN MEDECINE HUMAINE

Le Professeur Pierre Goret s'évertue à démontrer que le vétérinaire, bien que protecteur de l'animal, devient directement protecteur de l'homme, quand il exerce son art dans le domaine de la salubrité des denrées d'origine animale et quand il préside à l'élimination des zoonoses, par des méthodes parfois draconiennes. Il estime que c'est de leur devoir d'informer le public des différents dangers liés aux animaux.

1. Le vétérinaire et son rôle dans l'hygiène

A coté de la « *Vétérinaire vraie* » (on dit la Médecine, la Pharmacie) qui s'occupe des petits animaux domestiques, des chevaux de course, des sujets d'élites (géniteurs), il y a les activités vétérinaires de portée économique, qui s'exercent à l'échelon de masse, en ce qui concerne les animaux. Le vétérinaire devient alors un hygiéniste, améliorant les races à viande et traitant les maladies du bétail. Le Professeur Emmanuel Leclainche déclare d'ailleurs « *L'élevage est de l'hygiène en action* »**(38)**. Il est appelé à redresser les erreurs qui ont conduit, par un surmenage zootechnique intempestif mal compris de certains éleveurs, à l'apparition de « *maladies de la civilisation animale* »**(37)**. C'est ainsi que les vaches à lait ne sont plus que des mamelles, les gros poulets sont insipides et « *tout en blanc* », les porcs ne sont pas trop gras **(48)**. On obtient des modifications de la morphologie, voire de l'anatomie des sujets : tel le porc danois qui en cinquante ans a gagné 10cm de long et une côte supplémentaire. Certes, le porc fait de la viande, mais son organisme ne suit pas et la qualité de la viande s'en ressent. En effet, sa capacité respiratoire étant restée la même, les muscles sont mal ventilés et irrigués. On aboutit, par conséquent, à des monstres métaboliques **(108)**. De plus, ces sujets zootechniquement améliorés

deviennent fragiles aux agressions de toutes sortes et plus spécialement microbiennes et parasitaires**(109)**.

Le vétérinaire a alors pour rôle de contrôler cette intensification de l'élevage, afin de surseoir à la demande de viande, de plus en plus croissante, dans tous les pays. La situation dans l'aviculture et dans l'élevage porcin s'est rapidement améliorée, il reste à promouvoir la production bovine, en augmentant le nombre de veaux, en améliorant la qualité des vaches, en réduisant le taux de mortalité et en augmentant aussi le nombre de vaches. La fréquence des gémellités par l'administration d'hormone, le nombre de veaux mâles par amélioration des races bovines et par la diminution de l'abattage des veaux jeunes et, enfin, l'augmentation des productions végétales, servant à l'alimentation du bétail, permettent d'atteindre cet objectif. En revanche, il trouve aberrant que l'on préconise d'engraisser les animaux avec des aliments à base de protéines animales, pour obtenir une plus grande quantité de protéines animales **(38)**.

Il montre que les éleveurs se trompent en soignant eux-mêmes leurs animaux, pour des raisons d'économie, à l'aide d'antibiotiques, de sulfamides et de coccidiostatiques ou en utilisant l'antibio-supplémentation. Certes, les animaux traités prennent davantage de poids et leur indice de consommation diminue. Mais, un traitement mal conduit à des doses inadéquates ne peut qu'aboutir à la sélection de souches ou d'espèces bactériennes résistantes et par conséquent à l'inefficacité des antibiotiques utilisés **(108)**.

2. Le vétérinaire protecteur de l'animal et de l'homme

Dans les conditions de l'élevage intensif, se pose le problème des facteurs multiples tendant à augmenter l'infection ou à diminuer la résistance générale ou l'immunité spécifique des animaux **(56)(108)(109)**. La mission du vétérinaire consiste donc à protéger la santé d'un cheptel, indispensable à l'homme, mais aussi à protéger l'homme des maladies animales transmissibles **(38)**. Telle la listériose **(11)(106)**, qui

se développe avec l'extension de la pratique de l'ensilage, pour satisfaire à l'intensification de l'élevage. L'homme apparaît donc comme une victime occasionnelle par transmission directe, par contact ou ingestion, puis par transmission interhumaine. Cette lutte, contre les maladies infectieuses animales, peut être réalisée par trois méthodes différentes, la prophylaxie médicale, sanitaire ou médico-sanitaire **(109)**. Mais, les conséquences sont parfois tellement importantes que c'est au vétérinaire de faire le bon choix, pour protéger l'homme, sans tenir compte des facteurs financiers ou affectifs de l'éleveur **(115)**.

Il est possible d'utiliser, par exemple, des gammes de vaccins particulièrement efficaces, susceptibles cependant d'engendrer des réactions parfois violentes, voire mortelles pour l'animal. On peut délibérément sacrifier des porteurs de germes, sources de contagion, en les abattant. Grâce à l'abattage systématique, on a supprimé définitivement, en France, la morve, la dourine. Grâce à l'abattage des animaux tuberculeux, l'incidence de cette maladie a diminué de 12% pour atteindre 0.4%. Grâce à l'abattage, la peste porcine africaine, affection mortelle à 100% et pour laquelle il n'existe pas de vaccin, s'est éteinte en France, alors qu'en Italie il a fallu finalement abattre 450 000 porcs, faute d'avoir eu le courage de tuer d'emblée les premières dizaines d'animaux contaminés **(38)**.

On sait qu'en raison de la multiplication des échanges de l'époque, les menaces virales croissent en Europe occidentale. L'incidence de la rage est alors en augmentation. Les maladies infectieuses virales et la rage relèvent toutes de la même méthode d'éradication lors de résurgence : l'abattage. Certes, il y a incompatibilité entre la prophylaxie et l'abattage, et il est, par exemple, impossible d'appliquer le BCG au bétail, car les animaux qui développent une primo-infection ne peuvent pas être mis, comme les sujets humains, dans les conditions matérielles qui leur permettent de passer cette période sans danger **(38)**. En effet, dans les étables les chances de réinfections sont trop élevées et les animaux contractent fatalement la tuberculose et virent leur « cuti ». De plus, en ce qui concerne la

maladie de Newcastle et la brucellose, la vaccination laisse trop de risques d'erreur de dépistage.

En somme, le Professeur Pierre Goret montre que la thérapeutique ne joue qu'un rôle auxiliaire en pathologie vétérinaire. Seul un vétérinaire peut juger d'un traitement, lors de maladie animale, et en cas de risque, le seul traitement est l'abattage pour supprimer les foyers de contagion.

3. Le vétérinaire coacteur dans la recherche en médecine humaine.

Le Professeur Pierre Goret s'attache à démontrer que la pathologie comparée,

éminent confrère américain, le Docteur Vétérinaire Anteleyes dit « *nous sommes si importants, que sans la connaissance et la capacité unique du vétérinaire la chance de survie de l'espèce humaine serait pratiquement nulle* »**(37)**.

C. INFORMER LE PUBLIC

Si le rôle du médecin consiste à soigner les hommes, Pierre Goret estime que c'est au vétérinaire de prévenir l'apparition de certaines maladies d'origine animale, en informant le public **(31)**.

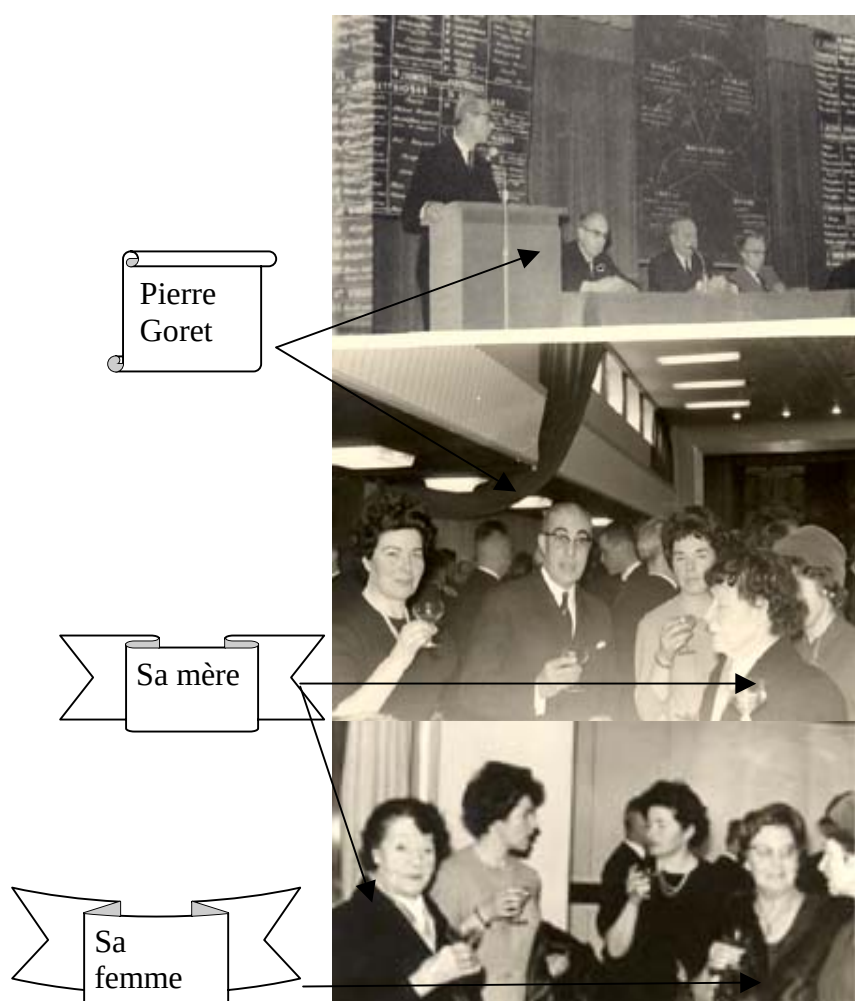


Photo 17 : Journée médicale agricole et vétérinaire, dimanche 30 janvier 1966, à Amiens

Par des conférences organisées dans les villes et les villages ou par des communiqués dans des journaux populaires, Pierre Goret s'attache à informer le

public sur les dangers que peuvent représenter les animaux de loisirs, la nature, la chasse, la pêche**(58)** Ses propos sont simplifiés et imagés afin qu'ils soient à la portée de tous **(34)**.

Outre informer les gens sur ces risques, il se rend compte qu'il faut aussi leur faire admettre de ne pas pratiquer d'automédication sur leurs animaux. En effet, il s'aperçoit que certaines personnes, ayant reçu un traitement pour une maladie quelconque, donnent à leurs animaux les mêmes produits, sans se poser de question. Il ajoute « *le devoir du vétérinaire est de deux ordres : renseigner le public et le placer en face de ses responsabilités, et lui démontrer, entre autres informations que les méthodes préventives ou thérapeutiques si efficacement applicables à l'homme ne sont pas à extrapoler dans le domaine animal* »**(62)**. Il s'efforce, par conséquent, de réaliser des articles ou de petites conférences à ce sujet, afin de limiter ces abus, souvent préjudiciables pour les animaux. De plus, il considère que l'amélioration de l'élevage et de l'agriculture ne peut se faire qu'en éduquant les fermiers, qui confondent « *Prophylaxie du porte-monnaie* »**(19)** et prophylaxie de la maladie. Aussi régulièrement, il réalise des conférences à but éducatif sur divers sujets d'actualité **(164)**.

Grâce aux efforts soutenus du Professeur Pierre Goret, la profession de vétérinaire trouve sa place dans notre société. Les animaux ne sont plus uniquement des animaux d'utilité publique, ils deviennent des animaux de compagnie. Son action est récompensée par un certain nombre de distinctions.

En définitive, il montre que le vétérinaire est à l'égal du médecin, puisqu'il soigne les animaux, être servant de cobayes à toute expérimentation humaine, source de nourriture, compagnon fidèle de la famille, et présent dans de multiples activités humaines. « *Notre mission durera tant que l'homme aura besoin de connaître et surtout de se connaître. Et dans cent ans, le collègue qui tiendra le rôle, dont m'honore votre bienveillance, pourra montrer l'accomplissement de ses promesses, à vos arrières petits enfants, charmés, instruits, sauvés par les animaux domestiques et par notre noble tradition, l'humanisme vétérinaire* »**(37)**.

III. FACILITER L'ACTIVITE VETERINAIRE.

Comme tous les métiers, surtout scientifiques, les découvertes sont nombreuses, les méthodes de diagnostic évoluent, de nouvelles molécules apparaissent.... Le Professeur Pierre Goret estime que son métier est un éternel apprentissage pour lui comme pour ses confrères. Il s'efforce, au cours de sa carrière, de tout mettre en œuvre pour aider ses confrères à accéder facilement aux nouvelles découvertes scientifiques. Ainsi, il publie de nombreux articles dans diverses revues professionnelles et accepte le système des questions et réponses, ce qui lui permet d'orienter au mieux ses sujets de publications. De plus, il crée un club susceptible de réunir des professionnels de la santé afin d'engager des débats sur diverses maladies. Il accepte aussi de se lancer dans la création d'un laboratoire de diagnostics sérologiques pour faciliter l'identification de certaines maladies et pour aider à prescrire un traitement efficace et énoncer un pronostic fiable.

En plus, il forme des vétérinaires départementaux, à titre gratuit et les prépare au concours de vétérinaires inspecteurs, dont le rôle consiste à répondre aux questions de certains confrères et à les aider lors de problèmes majeurs.

A. REFAIRE LA TAXINOMIE VIRALE ET BACTERIENNE

A la suite des multiples découvertes de l'époque et des nouvelles dénominations concernant les bactéries et les virus, le Professeur Pierre Goret estime nécessaire pour tout le monde de refaire la taxinomie sous forme de tableaux retraçant les anciennes dénominations et les nouvelles avec une description détaillée, mais synthétique de l'agent causal, de ses caractéristiques et des troubles organiques occasionnés (12). C'est ainsi, qu'il refait la taxinomie bactérienne, sur la demande de nombreux confrères qui lors de leur lecture d'articles relatifs à des maladies

infectieuses, restent décontenancés par le nouveau nom d'une bactérie. Il établit un tableau avec les principales bactéries rencontrées en pathologie vétérinaire et certaines communes aux deux médecines. Il s'évertue à donner leurs anciennes dénominations et les nouvelles, et bien sûr les principales affections engendrées.



Photo 18 : Pierre Goret, ses études sur les ultravirus

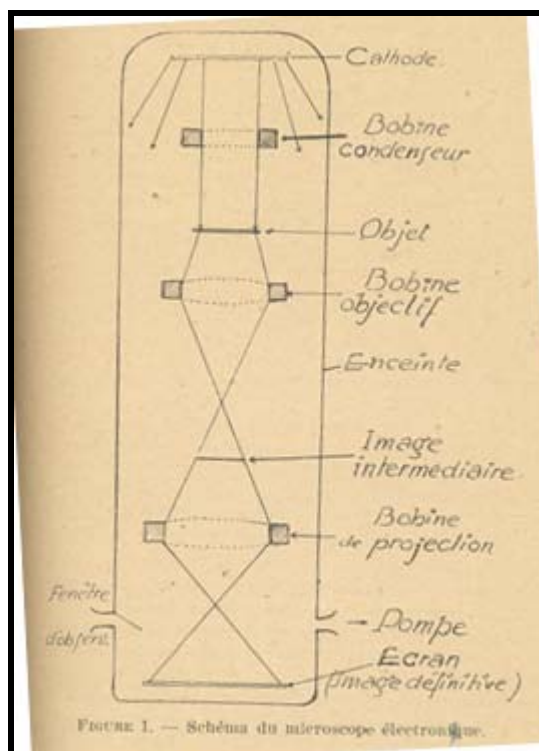


Photo 19 :microscope électronique 1932

Il fait de même en virologie. L'étude des virus bénéficie ces dernières années de techniques expérimentales de recherche particulièrement fécondes et perfectionnées, dont les techniques de culture cellulaire **(141)**, l'ultracentrifugation et l'invention du microscope électronique en 1932.

Elles permettent de réaliser une classification, mais pas de retracer explicitement la pathogénie exacte des maladies virales. Effectivement, le tropisme des virus, leur mode et leurs conséquences d'infection de la cellule sont révélés par des procédés de culture des virus en œuf embryonné ou en culture de tissu « *in vitro* ».

Les résultats obtenus ne peuvent pas être extrapolés à l'échelle de l'être vivant, organisme complexe où les cellules sont subordonnées à l'action hormonale et nerveuse de l'organisme (exemple du phénomène de Reilly-Selye chez le porc). En cette occasion, il en profite pour rechercher les moyens de combattre ces dits virus, à l'aide de substances virulicides ou inhibitrices de leur multiplication **(99)**.

B. CREER UN LABORATOIRE

Toute prophylaxie nécessite une démarche logique avec un but, un plan et une méthode d'exécution. Le Professeur Goret estime que les laboratoires, grâce aux diagnostics et aux renseignements épidémiologiques qu'ils apportent, sont la clé essentielle dans la mise en place d'une prophylaxie d'urgence **(95)**.

Lorsqu'il revient de Lyon en 1955, son ami le Professeur Groulade lui demande de faire une série de conférences à la société des cynophiles français. Il s'agit en fait de recueillir de l'argent pour créer une sorte de laboratoire de diagnostic des maladies infectieuses canines pour aider non seulement les vétérinaires, mais aussi les propriétaires de chiens. Les conférences ont du succès, mais la quête n'en a pas du tout. Ils pensent alors à une imposition sur les chiens présentés en exposition canine et 5 francs à l'époque de prélèvement sur le permis de chasse. Ils pensent à différentes solutions qui peuvent autoriser le financement de ce laboratoire. Mais cela n'aboutit jamais. Cependant, devant la nécessité de fonder ce laboratoire de diagnostic, il ne cesse de répéter à ses successeurs (Fontaine, Kubicz) de se révolter, de hurler et de contacter des gens intéressés afin que le projet se réalise un jour**(3)**.

C. CREER UN CLUB : « LE CLUB DE TALLOIRES ».

Si le Professeur Goret échoue dans toutes ses entreprises pour réunir les médecins et les vétérinaires dans une action commune, il profite cependant de l'initiative du Docteur Charles Mérieux pour participer à la création d'un club où différentes personnalités scientifiques se réunissent. Il en devient président le 17 septembre 1978. Le « club de Talloires »**(69)**, sis sur les rives du lac d'Annecy, est donc créé par le Professeur Pierre Goret en association avec le Docteur Charles Mérieux. Dans ce club, réunissant régulièrement des personnalités scientifiques diverses, des discussions, des confrontations d'idées et des recherches relatives aux questions de

biologie, d'immunologie et de pathologie sur les animaux et les humains sont exposées à des médecins et à des vétérinaires **(168)**. Ce club réunit donc les vétérinaires et les médecins, comme le Professeur Goret le souhaite depuis longtemps. Au cours des congrès, chacun expose ses découvertes, qu'il s'agisse de problème humain ou animal ou les deux d'ailleurs, puis s'ensuit un débat entre les diverses parties afin de définir la meilleure solution pour agir efficacement. Au cours de ces réunions, les membres discutent de certaines autres découvertes qui ont leur importance et signalent les revues où sont parues des informations dignes de foi.

Ce club permet donc d'échanger les savoirs de chacun, vétérinaires et médecins confondus, et constitue par conséquent une aide majeure à la formation continue des praticiens animaliers ou humains. Enfin, suite à ces débats, des publications sur des sujets importants apparaissent dans diverses revues qu'elles soient humaines ou vétérinaires.

IV. SE DEMARQUER DES AUTRES, SE VALORISER

Outre sa volonté d'aider ses confrères dans leur diagnostic et dans leur traitement, et son désir ambitieux de hausser la Vétérinaire au même niveau que la Médecine, le Professeur Pierre Goret veut être un homme à part, polyvalent mais aussi et surtout méritant **(163)**.

A. DEVENIR MEMBRE DE SOCIETES SAVANTES

Afin de montrer que l'homme, en tant que vétérinaire, n'est pas un être inférieur et dénué de prétention, il entreprend toutes les démarches nécessaires en envoyant des lettres, son « book » et en se valorisant pour être accepté dans de nombreuses sociétés savantes. D'ailleurs, avec le temps et la multiplication de ses nominations, la tâche est plus aisée. Il devient de plus en plus intéressant et persuasif. Il est

accepté partout sauf à l'Académie des Sciences à laquelle appartient le Professeur Bressou. Sa déception est importante pour tout ce que cela implique : refus non seulement de lui, en tant qu'individu, mais aussi refus de la profession de vétérinaire. Cela le déprime considérablement.

1.Sa participation à de nombreuses sociétés

En plus de ses activités quotidiennes, le Professeur Goret devient membre de nombreuses sociétés savantes françaises et étrangères :

- Membre titulaire de la Société de Médecine Publique et du Génie Sanitaire à l'Institut Pasteur en 1937 **[annexeVIII. A]**
- Membre de la Société de Biologie à Lyon en 1947 **[annexeVIII. B]**
- Membre correspondant de l'Académie Vétérinaire en 1949, puis il est élu Membre titulaire en 1957 et surtout Président en 1971 **[annexeVIII. C], [annexeVIII. D].**
- Membre du Conseil Scientifique du Centre National de Coordination des Etudes et Recherches sur la Nutrition et l'Alimentation en 1957 **[annexeVIII. E]**
- Membre du Conseil supérieur d'Hygiène Publique de France dans la section des laboratoires pour les sérums et vaccins en mai 1963 et en 1969 pour six années **[annexeVIII. H], [annexeVIII. O]**
- Membre du Conseil d'Administration de la Société d'Hygiène de la Langue Française, élu sous la présidence du Professeur Crosnier en décembre 1964 **[annexeVIII. I]**
- Membre de l'Académie de Médecine de France dans la V^{ème} section (La Médecine Vétérinaire), en remplacement de M. Simonnet décédé en novembre 1965 **[annexeVIII. J]**

- Membre titulaire du Conseil d'Hygiène et Salubrité du département de la Seine, en remplacement du Professeur Fabre décédé, en 1967 **[annexeVIII. K]**
- Membre du Comité Consultatif de la Protection Sanitaire du Cheptel, en qualité de représentant de l'enseignement vétérinaire en 1968 **[annexeVIII. L]**
- Membre correspondant de la Commission Permanente de la Pharmacopée, sous le ministre de la santé publique H. Nargeolet, en 1968 puis en 1970 et en 1973 **[annexeVIII. M], [annexeVIII. P], [annexeVIII. S].**
- Membre de la Commission Nationale Vétérinaire au titre de la direction des Services Vétérinaires du Ministère de l'Agriculture, en mars 1969 **[annexeVIII. N]**
- Membre du Conseil Scientifique de l'Institut de Médecine et d'Epidémiologie Africaine sous la présidence du Général De Gaulle en 1969 **(160).**
- Membre du Conseil d'Hygiène Publique de Paris, pour quatre années, en raison de ses compétences, en 1970 **[annexeVIII. Q]**
- Membre honoraire étranger de l'Académie Royale de Médecine de Belgique en 1977 puis en 1982. **[annexeVIII. T], [annexeVIII. U].**

Il est aussi membre dans d'autres sociétés, telles la Société de Pathologie Exotique le 10 juin 1959 **[annexeVIII. F]**, la Société Argentinne de Médecine Vétérinaire le 11 août 1961 **[annexeVIII. G]**, la Société Française d'Immunologie le 23 février 1973 **[annexeVIII. R]**, la Société de Thérapeutique, la Société de Médecine Vétérinaire et Comparée de Lyon, la Société de Microbiologie, la Société Italienne de Médecine Vétérinaire et la Société de Standardisation.

Enfin, il préside la Société de Pathologie Comparée, la Société de Médecine Vétérinaire Pratique et la Société de Médecine de Paris. Il est le premier Président de l'Association Mondiale des Vétérinaires Microbiologistes, Immunologistes et Spécialistes des Maladies Infectieuses, créée à l'initiative de son collaborateur, le Professeur Ch. Pilet **(161)**.

Parmi toutes ses nominations glorifiantes, il reste déçu, au plus profond de lui-même, d'être évincé de l'Académie des Sciences qui représentait un challenge personnel important, mais il éprouve une grande satisfaction lors de son élection à la Présidence de l'Académie Vétérinaire.

2.Sa Présidence à l'Académie Vétérinaire.(1971-72)

Lors de sa nomination à la Présidence de l'Académie Vétérinaire, il assure au cours de son discours d'entrée qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour honorer sa nomination et par la même redorer la profession de vétérinaire trop souvent laissée de côté et sous estimée par la plupart des gens **(49)**.

Or en 1972, lorsqu'il doit quitter sa place de Président (renouvellement annuel), il est attristé, car un an, c'est vraiment trop court pour réaliser ses ambitions. Son année de Présidence est marquée par la perte d'un grand nombre de grands hommes de la profession et pour lesquels en plus des articles qu'il écrit pour leur rendre hommage, il consacre un discours au début de plusieurs séances de l'Académie. Cependant, au cours de cette année, il est fier car toutes les séances sont riches en exposés de qualité. Des études nouvelles sont divulguées dans leur bulletin : études sur la tératologie, les lithiases, l'exploration fonctionnelle hépatique, les rapports entre les lésions hépatiques et l'hypertension portale, la dermatomyosite et les lésions osseuses, la thérapeutique par une nouvelle enzyme applicable au chien et au cheval..... En pathologie chirurgicale, l'utilisation des fixateurs externes dans les fractures franchit déjà le stade expérimental. Il y a aussi une minutieuse analyse des aflatoxines, l'observation d'une curieuse activité des

sérums antithymiques animaux. Un certain nombre de problèmes se rapportant aux infections virales sont soulevés et pour certains résolus (la maladie d'Aujeszky, le virus West Nile responsable du « lourdigé » du cheval et pathogène chez l'homme, la préparation et les titrages de vaccins contre la fièvre aphteuse, l'immunisation associée rage - maladie de Carré, le sérodiagnostic sûr de l'anémie infectieuse équine, l'immunisation contre la peste porcine, et l'étude de la leucopénie infectieuse du chat). En matière d'infections bactériennes, des notes originales se rapportant à la brucellose, aux moraxelloses, aux mycoplasmoses, à la chlamydiose caprine, à la pyelonéphrite bovine et enfin au rappel des propriétés antibiotiques de la framycétine animent leurs discussions. Enfin, le champ de l'inspection des denrées alimentaires d'origine animale s'est agrandi grâce à des travaux de base sur la pollution des œufs, leur radio-pasteurisation et sur les résidus antibiotiques **(55)**.

La richesse de sa Présidence en découvertes et en divulgations permet de montrer la polyvalence de la « Vétérinaire » et le travail acharné effectué par les vétérinaires. Cependant, par les nombreuses séances de divulgations qu'il a organisées, le Professeur Pierre Goret confesse qu'il laisse l'Académie Vétérinaire dans une situation financière désastreuse. Mais, si Pierre Goret est un littéraire amoureux de sa profession de vétérinaire, un chercheur et un vulgarisateur hors pair, il est en contre partie un piètre financier. D'autant qu'il ne fait pas tout cela pour l'argent mais pour la renommée, l'honneur et pour donner du poids à la profession de vétérinaire, qui pour lui, est restée trop longtemps dans l'ombre : elle apporte beaucoup à la société, mais est rejetée au profit de la Médecine humaine.

B. RECEVOIR DES MERITES

Plusieurs décorations françaises et étrangères viennent récompenser les mérites du Professeur Pierre Goret, distinctions dont il est fier car il aime les honneurs, les décorations et les académies, même s'il s'en défend.

Il est nommé Chevalier du Mérite Agricole **[annexeVII. A]** le 27 mars 1947 par le Ministre de l'agriculture puis en 1950 il reçoit la croix d'Officier de l'Ordre du Phenix par l'Ambassade Royale de Grèce en France pour les services qu'il a rendus à la Grèce **[annexeVII. B]**. Il obtient le diplôme d'Officier d'Académie, remis par le Ministre de l'Education Nationale **[annexeVII. C]**. En 1954, il est nommé Officier du Mérite Agricole **[annexeVII. D]**, le 2 juillet 1956, il obtient la croix d'Officier de l'Ordre des Palmes Académiques **[annexeVII. E]** et le 21 juillet 1961, il devient Chevalier de l'Ordre de la Santé Publique **[annexeVII. F]**. Il est aussi Officier du Ouissam Alaouite. Enfin, on lui confère, en 1978, l'honorariat de son grade de Professeur pour les éminents services qu'il a rendus à l'enseignement vétérinaire **[annexeVII. G]**.

Ainsi, selon ses ambitions premières, le Professeur Pierre Goret s'évertue, au cours de sa carrière, à dévoiler le rôle primordial de la « Vétérinaire » dans notre société. Il réussit à octroyer à la « Vétérinaire » une place confortable à côté de la « Médecine », en démontrant que la société ne peut vivre sans l'aide du monde animal et donc sans les vétérinaires. En effet, l'animal intervient à tous les échelons de notre vie, il est notre source de nourriture, il est notre « cobaye » pour les recherches scientifiques, il fait partie intégrante de nos loisirs et en plus il est devenu avec le temps un compagnon fidèle de notre vie quotidienne. Outre ces aspects, il s'efforce de démontrer que les médecins ne peuvent s'affirmer sans le vétérinaire et inversement. Egalement, sans grand succès, il essaie de réunir les deux médecines et d'aboutir à une concertation systématique en pathologie comparée, pour obtenir, plus rapidement, des résultats scientifiques probants. Toujours dans ses projets, il intègre diverses sociétés scientifiques, afin de s'affirmer et de valoriser la profession de vétérinaire. Il en est d'ailleurs récompensé par les différentes distinctions qu'il reçoit.

CHAPITRE 5.

LE PORTRAIT DE PIERRE GORET



Photo 20 : Pierre Goret :directeur de thèse en 1979.

Après avoir rappelé les grandes lignes de sa carrière, de ses activités et de sa politique professionnelles, il est temps d'aborder le portrait de l'homme. On peut affirmer que tous ceux qui le connaissent, l'apprécient et d'une manière ou d'une autre l'admirent. Il a tant de qualités et de dons que ses défauts sont imperceptibles. Cependant, pour le réalisme de son portrait, ses travers sont présentés pour ne pas entacher la vérité.

I. LE PORTRAIT DE PIERRE GORET DANS SON METIER.

Le Professeur Goret, littéraire dans l'âme a su saisir l'opportunité d'enseigner et de faire de la recherche dans le domaine vétérinaire. Il doit sa vocation à ses professeurs scientifiques qui ont su l'assister tout au long de son cursus étudiant. Il excelle inlassablement dans son métier grâce à cette assistance et aussi grâce à sa passion de la littérature et du beau langage.

A. LE PROFESSEUR GORET, UN MANDARIN

Il bénit l'époque, où une vocation et ensuite la réalisation d'une carrière voulue, nécessitent un guide, qui vous prend en charge jusqu'à l'accomplissement de votre destinée. Ce mandarinat (75)(26) est, avec le temps, contesté et aboli par les générations suivantes, qui estiment pouvoir se débrouiller seules, et le considèrent comme une sorte de favoritisme. Pour le Professeur Pierre Goret, cette évolution des mentalités est une fatalité et une erreur, car faire un choix est certes un bon début, le réaliser, dans le sens recherché, en est un autre. Au cours de son adolescence, on peut jeter son dévolu sur un métier, qui a, le plus souvent, un rapport étroit avec l'environnement côtoyé. Or, avec le temps l'orientation initiale peut changer, pour des raisons multiples. C'est alors, dans ces moments là, que l'entourage non familial, mais éducatif, intervient et nous guide. Ce revirement nécessite le reproche et le sacrifice des uns, le secours et le soutien des autres pour un accomplissement final bénéfique (79). On éprouve, dans ces moments là, le

besoin d'être poussé et réconforté par les proches. Ce mandarinat est une révélation, non seulement pour Pierre Goret, mais aussi pour bien d'autres. En effet, le Professeur Pierre Goret, littéraire, se lance dans les études de vétérinaire sans être véritablement convaincu de son choix. Cependant, grâce aux professeurs qu'il fréquente, il a une autre vision de la profession. Il n'y a pas que la pratique, il y a l'enseignement, où l'aspect littéraire intervient incontestablement et la recherche, alors en pleine expansion, qui ne peuvent qu'attirer les esprits les plus compétents. Avec le temps il est déçu, car la nouvelle génération, outre certains élèves très consciencieux, ne se révèle pas être telle qu'il l'imagine **(76)**. Peut-être que la situation était la même à l'époque, mais soucieux de sa réussite, il ne regardait pas autour de lui. Dans son désir de réussir, il côtoie des élèves qui ont les mêmes prétentions que lui, et des professeurs qui eux, aussi, ont cette mentalité de chercheur, de vulgarisateur et surtout de mandarin, pour les élèves qu'ils pensent aptes à perpétuer leurs actions. C'est, entre autres la raison pour laquelle il est partisan de la doctrine : « *il vaut mieux former un nombre restreint de bons vétérinaires, qu'une pléthore de vétérinaires incapables d'exercer leur métier correctement ou de répondre aux exigences médicales du moment* » **(76)**.

B. LE PROFESSEUR GORET, UN LITTÉRAIRE.

Ses qualités d'écrivain émanent de sa haute culture gréco-latine et française. C'est sa passion et il s'évertue à rédiger des textes scientifiques en utilisant des termes, des mots ou des citations extraits de la littérature française ou gréco-latine. A sa richesse littéraire est associée une certaine désaffection pour les mathématiques. Il connaît bien ses limites dans ce domaine puisque par plaisanterie il reconnaît qu'il a du mal à se rappeler la signification des « *signes supérieur à, et inférieur à* » **(162)**. D'ailleurs, il avoue être heureux que le concours vétérinaire de l'époque exige une culture générale plutôt littéraire que mathématique. Aujourd'hui, seule l'obtention d'un baccalauréat scientifique vous ouvre les portes de la préparation aux concours

vétérinaires. Aussi il affirme que dans ces conditions, il n'aurait sûrement pas obtenu son diplôme vétérinaire.

C. LE PROFESSEUR GORET, UN ORATEUR HORS PAIR ET PLEIN D'HUMOUR.

Le Professeur Goret possède un talent d'orateur incomparable**(38)**. Toutes les personnes tels les étudiants, les jeunes enseignants, les assistants, les collaborateurs ou bien les académiciens admirent son éloquence, son aisance, sa maîtrise au cours de ses discours.

Il captive son auditoire du début jusqu'à la fin de son exposé, en n'hésitant pas à utiliser des formules, des mots qui frappent l'esprit. Il étaye ses cours par des anecdotes marquantes afin d'inculquer à jamais une idée importante à ses élèves, « *C'était un merveilleux orateur. Net, précis, efficace, drôle s'il le fallait, maîtrisant avec un art consommé et jubilatoire la houle de plaisir, qu'il faisait monter dans l'amphithéâtre.* »**(2)**.

Pour lui, apprendre c'est comprendre, or tout exemple sensé et concret ne peut qu'attiser l'intérêt de son public et l'inciter à réfléchir sur le sujet et par conséquent à mieux l'assimiler. De même, il n'hésite pas à manier l'humour, à bon escient, pour stimuler son auditoire, lors de discours rébarbatifs, ou pour détendre l'atmosphère, quand les esprits se montrent moins attentifs. Il manie l'humour habilement et sait l'apprécier chez les autres. Il part d'un grand éclat de rire, bruyant et joyeux à toutes histoires comiques ou embarrassantes, qu'il entend.

Il dit toujours à ses collaborateurs, préparant l'agrégation, « *adressez vous à votre auditoire comme si vous parliez à des concierges* »**(162)**. Pour lui, le superficiel n'existe pas, tout doit briller de clarté, de vérité. Tout ce qu'il dit, doit être vérifié et confirmé par des faits concrets et réels. De plus, pour le respect de son image médiatique, il se doit d'exceller dans la forme, l'ardeur du vocabulaire, l'intensité du ton, la force et la précision de l'expression, afin de rendre ses propos crédibles**(164)**. Il prend plaisir, dans sa gymnastique cérébrale, à rechercher et à trouver des antithèses ou des histoires mémorables pour captiver ses auditeurs, et aussi lui-même, afin de

casser la monotonie des cours et des conférences. En effet, d'une année à l'autre, si on l'enregistre, ses allocutions sont différentes, car il n'aime pas le facteur répétitif et rébarbatif de l'enseignement, usuellement de rigueur.

D. LE PROFESSEUR GORET, UN PASSIONNE IMPATIENT.

Le Professeur Pierre Goret a un tempérament de passionné**(1)**. Tout doit être fait vite et bien par lui, mais aussi par ceux qui l'entourent. Il est passionné par son travail et multiplie donc ses recherches et s'y investit entièrement**(163)**. Il est toujours impatient de voir se réaliser un nouveau projet, de voir aboutir une nouvelle étude, de voir publier un nouveau résultat. Tout comme un enfant est impatient de commencer, de réaliser et de terminer une maquette. La passion de son métier se retrouve aussi dans ses qualités pédagogiques et ses discours, il ne donne pas un cours, il ne parle pas, mais il déclare sa flamme, « *Un jour à la fin d'un cours, subjuguée, notre promotion, debout, l'avait ovationné* »**(2)**.

Alors Chef de Travaux, sa passion pédagogique l'amène à sacrifier la préparation au concours d'agrégation pour pouvoir fournir à ses élèves toutes possibilités de travail et de documentation **(76)**.

Le Professeur Pierre Goret veut que ses étudiants viennent en cours pour l'écouter, l'apprécier, l'aimer et reconnaître ses dons d'orateur. Il ne veut pas que ces derniers passent leur temps à retranscrire les préceptes qu'il leur inculque, sans les comprendre. Il instaure la méthode des « Ronéotypies » qui permet aux étudiants d'avoir un cours concis, sans faute, fourni par le professeur responsable de la chaire. Ainsi, les étudiants peuvent venir en amphithéâtre, sans attirail inutile, participer à l'exposé, poser des questions et argumenter. Cependant, avec le temps, il perd ses illusions. Il assiste à la désertification des salles, au désintéressement des étudiants qui ne « *vibrent* » plus et seuls participent les étudiants qui sont de service de « Ronéotypie ». D'ailleurs, trop occupés à retranscrire le cours correctement pour les autres, plus aucun dialogue ne s'instaure.

E. LE PROFESSEUR GORET, UN TRAVAILLEUR INFATIGABLE.

Du début jusqu'à la fin de sa carrière, le Professeur Pierre Goret s'investit entièrement dans son métier(163), il ne se couche que lorsque ses objectifs de la journée sont terminés et il se lève régulièrement à 6 heures du matin parfois plus tôt selon les circonstances du moment (un travail non achevé et surtout des insomnies). Son laboratoire(19), le Service de Maladies Contagieuses et la bibliothèque du bâtiment Nocard, représentent son milieu de vie habituel et usuel. Sa maison familiale n'est qu'un « *lieu de détente lors des vacances obligatoires* ». Les pièces de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, qui lui sont octroyées, renferment des dizaines de kilos de notes, d'analyses, de bibliographies, de mémoires, de synthèses rédigées de sa main. En effet, à l'époque, il n'existe pas de photocopieuse ou d'ordinateur susceptible de reproduire, de corriger, de rajouter des informations, sur une base initialement confectionnée, et qui avec le temps a évolué et /ou est porteuse d'erreurs d'orthographe, de syntaxe ou de contresens. Aussi, reprend-t-il tout à la main, de sa belle écriture qui dénote un calme et une extrême application pour que tout le monde puisse le lire **[annexe XI. B]**. Même pendant ses soirées, ses fins de semaine et ses vacances, il emporte toujours du travail, un article à relire, un compte rendu à peaufiner, un discours à préparer. Il s'enivre aussi à lire minutieusement les journaux et à écouter des émissions télévisées à la recherche d'une erreur d'information, d'une faute de français écrite ou verbale. Il est à l'affût de toute critique de la profession ou d'un vétérinaire, afin de concocter ensuite un démenti parfait, dans son style, dénué de faute de français, et véridique dans le fond.

Même pendant sa retraite, qu'il veut enfin vouer à sa famille, il réalise encore quelques articles scientifiques et historiques. Il s'applique à ordonner toute sa documentation bibliographique avec le même professionnalisme qu'avant. Certes les conditions de travail ne sont pas les mêmes. Loin de son havre professionnel, de

ses archives dûment classées, les possibilités d'écrire des articles, dont le fond et la forme sont toujours soignés comme au bon vieux temps, à son image, sont quasi illusoires. Aussi son enthousiasme diminue et il préfère, de loin, faire des communications afin de représenter la profession vétérinaire. A ses heures perdues, trop nombreuses à son goût, il s'occupe enfin de sa famille et de son jardin.

II. LE PORTRAIT DE PIERRE GORET DANS SES RAPPORTS HUMAINS.

Le Professeur Goret a toutes les qualités requises pour assurer sa pédagogie dans les meilleures conditions possibles avec ses élèves, mais aussi avec toute la société. Il est très exigeant, mais il sait arrondir les angles jusqu'à une certaine limite et accorder sa confiance à des gens qui le méritent. Par contre, il est impitoyable quand quelque chose ne lui convient pas, mais il reste prudent, comme à son habitude.

A. LE PROFESSEUR GORET, UN HOMME EXIGEANT.

S'il est exigeant pour lui-même, il l'est aussi pour ses collaborateurs et étudiants. Il n'hésite pas, dans les trente minutes suivant son réveil, donc à 6h30, souvent plus tôt, à appeler ses collaborateurs pour leur demander de faire un compte rendu de leur travail ou pour les convoquer dans la journée à une réunion de mise au point. Il n'admet pas qu'une faute de fond ou de forme apparaisse dans un article, car inéluctablement elle serait source de critique envers la profession. Lorsqu'il demande à ses confrères d'écrire un article, « *Le plan des textes dont il leur confiait la rédaction devait répondre aux règles de l'orthodoxie, le texte était passé au peigne fin et devait allier clarté, précision, élégance et qualité du style* »**(161)**. Il veut que les textes, qu'il publie, aient une portée médiatique. Aussi faut-il qu'ils soient lisibles par tous, même par les incultes, afin d'informer tout le monde, sans discrimination. Il ne veut pas être

l'objet de critiques désobligeantes, telles celles qu'il formule envers des journalistes ignorant la langue française ou qui se croyant supérieurs aux autres, prennent un malin plaisir à rabaisser les autres. Il en est de même pour les discours. En effet, un exposé se doit d'être fluide, marqué par des inflexions de ton, sans zéaïement, car tout défaut d'éloquence est source d'incrédulité **(79)**. D'ailleurs, toute personne exhibant un quelconque manquement à ses recommandations dans ce domaine suscite en lui un désaveu profond, et une colère noire certaine.

B. LE PROFESSEUR GORET, UN HOMME INDULGENT.

Sa pédagogie, cependant, est basée sur la bienveillance et la clémence. En effet, il ne sanctionne pas assez les lacunes apparemment graves des étudiants. Et même lorsqu'il critique, par exemple, la prestation d'un jeune agrégatif, ses remontrances sont toujours fondées et exprimées avec indulgence. Cependant, il ne faut pas abuser, car tout a une limite et il n'aime pas le laxisme. Mais il pense que ces erreurs proviennent d'une mauvaise communication entre l'enseignant et l'élève, sans qu'il y ait de mauvaise volonté de la part de l'élève. En fait, il s'autocritique avant de critiquer les autres.

C. LE PROFESSEUR GORET, UN HOMME CONFIAIT ET TOLERANT.

Le Professeur Goret fait confiance aux gens. Pour lui il n'existe pas d'homme mauvais, au sens strict du terme, il considère que tout acte désobligeant est provisoire et provient d'un facteur extérieur indépendant du vouloir de la personne concernée.

Aussi, détestant les tracasseries et les formalités administratives, il confie facilement les activités de gestion de laboratoire à ses collaborateurs, en leur laissant toute liberté d'action. Par tolérance, et par confiance, il accepte les erreurs et les manquements, même à répétition : l'erreur est humaine et souvent indépendante de la volonté. Mais, en cas d'excès, si on l'abuse volontairement et intentionnellement,

il retire alors sa confiance et surtout il ne revient pas en arrière. Pour lui, toute rancune doit être justifiée et reste ensuite irréversible.

Ainsi, que ce soit dans l'accomplissement de ses recherches , de ses cours , de ses écrits, ou dans l'estime qu'il porte aux gens, le Professeur Goret sait patienter en toute confiance jusqu'à la fin. Avec tolérance, il attend la révélation finale, mais si une hypothèse ne se concrétise pas ou si une personne de confiance manque volontairement à ses devoirs, sa décision d'éviction devient définitive.

D. LE PROFESSEUR GORET, UN HOMME PRUDENT.

Bien que passionné, il reste sensé et prudent. Il ne publie que les faits dont il est sûr. S'il publie des résultats préliminaires, pour protéger ses travaux en cours, il s'attache plus à décrire ce qui est observé qu'à émettre des hypothèses injustifiées ou des suppositions non fondées. Il vérifie et revérifie toujours ce qu'il écrit, afin d'obtenir un article complet, précis et concis, sans fioritures sur l'issue escomptée de ses recherches. En effet, s'il apprécie dénigrer les abus et les erreurs des autres, il déteste le faire pour lui même et surtout que quelqu'un d'autre le fasse. Les citations qu'il utilise pour illustrer son mépris des dogmes et montrer qu'il ne faut pas être surpris par un résultat inattendu « *si l'on me disait que la lune est tombée au pont de Charenton, j'irai voir* »(162), dénotent bien son engouement à la vérification des dires et démontrent sa prudence dans ses entreprises et leurs finalités.

E. LE PROFESSEUR GORET, UN RIGORISTE LITTERAIRE.

Il est réellement choqué, lors de ses lectures de quotidiens et de revues populaires, ou bien lorsqu'il écoute les informations télévisées, de constater à quel point la langue française se dégrade. Il est conscient des fautes qu'il peut commettre lui-même en maintes occasions, de la difficulté de la langue française et de l'inévitable évolution d'une expression par emprunt à l'usage ou à l'étranger, mais il y a quand

même des limites à ne pas dépasser. Il regrette l'abandon voulu, non pas « du beau langage » mais, plus modestement du langage simplement correct, apanage de notre langue. Il regrette le temps, où il n'était pas ridicule de prononcer une citation latine dans un discours, et où vous pouviez citer une phrase d'un auteur contemporain sans qu'on se gausse de vous. Actuellement, n'est valable pour les études supérieures que celui ou celle qui a fait « C ». C'est l'imposture des mathématiques(79). Or comme il le rappelle souvent, il est un modeste bachelier en latin, langues et grec, mais il réalise néanmoins une carrière de vétérinaire et de biologiste, qu'il ose qualifier d'honorable. D'ailleurs, il ne se prive pas d'écrire un article dans la *Semaine Vétérinaire* du 14 mars 1981 « la langue française télévisée ou « trop c'est trop » » où il montre que les émissions télévisées nous dévoilent un univers de laisser aller en paroles, de pauvreté de vocabulaire, assortis d'onomatopées (d'accord, DAC, OK), de clichés et de formules banales et impropres utilisés à tout propos et hors propos. Il donne par ailleurs quelques exemples d'erreurs grossières, de vocabulaire, d'élocution, de syntaxe, d'accords, ou bien de la méconnaissance des termes et l'ignorance des temps, du genre et des nombres et montre que la redondance est chose courante. Heureux d'avoir écrit cet article, plein de vérités, il est cependant déçu en le lisant, de constater qu'un certain nombre d'erreurs sont commises par le rédacteur, lors de sa retranscription. Quelle ironie !(79). Le phénomène n'est pas spécifiquement français. En effet, lorsque Pierre Goret s'exprime en anglais, les confrères américains et britanniques ne le comprennent pas et le surnomme par dérision « Shakespeare ».

III. LE PORTRAIT DE PIERRE GORET FACE A LUI-MEME.

Pierre Goret a l'ambition de réussir tout ce qu'il entreprend, indépendamment de l'aspect financier. Il souhaite ardemment la reconnaissance par ses pairs et recevoir des mérites mais il se laisse facilement désabuser lorsque ses intentions n'abondent pas dans le sens recherché.

A. LE PROFESSEUR GORET, FIER DE SA REUSSITE.

C'est toujours avec fierté que Pierre Goret déclare être diplômé de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort avec le rang de neuvième à deux dixièmes de point du premier**(161)**.

Ce n'est pas sans orgueil qu'il accepte sa nomination à la Chaire des Maladies Infectieuses à l'Ecole Vétérinaire de Lyon, en 1946, en remplacement du Professeur Basset, lui-même successeur du Professeur Panisset et de l'illustre Professeur Galtier, le premier titulaire de cette chaire.

Ce n'est pas sans gloire qu'il recense les trente sept pays de quatre continents dans lesquels il a accompli des missions d'enseignement, de recherche, de participation à des congrès d'expertises pour le Comité des sérums et des vaccins et qu'il ajoute « *Seule l'Océanie n'a pas eu l'honneur de ma visite* ».

Ce n'est pas sans dignité qu'il montre les médailles et les mérites qu'il a reçus au cours de sa carrière.

Il aime afficher ses réussites, ses passions sans vergogne pour se démarquer des autres. D'ailleurs en 1940 faisant « étalage » de ses connaissances sur une œuvre d'un auteur qu'il adule particulièrement il se laisse dire au Docteur Charles Leblois son interlocuteur **(163,b)**, lui-même grand littéraire et écrivain, qui ne semble pas l'écouter comme il se doit :

- PG : « *Vous n'admettez donc pas qu'on puisse avoir une passion* »
- D'L : « *Si mais pas qu'on éprouve le besoin de le chanter sur les toits* »

Mais cette fierté de soi n'est-elle pas justifiée ? Le désir de reconnaissance de ses pairs légitime ? En effet, le Professeur Goret aime les honneurs et son désir le plus grand est qu'il soit immortalisé par des écrits telle une thèse posthume.

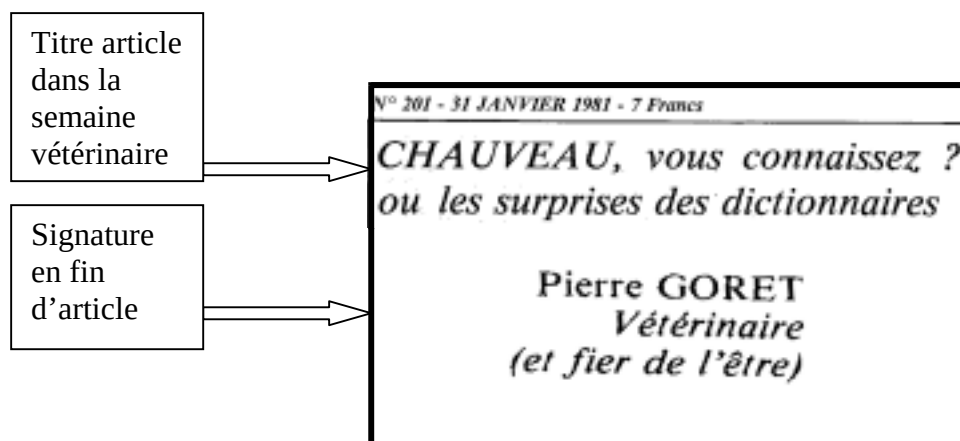


Photo 21 :Signature de Pierre Goret à la fin de son article
« Chauveau, vous connaissez » ?

B. LE PROFESSEUR GORET ET SON DESIR DE RECONNAISSANCE.

Le Professeur Goret est envieux de la réussite des autres, que ce soit sur le plan professionnel ou personnel. Certes, il ne l'avoue pas. Mais cela se ressent dans ses éloges ou les hommages, qu'il rend à des hommes qui le méritent. Tantôt sur des points de vue personnels, où pour des hommes illustres, qui malgré leur travail, réussissent à se consacrer comme il le faut et pleinement à leur famille. Tel Abel Brion, qui a su harmoniser sa vie professionnelle et sa vie familiale, en étant présent dès que possible chez lui, en écoutant les tracasseries de sa femme, en étant à l'écoute de toute sa famille et qui lorsque sa maladie a pris de l'ampleur, a quitté son foyer pour une ultime intervention, afin d'épargner à sa famille le spectacle de sa douleur. Tantôt des hommes, même malades accomplissent leur devoir sans rien laisser paraître, ce qui lui semble exemplaire et peut-être non envisageable pour sa part, car la souffrance lui fait peur. Enfin, il envie toujours les félicitations que peuvent recevoir les autres, confrères ou médecins, au point d'essayer d'en obtenir lui-même. Or, même s'il reçoit un certain nombre de distinctions, il reste jaloux de savoir que certaines personnes ont pu obtenir des félicitations qu'il n'a pas eues. Par exemple J. Verge qui est félicité par le Ministre de l'agriculture, lorsqu'il réussit

son agrégation de Professeur, ou le Professeur Bressou qui est accepté à l'Académie des Sciences, alors que lui est refusé.

C. LE PROFESSEUR GORET, UN PESSIMISTE DE NATURE.

Le Professeur Goret a la fâcheuse habitude de ne pas facilement accepter l'inévitable et de se laisser abattre, dès que le sort de l'existence, qu'il s'est prévue, n'abonde pas dans son sens. Ainsi, il est furieux lorsqu'il échoue dans la création du laboratoire privé, qu'il a entreprise en compagnie de la fille du Docteur Vétérinaire Yvoré, et il n'accepte que très difficilement le fait de ne pas faire partie de l'Académie des Sciences, comme le Docteur Vétérinaire Bressou. De même, lorsqu'il laisse sa place de Président à l'Académie Vétérinaire, à son successeur, il se complaît à jouer les personnages de Tchekov qui ne se résignent pas à quitter la villa de la « cerisaie », et reculant toujours l'échéance, Pierre Goret s'attache à donner des conseils à son successeur et l'incite à poursuivre ce qu'il a entrepris(55). C'est dans ces moments là, difficilement supportables, que le Professeur Pierre Goret éprouve alors le besoin d'être rassuré et aidé par les personnes qui lui sont chères, entre autres sa famille, mais aussi ses amis ou certains de ses confrères.

D. LE PROFESSEUR GORET, UN AMBITIEUX MAIS UN SAGE.

Le Professeur Pierre Goret est, d'une certaine manière, un ambitieux, et ce, par passion pour son travail. Etre parfait, reconnu et admiré tels sont ses désirs, au prix du sacrifice de sa vie et de celle de sa famille. Pendant longtemps, oubliant ses prérogatives d'époux et de père, il s'engage à fond dans sa profession. Peu lui importe de laisser sa famille à Paris, alors qu'il se trouve à Lyon, sans la voir pendant des semaines durant(19). L'essentiel pour lui, est de leur fournir de quoi vivre financièrement tout en leur donnant des nouvelles. Les fins de semaine, où il doit rentrer, il ne le fait pas prétextant qu'il a trop de travail en cours, mais qu'il

pense à eux et que son travail lui permet d'assumer leur bien-être. Sa famille, sa femme, ses enfants représentent tout pour lui. Il peut compter sur eux, lors de problèmes. En fait, sans qu'il en ait réellement conscience, c'est à sa famille qu'incombe le devoir de supporter cette situation, car pour lui tout son idéal réside dans sa volonté de réussir dans son travail.

Cependant, alors qu'il consacre tout son temps, sa disponibilité et son enthousiasme à son travail pendant des décennies, le Professeur Pierre Goret démontre au moment de sa retraite qu'il est capable de changer totalement l'orientation de ses investissements, en se consacrant à sa famille et à la culture de son jardin, dans sa propriété de l'Yonne. Il prend de la distance vis-à-vis de ce qui l'a passionné pendant si longtemps et a la sagesse de profiter, le mieux possible, de sa famille et de ses amis, malgré les inévitables contraintes physiques imposées par le temps. Et c'est en homme simple, qu'il souhaite formellement, être enterré, dans la plus stricte intimité familiale, dans le petit cimetière de Saint-Martin-sur-Ouanne.

E. LE PROFESSEUR GORET, UN DESINTERESSE PAR L'ARGENT.

Cet acharnement au travail, tôt le matin, tard le soir, effectué aussi les fins de semaine, les jours fériés ou pendant les vacances, il le fait par plaisir, comme un passe-temps, pour l'amour de son métier et nullement pour l'argent. On peut même ajouter pour l'honneur et pour le désir d'être présent partout, à des postes à responsabilité. Mais jamais au grand jamais, il ne fait tout cela dans un but lucratif. Un bénévolat glorifiant lui convient à merveille. A l'inverse, un poste pécuniairement intéressant, mais non honorifique ne le motive pas outre mesure. D'ailleurs, il faut le reconnaître, il opte de faire carrière dans l'enseignement et la recherche plutôt que d'exercer en clientèle, activité autrement plus lucrative, du moins à l'époque. Il ne connaît pas les problèmes financiers, car cela ne l'intéresse pas. Il est un piètre comptable et les finances de l'Académie Vétérinaire en sont la preuve(55). Dans sa vie personnelle, tout son salaire est reversé à sa femme, qui

s'occupe de gérer leur patrimoine. Ne dit on pas « *vivre d'amour et d'eau fraîche* », et bien le Professeur Goret vit d'ardeur au travail et de gloire.

Grand littéraire, orateur hors pair, formidable pédagogue, le Professeur Goret s'investit à part entière dans la recherche et l'enseignement vétérinaires pendant presque cinquante ans avec une passion inlassable, malgré l'absence de crédit et de personnel**(76)**. Il sait manier l'exigence, la rigueur, l'indulgence, la confiance et la prudence sans aucune difficulté et sans heurter la sensibilité des personnes qu'il côtoie professionnellement. Par contre pour sa famille, il en est autrement. En effet son désir de réussite l'a éloigné de son rôle de mari et de père, sans qu'il en ait réellement conscience. Il a consacré sa carrière à redorer « La Vétérinaire » et son désir puissant de reconnaissance de la part des autres est en fait une façon de montrer le rôle prépondérant, qu'il souhaitait pour « la Vétérinaire » dans la société scientifique. Pendant toute sa vie professionnelle, il a été « *un homme pont* », « *un homme charnière* », *un trait d'union entre les élèves et leur école, entre la médecine humaine et la médecine vétérinaire, entre le passé de notre profession et son présent* »**(2)**. Et les déceptions dont il fait preuve ne le concernent que dans la mesure où tout insuccès personnel engendre une désaffection de la profession.

CONCLUSION.

Pierre Goret, né le 27 août 1907 à Rosières-en-Santerre est l'enfant unique de Lucien-Joseph Goret et de Henriette-Marie Bouffette. Issu d'une famille de Pharmaciens et de Militaires, il vit aisément malgré les affres de la première guerre mondiale et le divorce de ses parents. De par sa renommée familiale, il bénéficie de certains avantages scolaires qu'il met à profit studieusement et passionnément. Il s'investit entièrement dans l'accomplissement de sa réussite professionnelle vétérinaire malgré le désaccord familial en rapport avec le choix de sa carrière.

Il participe grandement à la reconnaissance de la Vétérinaire jusque là discréditée et à son essor exceptionnel conjointement à la grande expansion de la France dans tous les domaines après la seconde guerre mondiale.

En tant qu'enseignant et chercheur vétérinaire, il réalise plus de 500 publications concernant ses découvertes ou des mises au point sur d'importantes recherches antérieures et les archive méthodiquement.

De plus, il est apprécié par son entourage professionnel car il fait preuve d'une grande humanité et d'une bonne pédagogie maïeutique et aristotélicienne tout en prônant la rigueur dans les études qu'il effectue ou délègue.

Dans son désir de réussite il s'intègre dans de nombreuses sociétés savantes et souhaite recevoir les mérites qui lui sont dus.

Son obstination à imposer une place prépondérante aux vétérinaires dans notre société l'accapare tellement qu'il sacrifie involontairement son rôle de mari et de père sans toutefois négliger le bien-être financier de sa famille. Mais sa sagesse

l'incite à s'amender envers sa famille, en prenant de la distance avec sa passion vétérinaire au moment de sa retraite.

ANNEXES.

Annexe I: Certificat du Baccalauréat de Pierre Goret, le 23 octobre 1924

Le présent certificat
ne doit être ni raturé,
ni surchargé.

UNIVERSITÉ DE LILLE
FACULTÉ DES LETTRES

Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire
SECONDE PARTIE
1^{re} SÉRIE (*Latin-Langues Vivantes- PHILOSOPHIE*)

Le Secrétaire soussigné certifie que M *Goret*
Pierre Hyacinthe Henri
né à *Rosieres* département de la *Somme*
le *27 août 1907* admis le *18 juil 1923*
par la Faculté des Lettres de l'Université de *Lille*
à la **première partie (*Latin-Langues vivantes*) du Baccalauréat de
l'Enseignement Secondaire**, a été jugé digne, le *23 OCT 1924*
par la Faculté des Lettres de l'Université de Lille, du grade de
**Bachelier de l'Enseignement Secondaire (*Latin-Langues vivantes-
Philosophie*)**, avec la mention : *assez bien*.

A Lille, le *23 OCT 1924* 192 .

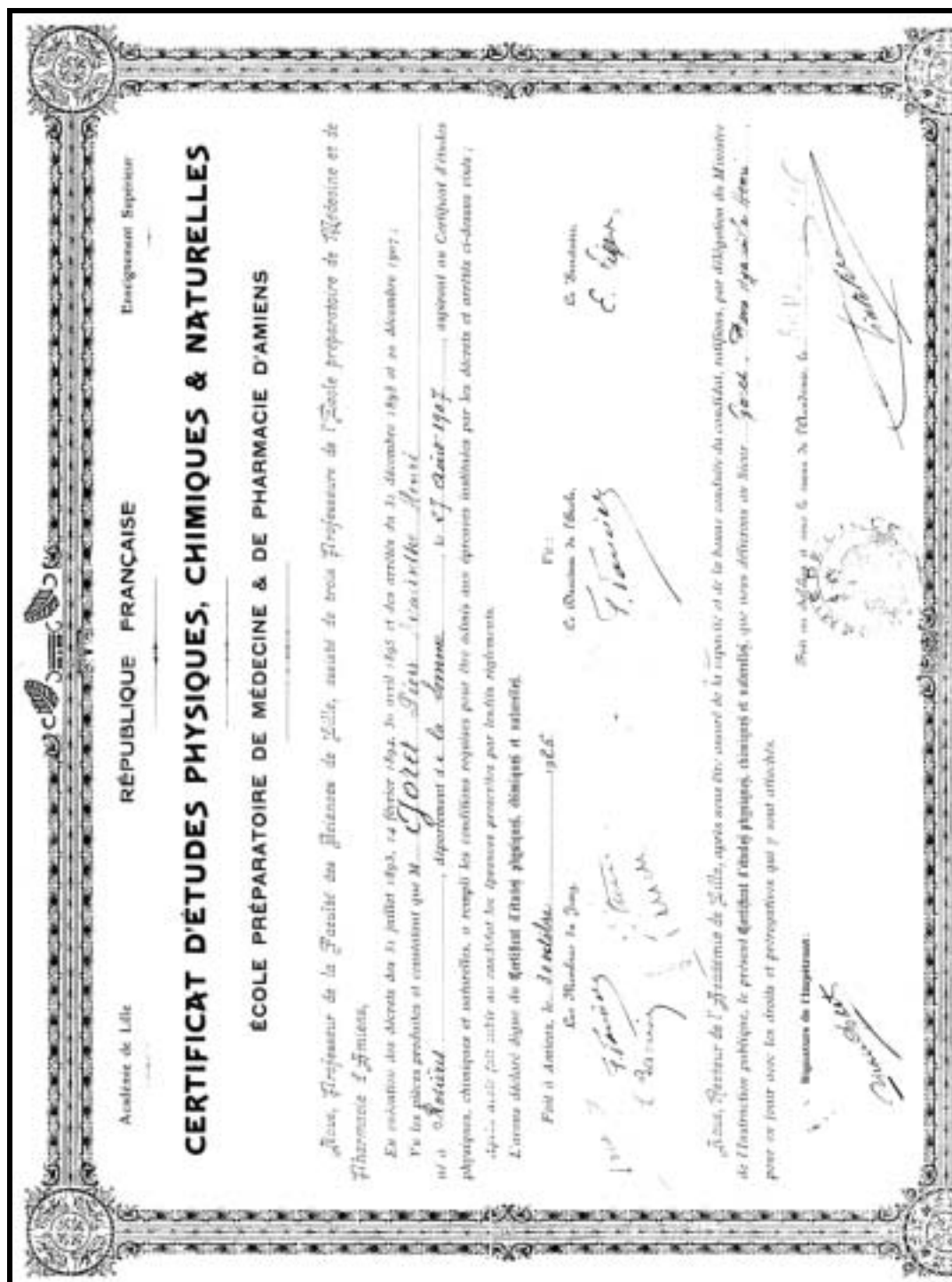
LE SECRÉTAIRE.
Rosier



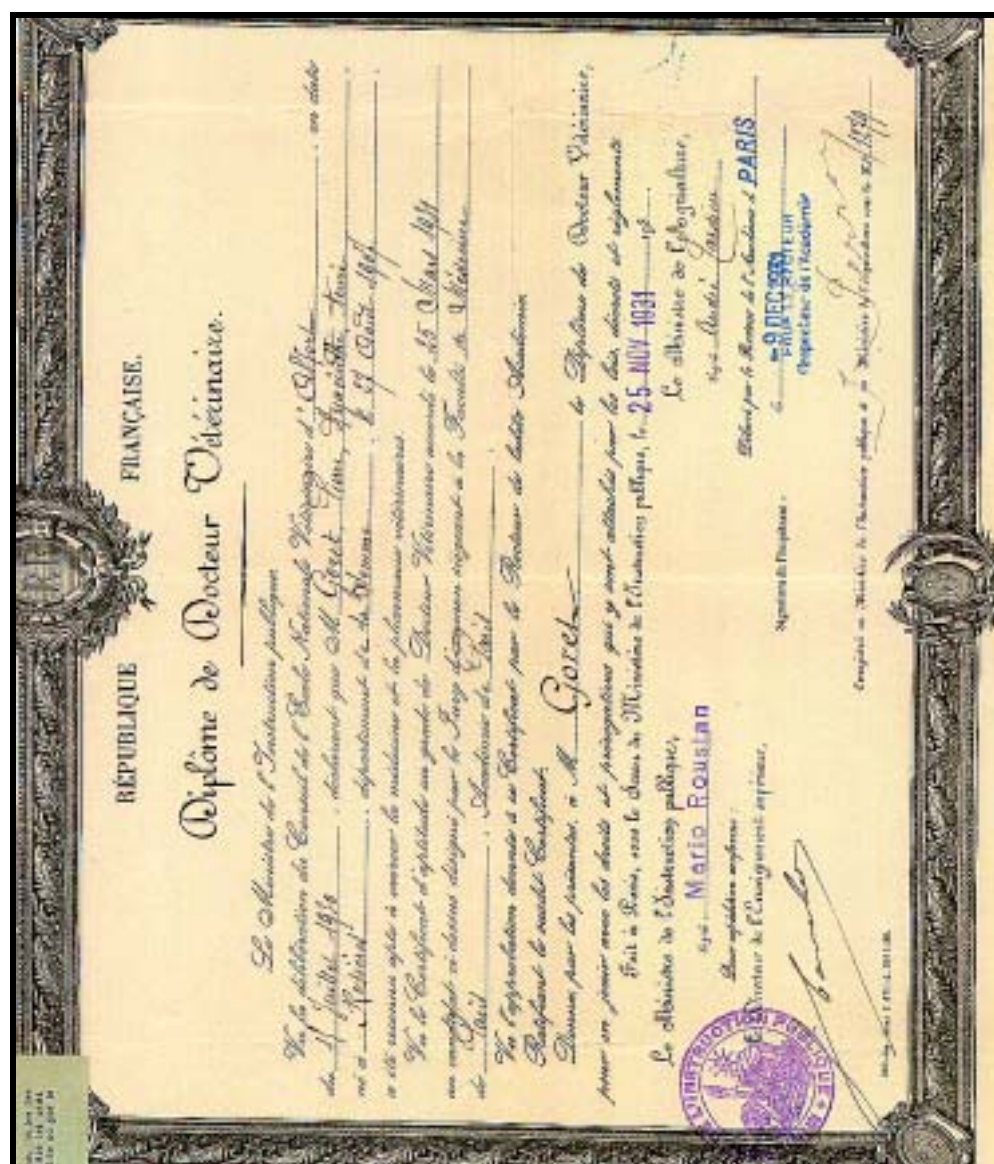
Nota. — 1^o Après un délai de 6 mois environ, le titulaire du présent certificat devra réclamer au Secrétaire de la Faculté des Lettres de Lille, le diplôme correspondant, ainsi que l'acte de naissance qu'il a produit. Ce diplôme ne peut être remis ou transmis qu'à l'impétrant **en personne** et non à sa famille.
Le présent certificat sera rendu au Secrétaire au moment de la remise du diplôme correspondant, ou devra accompagner la demande d'envoi de ce diplôme.
2^o L'étudiant en possession de son diplôme n'a plus droit à un certificat, même dans le cas de perte du diplôme, lequel ne peut être remplacé que par un duplicata accordé à titre onéreux (Circul. min. du 15 octobre 1885).
3^o En cas de besoin, le candidat pourra faire une copie du certificat qu'il fera certifier conforme par le Maire de sa résidence.

21,3582 Dubar, Ferre & Co, Imp. Lille

Annexe II: Certificat d'Etudes Physiques, Chimiques et Naturelles de Pierre Goret



Annexe III : Le diplôme de Docteur Vétérinaire de Pierre Goret, le 25 novembre 1931

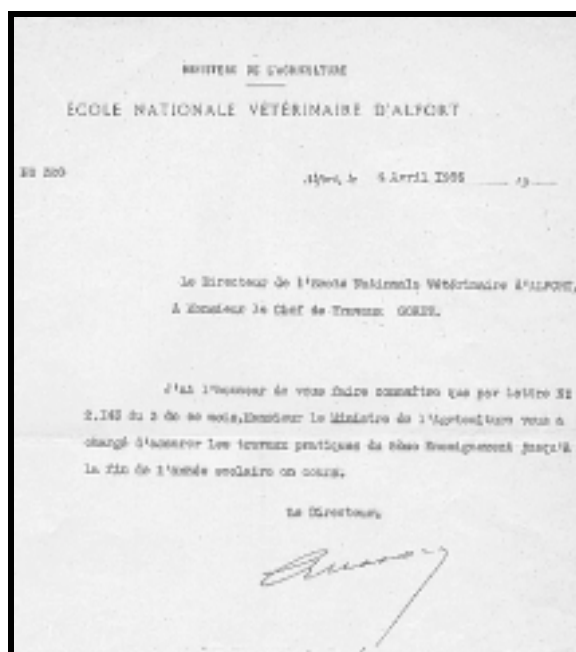


Annexes V : Les nominations de Pierre Goret, Chef de Travaux à Alfort

A. LE 18 DEC 1931

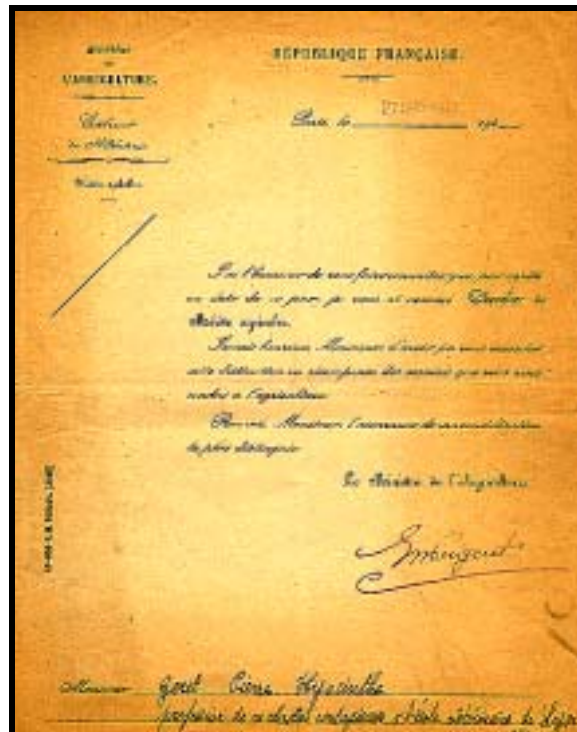


B. LE 4 AVRIL 1936

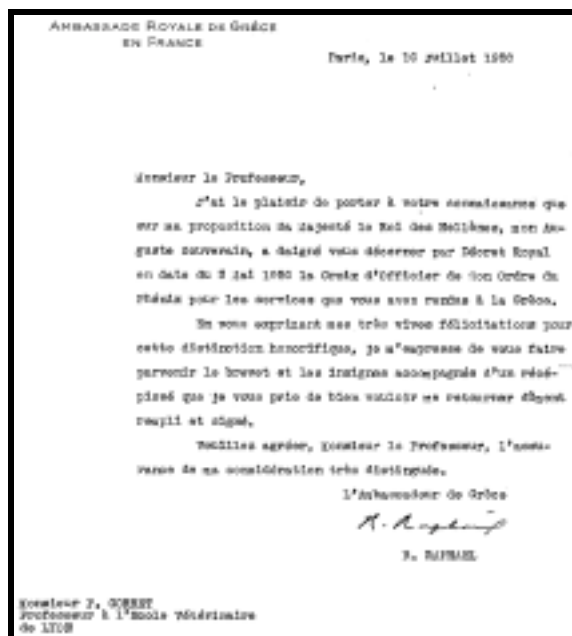


Annexes VII: Les mérites reçus par Pierre Goret au cours de sa carrière

A. CHEVALIER DU MERITE AGRICOLE, LE 27 MARS 1947



B. LA CROIX D'OFFICIER DE L'ORDRE DU PHENIX, LE 10 JUILLET 1950



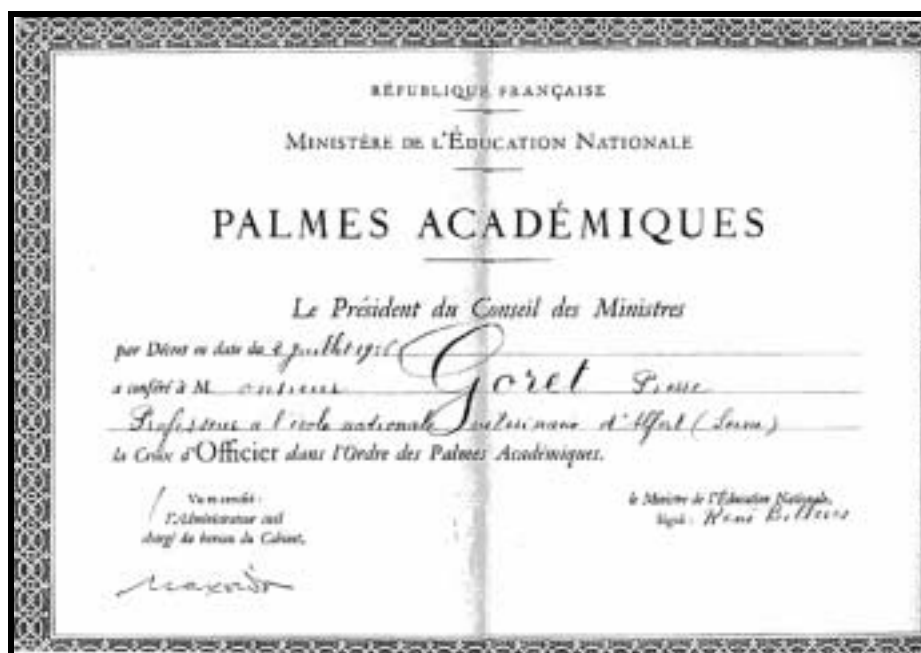
C. DIPLOME D'OFFICIER D'ACADEMIE, LE 30 JUIN 1950



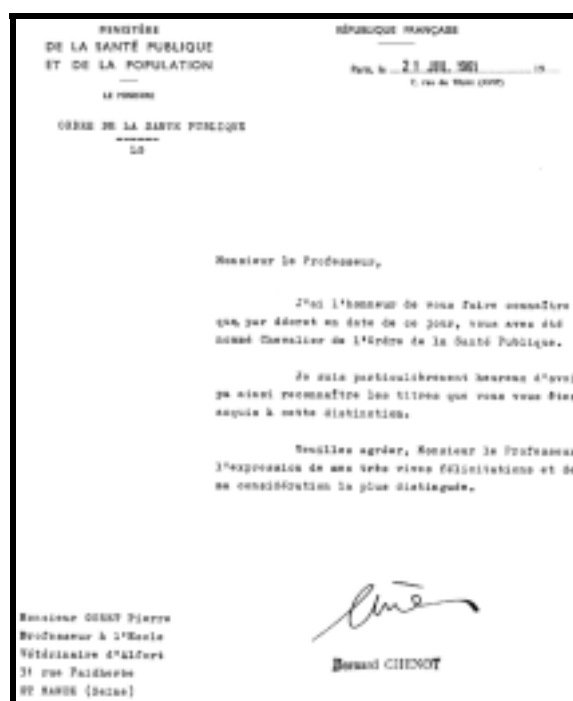
D. OFFICIER DU MERITE AGRICOLE, LE 15 FEV 1954



E. LA CROIX D'OFFICIER DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES, LE 2 JUILLET 1956



F. CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA SANTE PUBLIQUE, LE 21 JUILLET 1961



G. HONORARIAT POUR SON GRADE DE PROFESSEUR, LE 7 AOUT 1978

L.C./S.L.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Sous-Direction de
l'Enseignement Supérieur

BUREAU: Structures et Personnels

Date: 22.70

N/Réq: 1254

V/Réq:

Objet:

Monsieur Pierre GORET
Professeur Honoraire
s/c de Monsieur le Directeur de
l'Ecole Nationale Vétérinaire d'ALFORT
7 Avenue du Général de Gaulle
94701 MAISONS ALFORT

Paris, le

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une ampliation du décret du
Président de la République qui vous confère l'honorariat de votre
grade de professeur.

Il m'est particulièrement agréable de voir ainsi reconnus les dévoués
services que vous avez rendus à l'enseignement vétérinaire et de joindre
à cette notification l'expression de mes très vives félicitations.

*Le Directeur Général de l'Enseignement
et de la Recherche*

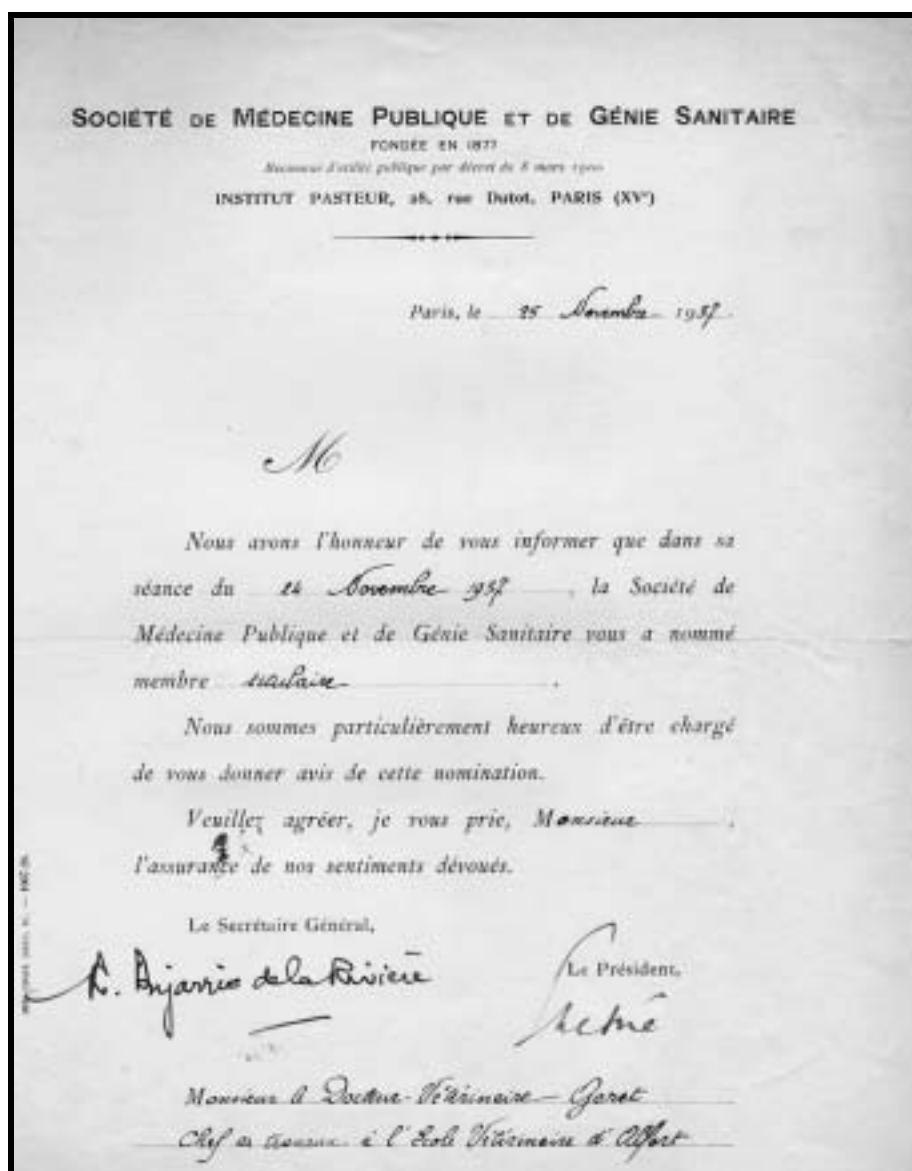
*Le Sous-Directeur
de l'Enseignement Supérieur*

hally
R. CHARLES

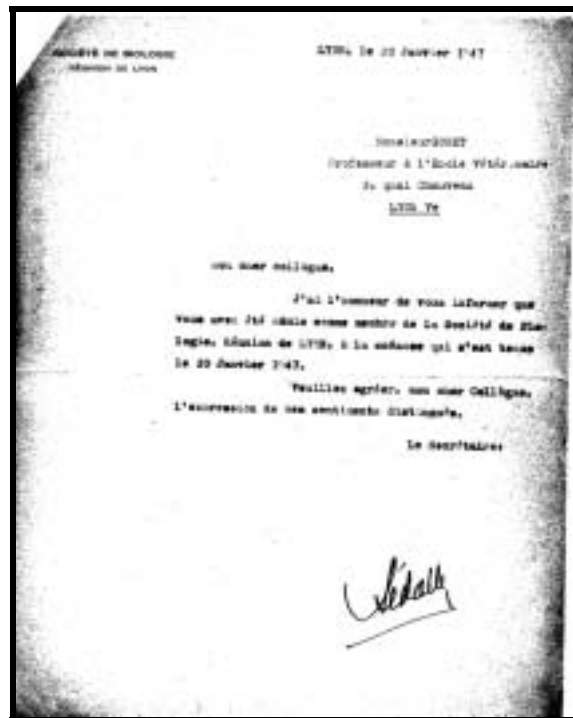
Pièces jointes: 020678

Annexes VIII: Les participations de Pierre Goret à de nombreuses Sociétés Scientifiques

A. SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PUBLIQUE ET DE GÉNIE SANITAIRE, EN 1937



B. MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE, EN 1947



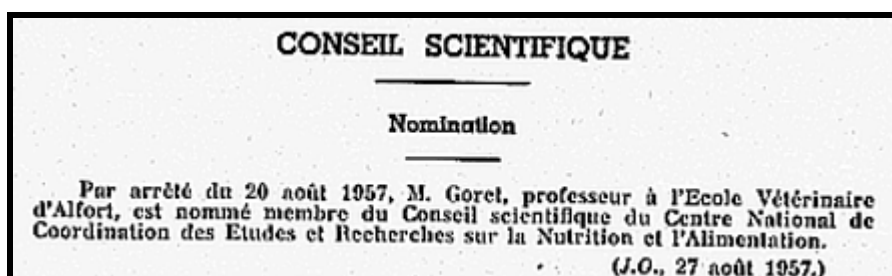
C. MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE, EN 1949



D. MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADEMIE VETERINAIRE, EN 1957



E. MEMBRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU CENTRE NATIONAL DE COORDINATION DES ETUDES ET RECHERCHES SUR LA NUTRITION ET L'ALIMENTATION, EN 1957



F. MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE PATHOLOGIE EXOTIQUE, EN 1959



G. MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ ARGENTINE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE, EN 1961



H. MEMBRE DU CONSEIL SUPERIEUR D'HYGIENE PUBLIQUE DE FRANCE, EN 1963



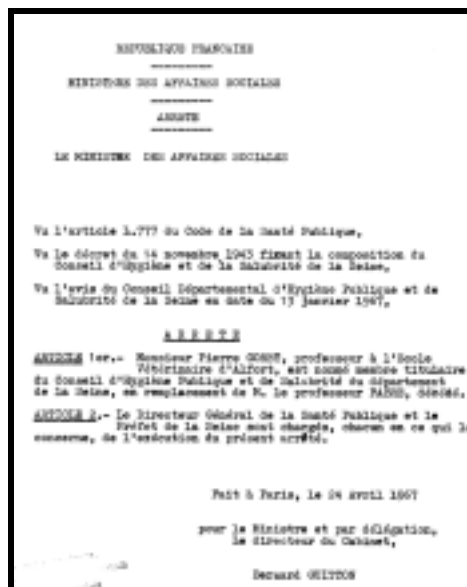
I. MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE D'HYGIENE DE LA LANGUE FRANÇAISE, 1964



J. MEMBRE DE L'ACADEMIE DE MEDECINE DE FRANCE, EN 1965



K. MEMBRE TITULAIRE DU CONSEIL D'HYGIENE ET SALUBRITE DU DEPARTEMENT DE LA SEINE, EN 1967



L. MEMBRE DU COMITE CONSULTATIF DE LA PROTECTION SANITAIRE DU CHEPTEL, EN 1968

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES VÉTÉTAIRES
COMITÉ DU SERVICE VÉTÉTAIRE
3, rue Napoléon de Nogé - PARIS - Tél. : 469-50-30
709-49-49

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE
à Monsieur le Professeur Pierre COMET
École Nationale Vétérinaire

Paris le 25.11
N°/M. : 20/10
N°/M. : 8922

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE
à Monsieur le Professeur Pierre COMET
École Nationale Vétérinaire
7 Avenue du Général de Gaulle
94 - A L F O R T -

11 OCT. 1968

J'ai l'honneur de vous faire connaître que
par un arrêté du 18 SEP. 1968, paru au
Journal Officiel du 5 OCT. 1968, vous avez
été nommé en qualité de représentant du l'enseignement
VÉTÉTAIRE,
membre du Comité consultatif de la Protection sanitaire
du cheptel, en vertu de l'application du décret (N° 4) du
9 Janvier 1968, relatif à l'organisation des Comités
consultatifs en matière d'élevage.

Pour le Ministre et par délégué
Le Directeur des Affaires Vétérinaires

A ALFORT, le 15 Octobre 1968
VU ET SIGNÉ
Le Directeur
Professeur A. CHIFFON

M. MEMBRE CORRESPONDANT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE LA PHARMACOPÉE, EN 1968

PC/SP
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
SERVICE CENTRAL DE LA PHARMACIE
ET DES MÉDICAMENTS
4ème Bureau
PHARMACOPÉE, FORMULAIRE
ET
RECHERCHE APPLIQUÉE
N° 4-68/11 18/15

PARIS, le 22 OCT. 1968

Monsieur le Professeur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par
arrêté du 16 avril 1968, paru au Journal Officiel du 11 mai 1968,
M. le Ministre des Affaires Sociales vous a nommé membre
correspondant de la Commission Permanente de la Pharmacopée.

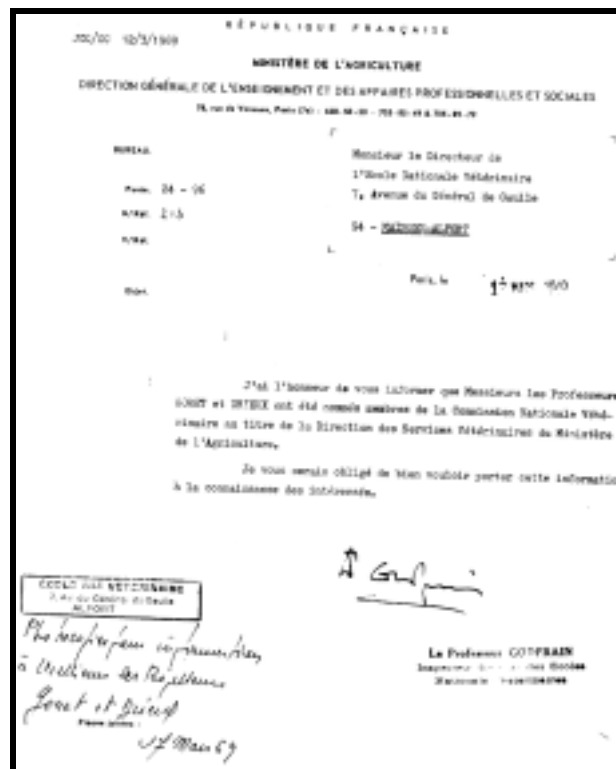
Veuillez agréer, Monsieur le Professeur,
l'expression de ma haute considération.

Le Chef du Service Central de la
Pharmacie et des Médicaments.

H. MARZOLLET.

Monsieur le Professeur COMET
École Nationale Vétérinaire d'Alfort
7, avenue du Général de Gaulle
94 - ALFORT

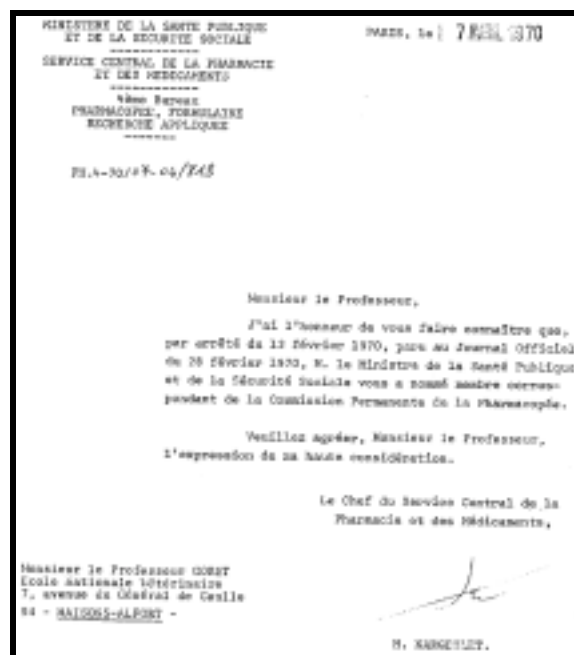
N. MEMBRE DE LA COMMISSION NATIONALE VETERINAIRE, EN 1969



O. MEMBRE DU CONSEIL SUPERIEUR D'HYGIENE PUBLIQUE DE FRANCE, EN 1969



P. MEMBRE CORRESPONDANT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE LA PHARMACOPÉE, EN 1970



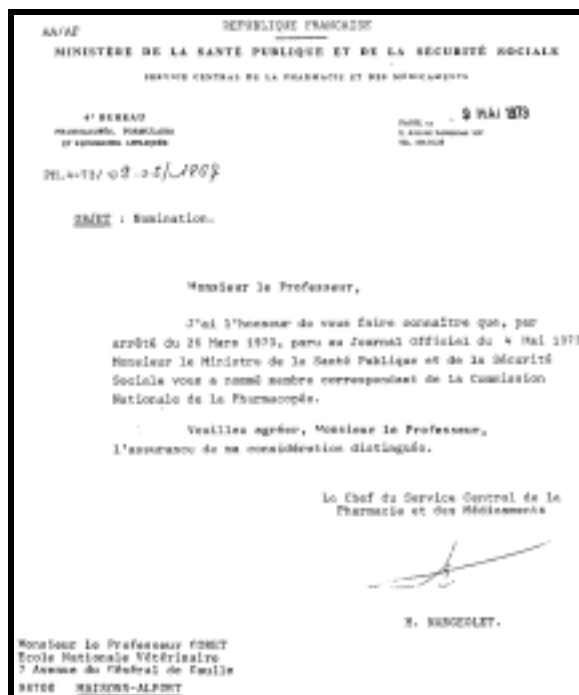
Q. MEMBRE DU CONSEIL D'HYGIÈNE PUBLIQUE DE PARIS, EN 1970



R. MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMMUNOLOGIE, EN 1973



S. MEMBRE CORRESPONDANT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE LA PHARMACOPÉE, EN 1973



T. MEMBRE HONORAIRE ETRANGER DE L'ACADEMIE ROYALE DE BELGIQUE, EN 1977



U. MEMBRE HONORAIRE ETRANGER DE L'ACADEMIE ROYALE DE MEDECINE DE BELGIQUE, EN 1982



Annexe IX : La demande de brevet d'invention du Professeur Goret au Laboratoire Albert Rolland, 1972.

A. PAGE DE GARDE DU BREVET D'INVENTION.

35

CABINET BEAU DE LOMÉNIÉ
Ingénieurs conseils en propriété industrielle

29. RUE DE LA
M. DE LAAN
1000 BRUXELLES
Ing. 100 - 1000

E. DAMSTEDT
PARIS 6
Tél. 714 71 11

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

55 Rue Zola, PARIS 13 - Téléphone 46 10 10 - Telex 200 100 100
Indiquant l'adresse du déposant

AU NOM DE ALBERT ROLLAND S.A.

CAS 46

PAYS FRANCE

DATE DE DÉPÔT 28.1.72

N° DE DÉPÔT 72.02948

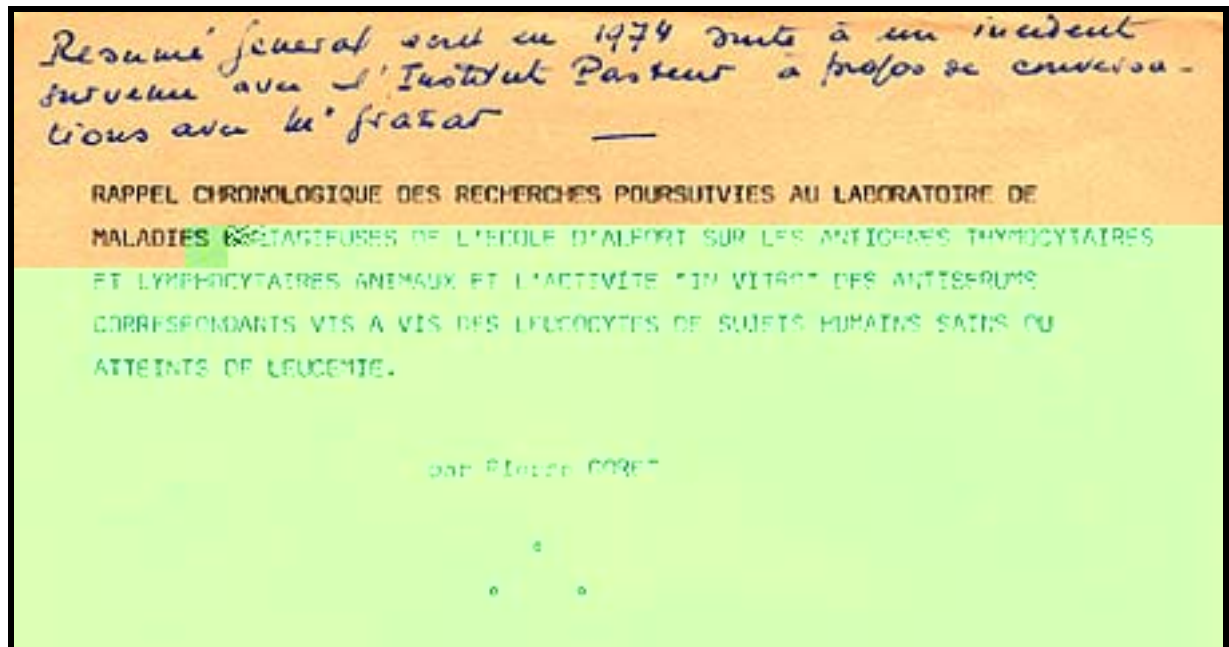
TITRE "Préparation d'extraits antigènes de pharyngées animales, de sérons et de gammaglobulines antihydrotiques spécifiques d'une espèce animale et leurs applications thérapeutiques."

OBSERVATIONS
Priorité anglaise 9.2.71

B. REVENDICATION DU BREVET D'INVENTION.

	11
	REVEN DICATIONS
	1. Procédé de préparation d'antigènes thymocytaires animaux, pouvant être conservés pendant des périodes prolongées avant leur emploi, caractérisé par le fait que la suspension cellulaire obtenue de façon connue à partir de thymus, et de la bourse de Fabricius dans le cas des oiseaux, est filtrée sur une série de tois de plus en plus fins ou sur plusieurs couches de gaze, et conservée à une température de -20 à -40°C et conservée à cette température, et qu'au moment de l'emploi elle est décongelée et dissociée par agitation sur billes sphériques.
	2. Procédé selon la revendication 1, caractérisé par le fait qu'on utilise des billes d'un diamètre de 5 à 8 mm.
	3. Procédé selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le dernier tamis de la série utilisée a une ouverture de mailles d'un diamètre de 0,063 mm.
	4. Procédé de préparation de sérum antithymocytaire après l'emploi d'une espèce animale par injection d'antigènes thymocytaires de cette espèce à toute espèce animale hétérologue, caractérisé par le fait qu'on utilise les injections les antigènes préparés selon la revendication 1 et qu'on recueille le sérum récolté chez les animaux immunisés par absorption sur un polymère de glutaraldéhyde et de protéines du foie et du sérum de l'animal donneur d'antigène, ou de foies et de sérums d'animaux de la même espèce donneurs d'antigène, les sérums contenant les substances solubles quand celles-ci auraient pu provoquer la formation d'anticorps hémagglutinants.
	5. Procédé selon la revendication 4, caractérisé par le fait que le polymère de glutaraldéhyde et de protéines de sérum et de foie est préparé en utilisant un poids de glutaraldéhyde égal au dixième du poids des protéines totales de foie et de sérum, déterminé après dialyse de la solution de foie contre de l'eau physiologique tamponnée à pH 7,4 et de la solution de protéines de sérum contre de l'eau physiologique.
	6. Extraits antigènes thymocytaires préparés selon l'une des revendications 1 à 3.
	7. Sérums antithymocytaires préparés selon l'une des revendications 4 et 5, et gamma-globulines préparées à partir de ceux-ci, utiles notamment en médecine vétérinaire dans le traitement des maladies auto-immunitaires et inflammatoires, et en médecine humaine pour le diagnostic de l'antigène hétérospécifique "animal" de la cellule leucocytaire, caractérisés par le fait qu'on les prépare selon la revendication 4.

Annexe X : La raison manuscrite par Pierre Goret du dépôt de brevet d'invention



Annexe XI: La calligraphie de Pierre Goret

A. LA SIGNATURE DE PIERRE GORET. SON EVOLUTION DANS LE TEMPS.

Pierre Goret
12 juil 1925.

ALFORT, le 16 Décembre 1964
LES MEMBRES :
Goret

B. EXTRAIT D'UN COURS MANUSCRIT PAR PIERRE GORET EN 1926

b. maturité parfaite.
 Il n'y a pas nécessairement coïncidence entre la maturité de la graine et celle du fruit. Dans le lotier le fruit est usé longtemps avant que la graine puisse germer. Chez les légumineuses c'est le contraire.

c. faculté germinative intacte.
 Les graines de vicia, de colza, rassisent vite par oxydation de la matière grasse au contact de l'air et de l'hydrogène de l'air; de même, pour le café exposé au soleil.

d. les grains féculents (blé) sont donc d'une vitalité remarquable.

2. Conditions extérieures

a. Eau; nécessaire pour le gonflement de la graine et éclatement des téguments, pour réactions chimiques qui transforment les réserves nutritives.

b. Air; nécessaire pour la respiration de l'embryon très active pendant la germination. Oxydation très active pendant germ. accompagnée d'un dégagement de chaleur sensible au thermomètre.

c. Chaleur, qui est nécessaire varie avec la plante, pour chaque, il existe un minimum et un maximum.

3. Phénomènes de la germination.

1. Phénomènes morphologiques.
 La graine en germant peut être poussée hors de terre, c'est alors une graine épigée; ou rester en terre, c'est une graine hypogée. Étudions le développement d'une graine.

a. Graine épigée. ex. Ricin.

1. L'embryon absorbe de l'eau, gonfle et fait éclater les téguments.
2. La radicule sort des régions du micropyle et s'enfonce verticalement dans le sol.
3. La tige, située au-dessous du cotylédon s'allonge et soulève la graine au-dessus du sol. Les cotylédons s'écartent l'un de l'autre quand l'albumen est digéré et résorbt.
4. La gemmule, située au-dessus du cotylédon se développe en une tige qui portera bientôt des feuilles. La tige cesse de croître.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie de cette thèse est présentée suivant le système numérique. Elle référence les publications d'un auteur seul, puis celles avec deux auteurs et enfin celles avec plusieurs auteurs, par ordre simultanément alphabétique et chronologique et elle se termine par des documents, dont les intervenants ne sont pas totalement identifiés.

1. M. Barbaray. – Pierre Goret est mort. *La Sem. Vét.*, 1994, n°743, 1.
2. P. Devisme et P. Join-Lambert.- Le décès de Pierre Goret « *Vétérinaire et fier de l'être* ». *La Semaine Vétérinaire*, 1994, n°744, 10-11.
3. M. Fontaine.- Actualité en pathologie virale du chien. Discussion avec P. Goret. *Animal de compagnie*, 1971, **20**, 5-20.
4. P. Goret.- Tuberculose de la face chez le chat. *Rec. Méd. Vet.*, 1930, **106**, 401-407.
5. P. Goret.- *Du rôle des humeurs dans l'immunité. Culture des microbes pathogènes sur les sérums normaux et immunisants*. Thèse Méd. Vétérinaire, Alfort, n°29. Paris 1931, Vigot ed, 129p.
6. P. Goret.- De la vaccination. *Rec. Méd. Vét.*, 1935, **3**, 134-153.
7. P. Goret.- Antigénothérapie. *Rec. Méd. Vét.*, 1936, **112**, 385-395.
8. P. Goret.- Adsorption du virus de Carré sur l'hydroxyde d'aluminium. Recherches expérimentales et vaccination du furet. *Bull. Soc. Sc. Vét. Lyon*, 1947, **49**, 15-30.
9. P. Goret.- La culture des ultravirus des maladies animales. *Rev. Méd. Vét.*, 1947, **98**, 162-169.
10. P. Goret.- L'antagonisme microbien et les antibiotiques. *Rev. Méd. Vét.*, 1947, **98**, 390-408.

11. P. Goret.-La listériose est-elle une maladie d'avenir? Sur l'étiologie du Rouget. *Rev. Méd. Vét.*, 1947, **98**, 317-321.
12. P. Goret.- Taxinomie bactérienne. *Rev. Méd. Vét.*, 1948, **99**, 129-139.
13. P. Goret.- Sur la tuberculose bovine d'origine humaine. *Maroc Méd.*, 1949, **28**, 507-509.
14. P. Goret.- Quelques données récentes sur la peste porcine. *Rev. Méd. Vét.*, 1952, **103**, 665-688.
15. P. Goret.- Notice nécrologique sur Michel Macheboeuf. *Soc. Pathol. Comp.*, 1953, **54-55**, 1-6.
16. P. Goret.- Les infections animales du groupe ornithose-psittacose. *Maroc Méd.*, 1955, **34**, 951-964.
17. P. Goret.- Aperçus sur les maladies animales à ultravirus transmissibles à l'homme. *Maroc Méd.*, 1955, **34**, 925-934.
18. P. Goret.- Galtier et la rage. Histoire d'un esprit, histoire d'une découverte. *Rev. Méd. Vét.*, 1956, **107**, 775-789.
19. P. Goret.- Le problème de la tuberculose et de la fièvre aphteuse. In : *C.R. de la Conférence pour le Groupement des Eleveurs du Nord.*, 1957, 29-34.
20. P. Goret.- La lyophilisation et ses applications à la conservation des produits biologiques destinés à la Médecine Vétérinaire. In : *C.R. du Symposium de la Société européenne de Microbiologie, Istanbul*, 1958, 265-292.
21. P. Goret.- Aperçus sur les zoonoses. *Les Conférences du Palais de la Découverte*, 1959, série A, n°252, 45p.
22. P. Goret.- Sur la sensibilité éventuelle de l'homme aux infections virales canines apparentes ou latentes. *Bull. Acad. Méd.*, 1960, **144**, 846-852.
23. P. Goret.- Vaccination contre la peste porcine. *Econ. Med. Anim.* 1961, n°2, 296-298.
24. P. Goret.- Nécrologie Jean-Marie Villemot. *Ann. Inst. Pasteur*, 1961, **101**, 443-444.
25. P. Goret.- Nécrologie Camille Guérin. *Rec. Méd. Vét.*, 1961, **137**, 565-567.

26. P. Goret.- Eloge funèbre du Professeur Verge. *Rev. Pathol. Comp.*, 1964, **760**, 339-344.
27. P. Goret.- Une grave menace pour nos porcs: La peste porcine africaine. *Rev. Elev.*, Août-Sept 1964, n°8-9, 890-894.
28. P. Goret.- Sur la prophylaxie médicale de la brucellose bovine. *Rec. Méd. Vét.*, 1964, **140**, 1075-1081.
29. P. Goret.- Réflexions sur les mycobactérioses des carnivores domestiques. *Bull. Acad. Méd.*, 1964, **148**, 564-569.
30. P. Goret.- Le Professeur Médecin Général Crosnier. *Revue d'Hygiène de la langue française*, 1965, **1**, 55-60.
31. P. Goret.- Actualité des zoonoses infectieuses. Conf. Ecole de la Santé et Pharmacie rurale. Novembre 1966. *Tiré à part du Pharmacien Rural*, **61**, 1-33.
32. P. Goret.- Quelques réflexions concernant la pathologie comparée. *Concours médical*, 1966, **88**, 2955-2958.
33. P. Goret.- La rage, maladie du présent. *Bull. Acad. Vét.*, 1966, **39**, 327-340.
34. P. Goret.- Les zoonoses infectieuses. Conférence sous les auspices du Syndicat des Vétérinaires de la Somme. *Le Courrier Picard*, 01/02/1966, 8-9.
35. P. Goret.- Pour une médecine sans frontière. *Médecine Mondiale (Editorial)*, 1967, 21-22.
36. P. Goret.- Quelques caractères et propriétés du virus de la maladie de Carré. *In : C.R. du Colloque de virologie animale (Association de Standardisation biologique) Lyon*, 15 juillet 1967, 1-5.
37. P. Goret.- Rôle social du vétérinaire dans les temps modernes. Allocution. *In : C.R. d'Ouverture du XVIII^e Congrès Mondial Vétérinaire*, Paris 1967, 34-48.
38. P. Goret.- Importance de la médecine vétérinaire dans la protection du cheptel animal source d'aliments pour l'homme. *In : C.R. de la Conférence : Assises Pharmaceutiques Françaises (Association des pharmaciens français pour la lutte contre la faim dans le monde). Bull. Ass. Pharm*, 1967, 2-7.
39. P. Goret.- La maladie de Teschen. *Le Porc*, septembre 1967, 61-62.

40. P. Goret.- La pneumonie du porc : entité clinique, disparité étiologique. *La Technique Laitière, numéro spécial*, n° 572, 1967, 15-16.
41. P. Goret.- L'œuvre de G. Ramon. Inauguration de la rue Ramon à la Roche-sur-Yon. *Bull. Soc. Méd. Vét. Prat.*, septembre 1968, **52**, 3-7.
42. P. Goret.- Transmission de la brucellose animale à l'homme. *Sté. Méd. Vét. Prat.*, 1968, **52**, 61-63.
43. P. Goret.- Une curieuse parenté biologique. Les rapports entre les virus de la maladie de Carré, de la peste bovine et de la rougeole. *Horizons Médicaux*, 1968, n°150, 3-10.
44. P. Goret.- L'éradication de la tuberculose bovine en France. In : *Rapport du XVIII^e Congrès de Médecine Rurale, 1969. Concours Médical*, 1969, **91**, 3846-3848.
45. P. Goret.- A propos d'un anniversaire. La vie et l'œuvre de Pierre, Victor Galtier(1846-1908) Professeur à l'Ecole Vétérinaire de Lyon. *Bull. Ac. Méd.*, 1969, **153**, 75-77.
46. P. Goret.- La rage en France : origine, développement, moyens de lutte. In : *C.R. de la XX^{ème} Journées Pharmaceutiques Internationale de Paris*. Paris, Sept 1970, 271-280.
47. P. Goret.- Le « Point » sur l'immunisation contre la peste porcine classique. *Inf. Tech. Serv. Vét.*, 1970, 48-55.
48. P. Goret.- Elevage moderne et état sanitaire des troupeaux. Pathologie comparée des collectivités humaines et animales. Aperçu sur l'évolution de la pathologie infectieuse. In : *C.R. du 1^{er} Congrès de la F.N.G.D.S.* Deauville, 27-28 octobre 1970, 2^{ème} 1/2 journée, 54-64.
49. P. Goret.- Allocution présidentielle. *Bull. Académie Vét.*, 1971, **44**, 20-24.
50. P. Goret.- Eloge du Professeur Gustave Lesbouyriès. *Bull. Académie Vét.*, 1971, **44**, 93-96.
51. P. Goret.- Eloge d'Edmond Dechambre. *Bull. Académie Vét.*, 1971, **44**, 395-398.
52. P. Goret.- Eloge de Rémy Richou. *Bull. Académie Vét.*, 1971, **44**, 399-402.
53. P. Goret.- Eloge du Professeur Léon Binet. *Bull. Académie Vét.*, 1971, **44**, 429-432.

54. P. Goret.- Eloge de Lucien Guillot. *Bull. Académie Vét.*, 1971, **44**, 432-438.
55. P. Goret.- Allocution présidentielle. *Bull. Académie Vét.*, 1972, **45**, 29-32.
56. P. Goret.- Concentrations animales et infection. In : *C.R. du 1^{er} Congrès Vétérinaire Européen* 1972, Wiesbaden, 80-86.
57. P. Goret.- Panencéphalite subaiguë sclérosante et virus de la maladie de Carré. (discussion). *Ass. Fse. Vét. Microb.*, 1972, n°11, 65-67.
58. P. Goret.- Vacances et zoonoses. *Rev. Epid. Méd. Soc. Et Santé Publ.*, 1973, **21**, 467.
59. P. Goret.- Hommage à Camille Guérin. *Rec. Méd. Vét.*, 1973, **149**, 903-909.
60. P. Goret.- Henri Vallée. Allocution. *Bull. Ass. Frcse. Vét.*, 1974, 99-104.
61. P. Goret.- Idée force. Les deux médecines. *Concours médical*, 1974, **96-39**, 6093-6094.
62. P. Goret.- Le magnifique et primordial apport des vétérinaires français à la lutte anti-tuberculeuse. Discours séance solennelle. Décembre 1974. *Bull. Ac. Vét.*, 1974, **47**, 475-494.
63. P. Goret.- Un concept de bio-pathologie comparée. Sur l'intérêt d'un enseignement spécialisé mixte médico-vétérinaire. Conférence donnée sur le Paquebot Renaissance. Congrès mondial Vétérinaire de Salonique- 15 juillet 1975. Publication : un concepto de bio pathologia comparada sobre el ineres de una ensenanza especializada mixta medico-veterinaria. *Revista veterinaria Venezolana*, 1975, **38**, 302-307.
64. P. Goret.- A propos de la santé publique vétérinaire . In : *C.R. de la Conférence au premier symposium du Paraguay sur la santé publique vétérinaire*. 22 octobre 1975, 1-6.
65. P. Goret.- La rage maladie du passé, du présent et de l'avenir. *Revue du Palais de la Découverte*, 1975, **4**, n° 37, 15-26.
66. P. Goret.- Les infections virales transmissibles des animaux familiers à l'homme. *Le point Vét.*, 1975, **3**, 43-50.
67. P. Goret.- Eloge d'Abel Brion. *Bull. Ac. Nat. Médecin,e* 1977, **61**, 147-157.

68. P. Goret.- Eloge de J.B. Caventou. *Bull. Municipal Officiel de Saint-Mandé.* Juillet-Août 1977, n°302, 3 et 11. *Moniteur des Pharmaciens* 28 mai 1977, n°1277, 1875-1882.
69. P. Goret.- Le club de Talloires. Vers un renouveau de la pathologie comparée : les activités du « club de Talloires ». *La Semaine Vétérinaire*, 15 décembre 1978, **113**, 1et6.
- .
70. P. Goret. – Les maladies virales à évolution lente. Introduction à l'étude des relations étiologiques entre les processus pathologiques « lents » neurotropes de l'animal et de l'homme. *Bull. Acad. Vét. de France*, 1979, **52**, p87-97.
71. P. Goret.- Les maladies « virales » à évolution lente en pathologie comparée. *Rev. Palais de la Découverte*, **8**, 31-41 ; *Ass. Anc. Elèv. Inst. Past.*, 1979, **81**, 6-15.
72. P. Goret.- « Louis Nicol n'est plus..... » *Sem. Vét*, 6 janvier 1979, n°116, p1.
73. P. Goret.- A la découverte de l'ancêtre de l'actuelle Semaine Vétérinaire. *La Semaine Vétérinaire*, 17 mars 1979, n°126, 1-2.
74. P. Goret.- L'auteur de « volaille ! », un grand ancien injustement oublié et méconnu : Hector Lermat. *La Semaine Vétérinaire*, mai 1979, n°133, 1-2.
75. P. Goret.- Défense d'un « Mandarin » Claude Bourgelat, curieux homme et génial bâtisseur. *La Semaine Vétérinaire*, 19 mai 1979, n°135, 1-3.
76. P. Goret.- Allocution Ecole Vétérinaire de Nantes. *Bull. Ordre Vét.*, 1980, 35-38.
77. P. Goret.- La « Confraternelle »... le « Veterinary Club » parisien. *La Semaine Vétérinaire*, 22 mars 1980, n°168, 1-3.
78. P. Goret.- Chauveau, vous connaissez ? ou les surprises des dictionnaires. *La Semaine Vétérinaire*, 31 janvier 1981, n°201, 1-2.
79. P. Goret. – La langue française télévisée ou “trop c'est trop”. *La Semaine Vétérinaire*, 14 mars 1981, n°207, 4.
80. P. Goret.- Maladies virales à évolution lente : modèles animaux et végétaux pour la pathologie humaine. *Le Point Vétérinaire*, **13**, n°64, mars-avril 1982, 11-18.

81. P. Goret.- Quelques jours à Alfort. *La Semaine Vétérinaire*, 29 mai 1993, n°698, 4.
82. P. Goret et E. Jean.- Sur la localisation articulaire du bacille du rouget chez le lapin. *Bull Acad. Vét.*, 1934, **7**, 312-315.
83. P. Goret et C. Mariette.- Réceptivité du furet à la bactériémie charbonneuse. *C.R. Soc. Biol.*, 1938, **128**, 967-969.
84. P. Goret et J. Verge.- Action de la dessiccation sur quelques ultravirus. *Ann. Inst. Past.*, 1941, **67**, 367-370.
85. P. Goret et Ch. Mérieux.- Déshydratation des produits biologiques. Technique et indications. *Rev. Pathol. Comp.*, 1946, **46**, 264-274.
86. P. Goret et L. Joubert.- Revue générale et hypothèses sur la constitution et la nature des ultravirus. *Rev. Vét. Milit.*, 1947, **2**, 192-214.
87. P. Goret et M^{lle} Yvore.- Virus fixe de la maladie de Carré chez le furet. *C.R. Soc. Biol.*, 1947, **141**, 423-424.
88. P. Goret et M^{lle} Yvore.- Note sur le virus de Carré adsorbé sur hydroxyde d'aluminium et desséché. *Ann. Inst. Past.*, 1947, **73**, 804-809.
89. P. Goret et L. Joubert.- Contribution à l'étude de l'actinomycose du chien. *Rev. Méd. Vét.*, 1949, **100**, 561-567.
90. P. Goret et L. Joubert.- Le dogme de l'infailibilité de la tuberculine est-il en danger ? *Rev. Méd. Vét.*, 1950, **101**, 204-213.
91. P. Goret et L. Joubert.- Sur une nouvelle espèce de *Streptomyces*(*St. Galtieri*) isolée d'un cas d'actinomycose septicémique chez le chien. *Ann. Parasit.*, 1951, **26**, 118-127.
92. P. Goret et F. Lucam.- Sensibilité du furet au virus de l'hépatite contagieuse. *C. R. Acad. Sc.*, 1951, **232**, 2270-2272.
93. P. Goret et F. Lucam.- Premiers essais d'ovoculture du virus de l'hépatite contagieuse du chien adapté au furet. *Soc. Sc. Vét.*, 1951, **52**, 129-130.
94. P. Goret et J. Verge.- Nouveaux antibiotiques antifongiques en Médecine Vétérinaire. *Soc. Pathol. Comp.*, 1951, **51**, 556-567.

95. P. Goret et F. Lucam.- L'organisation des laboratoires vétérinaires en France. *Bull. Synd. Nat. Vét.*, 1953, **32**, 15-20.
96. P. Goret et L. A. Martin.- Sur quelques caractères reliant les virus complexes « maladie des chiens » et certains virus hépatoneurotropes de l'homme. Congrès International Vétérinaire, Stockholm, 1953. *Extrait du périodique : les cahiers de Méd. Vét.*, 1953, **22**, 1-5.
97. P. Goret et P. Marion.- Immunisation du porc contre la peste porcine. Emploi dans la pratique du virus lapinisé. *Bull. Acad. Vét.*, 1953, **26**, 495-519.
98. P. Goret et M. Fontaine.- Pneumopathies virales animales. Leurs rapports avec les pneumopathies virales de l'homme. *Rev. Hyg. et Méd. Soc.*, 1959, **7**, 303-320.
99. P. Goret et B. Vacher.- Acquisitions récentes sur les virus. Applications dans le domaine des infections virales. *Gazette médicale de Picardie*, 1959, n° 292, 335-374.
100. P. Goret et Ch. Pilet.- Une menace pour le cheptel porcin français : la maladie de Montgomery (peste porcine de l'Est Africain). *Cahiers Méd. Vét.*, 1961, **30**, n°3, 298-305.
101. P. Goret et Ch. Pilet.- L'infection brucellique chez les vétérinaires français. Etude épidémiologique et statistique. *Rec. Méd. Vét.*, 1962, **138**, 1095-1101.
102. P. Goret et Ch. Pilet.- La vaccination des bovins par le vaccin B19 et les vaccins semblables. *Ann. Inst. Past.*, 1962, **102**, 774-791.
103. P. Goret et Ch. Pilet.- Le vaccin B19 dans la prémunition antibrucellique des bovins. *Rec. Méd. Vét.* 1963, **138**, 371-386.
104. P. Goret et Ch. Pilet.- Sur un nouveau vaccin antibrucellique non agglutinogène préparé à l'aide de la souche *Brucella abortus* 45/20. In : *C.R. du Congrès Mondial Vétérinaire*, Hanovre 1963, **118**, 673-674.
105. P. Goret et J. Verge.- Pathologie générale des maladies infectieuses, maladies contagieuses et police sanitaire. Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort. *Information et propagande française*, 12 rue des Fossés-Saint-Marcel, Paris 5^e, 23p.
106. P. Goret et J. Oudar.- Les listérioses animales. *Rev. Path. Comp.*, 1965, **773**, 603-626.

107. P. Goret et B. Toma.- a)Actualité de la rage. *Concours Médical*, 1966, **88**, 4939-4945. b)Destin d'une zoonose virale : La rage. *In : C.R. du Congrès de Pathologie Comparée*, Beyrouth, 1966, **781**, 521-527.
108. P. Goret et B. Toma.- Production animale intensive. *In : Rapport Congrès de la Production Animale*. Edimbourg, août 1966, **10**, 83-95.
109. P. Goret et B. Toma. Concentrations animales et infection. *Rev. Méd. Vét.*, 1968, **119**, 803-831.
110. P. Goret et B. Toma.- Les nouveaux visages de la rage. Revue de quelques aspects récents de son développement. *Maroc Méd.*, 1968, **48**, 609-623.
111. P. Goret et L. Joubert.- Destinée des maladies contagieuses animales. Epidémiologie dynamique. *In : C.R. de la conférence du 30 mai 1969 devant la Soc. Méd. de Paris. Rev. Gén. Agric.*, 1969, 19-31.
112. P. Goret et B. Toma.- Etude épidémiologique de la tuberculose des carnivores dans la région parisienne. *L'animal de Compagnie*, 1970, n°22, 177-184.
113. P. Goret et B. Toma.- Une anémie virale animale : L'anémie infectieuse des équidés. *Pathologie et Biologie*, 1970, **18**, 985-995.
114. P. Goret et B. Toma.- Relations épidémiologiques entre les tuberculoses canine, féline et humaine. *Médecine et maladies infectieuses*, 1971, **9**, 333-342.
115. P. Goret et B. Toma.- Hygiène animale : Prophylaxie sanitaire des maladies animales. Réglementation et législation. *Techniques agricoles, Productions animales*, un volume, association pour le développement et la vulgarisation des techniques agricoles, Paris 1971, **3200**, 1-11.
116. P. Goret et B. Toma.- Détection de l'infection inapparente de l'anémie infectieuse des équidés : Société de Pathologie infectieuse. *Revue de Médecine*, 1972, n° 40, 2651-2652.
117. P. Goret et B. Toma.- Le groupe des maladies lentes neurotropes à virus des animaux. *Bull. et Mem. Sté Méd. de Paris*, Janvier 1973, 17-20.

- 118.P. Goret et B. Toma.- Etude des précipitogènes du virus de l'anémie infectieuse des équidés. *C. R. Acad. Vét.*, 1973, **276**, 1513-1515 .
- 119.P. Goret et B. Toma.- L'anémie infectieuse des équidés. *A. V. E. F. Prat. Vét. Eq.*, 1973, **4**, 149-156.
- 120.P. Goret et B. Toma.- A propos de l'anémie infectieuse des équidés et du test de Coggins. *Bull. Acad. Vét.*, 1973, **46**, 135-137.
- 121.P. Goret et B. Toma.- Comportement des équidés atteints d'anémie infectieuse vis à vis des réinoculations. *Rec. Méd. Vét.*, 1974, **150**, 1037-1049.
- 122.P. Goret et R. Florio.- A propos des infections virales à évolution lente. Un rappel des travaux princeps de J. Cuillé(1872-1950) et P. L. Chelle(1902-1943), Professeurs à l'Ecole Vétérinaire de Toulouse. *Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1976, **160**, 763-765.
- 123.P. Goret, Ach. Urbain et F.Lanfranchi.- L'infection charbonneuse chez le rat blanc. *C. R. Soc. Biol.*, 1931, **107**, 208-209.
- 124.P. Goret, A. Babin et A. Camara.- L'infection expérimentale du cobaye par le bacille du rouget. *C. R. Soc. Biol.*, 1934, **115**, 386-387.
- 125.P. Goret, M. Bernad et A. Camara.- Sensibilité du chien à la bactérie charbonneuse par les voies testiculaires et cutanée. *C. R. Soc. Biol.*, 1934, **115**, 467-469.
- 126.P. Goret, M. Bernad et A. Camara –Immunisation du chien contre le charbon bactérien. *C. R. Soc. Biol.*, 1934, **115**, 621-622.
- 127.P. Goret, M. Bardach et J. Cros-Decam.- Recherches sur la rougeole. Essais de transmission au chien. *C. R. Acad. Sc.*, 1947, **225**, 1036-1037.
- 128.P. Goret, M^{me}F. Grunbach, MM. E Arquié, F. Boyer et Ch. Flachat.- Extraction du mycélium d'*Actinomyces griseus* d'un antibiotique différent de la streptomycine et de la griséine. *C. R. Acad. Sc.*, 1949, **219**, 677-679.
- 129.P. Goret, J. Verge, L. Joubert et J. David.- Traitement du rouget du porc par l'association pénicilline-sérum. *Bull. Acad. Vét.*, 1950, **23**, 171-179.

130. P. Goret, P. Saurat et L. Joubert.- Quelques nouveaux antibiotiques en médecine vétérinaire. *Rev. Méd. Vét.*, 1950, **101**, 545-564.
131. P. Goret, P. Saurat, Ch. Mérieux et J. Verge.- Le traitement de l'entérite chronique hypertrophiante des bovidés par le sulfone. *Bull. Acad. Vét.*, 1951, **24**, 97-99.
132. P. Goret, J. Verge, L. Joubert et P. Cauchy.- Fièvre charbonneuse du vison. *Acad. Méd.*, 1952, **136**, 53-58.
133. P. Goret, L. Joubert, C. Mackowiak, F. Lucam.- Sur la pneumonie à virus du porc. Isolement d'un virus pneumotrope à partir d'une souche marocaine de peste porcine. Essais de détection de la maladie en France. *Bull. Soc. Sc. Vét.*, 1953, **54-55**, 457-461.
134. P. Goret, L. Joubert et R. Ferrando.- Inconvénients et dangers possibles des rations antibiosupplémentées. *Rev. Méd. Vét.*, 1954, **105**, 79-102.
135. P. Goret, H. Girard, R. Camand, C. Mackowiak, L. Joubert.- Des divers types de virus aphteux: Souches pures et mutations. *Bull. Acad. Vét.*, 1954, **27**, 117-124.
136. P. Goret, H. Girard, R. Camand, C. Mackowiak, L. Joubert.- Types et variants du virus aphteux. Diagnostic épidémiologique, clinique et expérimental et conséquences prophylactiques. *Rev. Méd. Vét.*, 1954, **105**, 449-480.
137. P. Goret, H. Boucher et L. Joubert.- A propos du diagnostic de l'ornithose-psittacose chez l'homme. *Lyon Médical*, 1955, **40**, 281-296.
138. P. Goret, J. Verge et A. Paraf.- Phénomènes de Reilly-Selye chez le porc. *Bull. Acad. Vét.*, 1956, **29**, 27-32.
139. P. Goret, M. Fontaine, A. Ricq et A. Brion.- La rhinoamygdalite du chien. *Bull. Acad. Vét.*, 1957, **30**, 315-328.
140. P. Goret, J. Verge et A. Paraf.- L'homme révélateur des maladies animales. *Concours médical*, 1957, **79**, 4457-4460.
141. P. Goret, L. Joubert et Ch. Pilet.- Une technique révolutionnaire de la virologie : la culture cellulaire. *Rev. Méd. Vét.*, 1958, **109**, 362-378.

142. P. Goret, A. Brion, M. Fontaine , M^{me}& M. Fontaine et Ch. Pilet.- Première enzootie de « pneumonie à virus » du porc constatée en France. Recherches préliminaires sur la souche isolée. *C. R. Acad. Sc.*, 1958, **247**, 1530-1531.
143. P. Goret, M. Fontaine, A. Brion, Ch . Pilet, M. Girard et P. Alloui. Nouvelles recherches expérimentales sur la pneumonie à virus du porc. *Bull. Acad. Vét.*, 1959, **32**, 675-694.
144. P. Goret, A. Brion, M. Fontaine, Ch. Pilet et M^{me}&M. Girard- Nouvelles recherches expérimentales sur le virus de la rhinoamygdalite contagieuse du chien. *Bull. Acad. Vét.*, 1959, **32**, 625-648.
145. P. Goret, E. Lephteriotis, C. Mackowiak et M. Girard.- Recherches sur la technique de séro-vaccination dans la peste porcine, en milieu sain, à l'aide du virus lapinisé. *Rec. Méd. Vét.*, 1960, **136**, 339-361.
146. P. Goret, L. Grollet, Ch . Pilet et Cl. Dumonteil.- Sur l'évolution des anticorps brucelliques chez les étudiants de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort. *Bull. Acad. Méd.*, 1960, **144**, 36-42.
147. P. Goret, M. Fontaine, A. Brion, Ch. Pilet, M. Girard et P. Legrand.- Recherches expérimentales sur la prévention et le traitement de la pneumonie à virus du porc par le chlorhydrate de tétracycline. *Rec. Méd. Vét.*, 1960, **136**, 711-730.
148. P. Goret, M. Fontaine, A. Brion, Ch. Pilet, M. Girard et P. Legrand-Recherches expérimentales sur la prévention en porcherie de la pneumonie du porc par les rayons ultraviolets germicides . *Rec. Méd. Vét.*, 1963, **138**, 307-318.
149. P. Goret, Ch. Pilet, M^{me}Kolochine-Erber, M^{me}Virat et L. Grollet.- Résultat d'une enquête sérologique conduite chez les étudiants de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort. *Concours Médical*, 1961, **83**, 2754-2760.
150. P. Goret, P.Mollaret et L. Joubert.- Définition, classification et terminologie des zoonoses. *Econ. Méd. Anim.*, 1961, n°5, 346-352.

151. P. Goret, E. Letard, J. Oudar.- L'œuvre scientifique des vétérinaires français. Vétérinaires de France. *Service propagande, Editions et informations*, Edit. Paris. n°27, 9^{ème} année, 27p.
152. P. Goret, L. Joubert, J. Viallier, J. Oudar et F. Caillere.- Les mycobactéries atypiques chez les animaux. Leur éventuelle transmission à l'homme. *Rev. Pathol. Comp.*, 1966, **66**, 477-491.
153. P. Goret, E. Bernard, B. Toma.- Le traitement des tuberculoses animales. Une erreur lourde et nuisible. *Rec. Med. Vét.*, 1968, **144**, 375-387.
154. P. Goret, B. Toma, A. Parodi et M. Wyers.- La maladie de Teschen existe-t-elle en France ? *Bull. Acad. Vét.*, 1969, **42**, 157-161.
155. P. Goret, B. Toma, H. Salmon, et Y. Richard.- Action de certains sérums hétérologues antithymus animaux sur les leucocytes de sujets normaux et leucémiques. *C. R. Acad. Sc.*, Paris 1971, **272**, 1920-1923.
156. P. Goret, J. Ducos, H. Salmon, E. Ohayon, J. Pris et B. Toma.- La réactivité des leucocytes de leucémiques vis à vis d'anticorps anti-lymphocytes ou anti-thymocytes hétérologues et homologues de diverses origines. *Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1971, **155**, n°21-22, 527-536.
157. P. Goret, G. Luka Iskander et B. Toma.- Diagnostic de l'anémie infectieuse des équidés par la technique de précipitation en gélose. Essais de standardisation de l'antigène et de la technique. 12^{ème} Congrès International de Standardisation Microbiologique, Annecy 1971. *Prog. Immuno. Standard*, **5**, 532-536.
158. P. Goret, G. Luka Iskander et B. Toma.- Possibilité et spécificité du sérodiagnostic de l'anémie infectieuse des équidés par précipitation en gélose. Technique et application au dépistage de l'infection chronique inapparente. *Compte-rendus de l'Académie des Sciences*, 1971, **273 D**, 2721-2724.
159. P. Goret, B. Toma, A. Parodi, Y. Richard, M. Wyers.- La maladie de Talfan en France. *Cah. Méd. Vét.*, 1973, **42**, p107-126.
160. P. Mollaret.- L'Institut de Médecine et d'Epidémiologie Africaines. Chroniques. *La Presse Médicale*, 1969, **77**, n°12, 449-452.

161.Ch. Pilet.-a) Eloge de Pierre Goret. *Bull. Acad. de Méd.*, Paris, 1995, **179**, 743-753.

-b) Techniques récentes appliquées à la médecine et formation des médecins. Allocution d'ouverture. *Bull. Acad. de Méd.*, Paris 1999, **183**, 453-454.

162. B. Toma.- « Pierre Goret est décédé », 17 sept 94, Sem. Vét., n°744, 35-36.

163. H. Velu -a) Réception de M. le Professeur Goret. Allocution.

-b) Réponse de M. le Professeur Goret.

Bull. Acad. Vét., 1957, **30**, 437-443.

164.-Journée Médicale Agricole et Vétérinaire, Dimanche à Amiens. Discours. *Le Courrier Picard*, 26 janvier 1966, p3.

165.-Société Albert Rolland. Brevet d'invention : Préparation d'extraits antigènes de thymocytes animaux, de sérums et de gamma-globulines antithymocytaires spécifiques d'une espèce animale, et leurs applications thérapeutiques (P. Goret et H. Salmon), 1972, 11p.

166.-Société Albert Rolland. Rappel chronologique des recherches poursuivies au laboratoire de Maladies Contagieuses de l'Ecole d'Alfort sur les antigènes thymocytaires et lymphocytaires animaux et l'activité « in vitro » des antisérums correspondants vis à vis des leucocytes de sujets humains sains ou atteints de leucémie. 1974, 8p.

167.-Rapports à l'Adrapharm-(Contrats de recherche n°94 à 116) : Sur l'établissement des normes de préparation, titrage et contrôle des sérums antithymocytes animaux. Par P. Goret et H. Salmon, 1974, 1975, 1976

168.-Fondation Marcel Mérieux. Rhône Mérieux. Pasteur Mérieux Connaught : 100 ans Mérieux 1897-1997. Cent ans de passion. Brochure 1997, 24p.

LA VIE ET L'OEUVRE DE PIERRE GORET (1907-1994)

FAURE-SOULET Stéphanie :

RESUME : Pierre Goret naquit le 27 août 1907 à Rosières-en-Santerre d'une famille de militaires et de pharmaciens. Muni du baccalauréat littéraire en 1924 et inscrit à la Faculté de Physique, Chimie et Sciences Naturelles à Amiens, il réussit au concours d'entrée aux Ecoles Vétérinaires en 1926 et fut diplômé vétérinaire de l'Ecole d'Alfort en 1930. Après avoir choisi son orientation professionnelle, il devint professeur d'école vétérinaire et un microbiologiste réputé. Par son éducation littéraire et philosophique, il prôna la doctrine de Socrate, la maïeutique, et la doctrine péripatéticienne ou aristotélicienne, qu'il pratiqua en association avec sa rigueur et ses exigences tout en demeurant indulgent et bienveillant envers ses élèves et confrères.

Dans le domaine de la recherche, il publia plus de 500 articles et s'investit pendant de nombreuses années, entre autres, dans l'étude de la maladie de Carré et de la peste porcine classique.

Il s'acharna tout au long de sa carrière à promouvoir la profession vétérinaire jusqu'ici discréditée par les idées platoniciennes. Il devint membre de nombreuses associations savantes et d'Académies et reçut de nombreuses distinctions.

Son décès, le 10 juillet 1994, a motivé la réalisation de ce travail qui passe en revue les différentes facettes d'une personnalité du monde vétérinaire, particulièrement attachante.

Mots-Clés : Pierre Goret, biographie, vétérinaire, enseignant, enseignement vétérinaire, pathologie infectieuse.

JURY :

Président :
Directeur : Pr TOMA
Assesseur : Pr PILET.....
Invité : Pr BENET.....

Adresse de l'auteur : 14 rue Georges Bizet 94510 La Queue en Brie

THE LIFE AND THE WORK OF PIERRE GORET

(1907-1994)

FAURE-SOULET Stephanie

SUMMARY : Pierre Goret has been born on august 27, 1907 in Rosières-en-Santerre of a military and pharmacist family. He obtained the literary baccalaureate in 1924 and he enroled the Faculty of Physics, Chemistry and Natural Sciences in Amiens. He passed the entrance examination at veterinary colleges in 1926, and in 1930, he has been successful in diploma of veterinarian from Ecole Veterinaire d'Alfort. After he has determined his careers advice, he becomed professor of veterinary school and a famous microbiologist.

In consideration of his literary and philosophical education, he praised Socrates doctrine, maïeutic and the peripatetic or aristotelian doctrine, which he practised in association with exactness and severity while staying indulgent and kindly to his students and fellow members.

In the field of the scientific research, he wrote and published more than 500 articles and he was entrusted himself for many years in studying of Carre disease and classical swine fever. During professional carrier, he worked desperately hard at promoting the veterinary profession which was until today discredited by the platonic ideas.

He became member of many scholar institutions and of Academies and received meritorious decorations.

His death on July 10, 1994, has justified this work, which reviews the different aspects of a particularly attractive personality of veterinary world

Key Words: Pierre Goret, biography, veterinary, teacher, veterinary teaching, infectious pathology.

JURY:

President :
Director : Pr TOMA.....
Assessor : Pr PILET.....
Guest : Pr BENET

Author's address: 14 rue Georges Bizet 94510 La Queue en Brie

